

**Justice : six ans de prison requis contre Houda Feraoun** P. 5

## RÉTENTION DE MÉDICAMENTS ET VENTES CONCOMITANTES 20 établissements pharmaceutiques mis en demeure

Lire l'article de El-Houari Dilmé page 3



**INTERNET  
Déconnexions fréquentes et baisse de débit**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 4



**Près de 50.000 nouveaux cas de cancer par an** P. 4

**SELON LE DR LYES MERABET**

**«Si la décrue continue au même rythme, l'Algérie aura dépassé la quatrième vague»**

Lire l'article de Abdelkrim Zerzouri page 3

**ANCIEN JOUEUR DE L'ÉQUIPE DU FLN**

**Abdelhamid Zouba n'est plus**



**EDUCATION**

**Reprise des cours demain**

P. 2



Ph. : Rachid K.

**Education**

## Reprise des cours demain

**Après une suspension des cours pendant 17 jours, les élèves reprendront les cours ce dimanche. C'est ce qu'a confirmé, jeudi, par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, annonçant la reprise des cours pour les trois cycles d'enseignement ( primaire, moyen et secondaire) à partir du 06 février.**



M. Aziza

Une décision prise en application des instructions du président de la République et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire. Le Premier ministre a décidé de la prise de mesures applicables au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie au niveau du secteur de l'Education. Et ce, en insistant sur les mesures relatives à « la réouverture des établissements éducatifs avec le respect du protocole sanitaire validé par le comité scientifique et l'accélération de la vaccination des personnels de l'Education nationale».

Contacté par nos soins, Djahid Hirèche, porte-parole du syndicat autonome SNTE, a affirmé qu'il est vrai que la décision d'arrêt des cours et de la reprise revient à la présidence en concertation avec le comité scientifique, mais les questions pédagogiques sont du ressort des responsables du secteur de l'Education.

Il a affirmé dans ce sens que la reprise doit être accompagnée de mesures nécessaires sur le plan pédagogique pour le parachèvement des programmes scolaires. Il recommande au nom de son syndicat d'établir en premier lieu, une évaluation relative au niveau d'avancement dans les programmes dans les différents paliers, notamment pour les classes d'exams. Pour proposer ensuite un planning pédagogique

que en fonction de l'évaluation sur la situation pédagogique et l'avancement des programmes. Le porte-parole de la SNTE a proposé au même titre que la majorité des formations syndicales du secteur un allègement des programmes tout en se concentrant sur l'essentiel. Le principe étant de sauver l'année scolaire avec dégâts très limités, précise-t-il. Mais, dit-il, toutes les démarches adoptées doivent être faites en concertation avec les acteurs du terrain et doivent être vulgarisées. « Le ministère de l'Education doit faire plus d'effort en matière de communication, les parents sont inquiets sur le sort des devoirs et des compositions, sur le problème de la récupération des cours et sur le plan pédagogique qui sera adopté pour terminer l'année ». « Toutes ses questions, doivent-être connues par les parents d'élèves qui sont submergés par l'anxiété notamment avec les fake-news qui circulent sur la toile », ajoute notre interlocuteur.

Pour rappel, la suspension des cours dans les trois cycles d'enseignement ( primaire, moyen et secondaire) avait été prolongée d'une semaine, en raison de la situation sanitaire marquée par une forte propagation du Covid-19. Cette suspension avait été précédée par un premier arrêt des cours de dix jours, sur décision du président de la République.

Il faut noter que depuis le 3 février dernier, le bilan des contaminations a enregistré une baisse, passant sous la barre des 1.000 cas en 24 heures.

## Coronavirus : 970 nouveaux cas et 13 décès enregistrés

Nouvelles cent soixante-dix (970) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 560 guérisons et 13 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 256.806, celui des décès à 6.631, alors que le nombre de patients guéris est passé à 170.532 cas.

Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même

source. En outre, 8 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 18 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 22 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

**Covid-19**

## Le dispositif de protection reconduit

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé de reconduire les mesures du dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) à compter du vendredi 4 février, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

«En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) au

niveau du secteur de l'éducation nationale.

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les pré-munir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19) et au regard de la situation épidémiologique, ces mesures se déclinent comme suit:

1- La reconduction du dispositif actuel de protection et de prévention, à compter du vendredi 4 février 2022.

2- La levée de la mesure de fermeture des établissements scolaires, à compter du dimanche 6 février 2022, dans le respect du protocole sanitaire validé par le comité scientifique et l'accélération de la vaccination des personnels de l'éducation nationale.

Le Gouvernement rappelle que les cas de contaminations enregistrés durant cette quatrième vague ont atteint le niveau le plus élevé depuis l'avènement de crise sanitaire liée à l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) et appelle les

citoyens à continuer à soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie mondiale par la poursuite du respect des gestes barrières en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique.

Il réitère ses appels aux citoyens pour recourir à la vaccination qui reste le meilleur moyen de prévention pour prévenir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie.

Dans ce même cadre, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre, avec toute la sévérité requise, les mesures de fermeture des établissements, espaces et lieux où serait constatée toute infraction aux mesures sanitaires édictées en la matière, notamment l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique ainsi que les protocoles sanitaires dédiés aux différentes activités».

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Inévitable contractualisation

L'amélioration et la modernisation du système de santé, pour parvenir à des services de santé efficaces qui prennent en charge les besoins des citoyens, passe inéluctablement par la contractualisation et la numérisation dans le secteur de la santé. C'est le ministre de la Santé qui a souligné l'importance de ces deux recommandations issues du séminaire national sur la modernisation du système de santé, qui s'est tenu les 8 et 9 janvier, révélant que le travail est en cours selon un calendrier pour les mettre en œuvre sur le terrain à court et moyen terme. S'agit-il d'un retour vers l'application de l'ancien projet de «Contractualisation des rapports entre les établissements publics de santé et les organismes de sécurité sociale», introduite par voie réglementaire (Article de la loi de finances de 1993) suite à de fortes contraintes sur les ressources financières de l'Etat, soumis à l'application d'un sévère plan d'ajustement structurel négocié avec les institutions financières internationales ? On sait que le projet en question n'a pas été concrétisé sur le terrain pour diverses raisons, notamment une forte résistance des populations, auxquelles on a fait faussement croire qu'il était question de la fin de la « médecine gratuite », allant jusqu'à provoquer des manifestations manipulées par ceux qui s'opposaient au projet de contractualisation de l'acte médical, ainsi que les difficultés de sa mise en œuvre administrative. Mais, les pouvoirs publics acceptaient

bien cette contrainte des institutions financières internationales comme une vérité qu'on ne peut occulter. Malgré toutes les résistances et les difficultés dans le passage à l'application brutal de ce projet, les autorités ont persévéré discrètement dans la mise en place des mécanismes administratifs nécessaires, et ont théoriquement réussi de contractualiser les rapports entre les établissements publics de santé et les organismes de sécurité sociale (des agents de ces organismes ont été détachés dans ce cadre dans les établissements de santé publics), mais seulement pour les assurés sociaux et leurs ayants droits. Pour les démunis, qui ne bénéficient d'aucune couverture de la sécurité sociale, l'accès aux soins gratuits est resté garanti, sans les identifier réellement par le biais d'une carte de démunis, afin de les prendre en charge, même théoriquement, par des organismes autres que la sécurité sociale.

Les temps ont changé, et vont changer encore avec la réorientation du soutien de l'Etat, dans tous les domaines, exclusivement vers les couches démunies, ce qui oblige au passage l'établissement d'une carte nationale des populations en question. Une chose est sûre, l'inévitable contractualisation de l'acte médical ne peut que contribuer à la création d'un climat de compétition et de concurrence qui appellent à un profond changement des mentalités des travailleurs du secteur de la santé et l'amélioration de l'accueil et des soins prodigués aux patients.

### Erratum

Dans l'article paru dans notre édition du 02 février dernier, intitulé « Séparation de l'action syndicale : clarifier les concepts pour éviter l'amalgame », une malencon-

treuse erreur s'est glissée. En effet, au lieu de « SNTE, affilié à l'UGTA », il fallait lire « le SNTE, syndicat autonome de l'éducation ».

## Rétention de médicaments et ventes concomitantes

# 20 établissements pharmaceutiques mis en demeure

**Les autorités sanitaires du pays semblent décidées à intensifier la lutte contre les pratiques illégales de spéculation, de rétention ou de ventes concomitantes de produits pharmaceutiques, dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19.**

El-Houari Dilmi

Àinsi, vingt (20) mises en demeure ont été adressées à des établissements pharmaceutiques de distribution pour rétention de médicaments inscrits dans le protocole de traitement de la Covid-19, a indiqué jeudi le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre les pratiques illégales de spéculation, de rétention ou de ventes concomitantes et en vue de garantir la disponibilité et l'approvisionnement continu des pharmacies d'officine en produits pharmaceutiques inscrits au protocole thérapeutique de la Covid-19, les équipes d'inspection, relevant de l'Inspection générale du ministère de l'Industrie pharmaceutique (MIPH) et celles relevant des brigades mixtes ministère du Commerce-MIPH, ont renforcé et intensifié les opérations d'inspection durant la période allant du 29 janvier au 02 février 2022», selon la même source. Toujours selon le ministère de l'Industrie pharmaceutique, «32 opérations d'inspection ont été diligentées en direction des établissements pharmaceutiques de distribution au Centre, à l'Est et à l'Ouest du pays, où il a été constaté le non-respect des dispositions de la réquisition du 18 janvier 2022 ainsi que la rétention d'une importante quantité de médicaments anti-Covid 19 notamment d'Enoxaparine et de Paracétamol et pour lesquelles 20 mises en demeure ont été prononcées».

Le MIPH a noté que «les quantités retenues ont été ventilées vers les pharmacies d'officine, 48 heures après les mises en demeure, selon le constat établi par les inspections menées ce jeudi 03 février 2022». Les inspections ont également procédé à la fermeture provisoire de deux d'établissements pharmaceutiques de distribution «Sarl Attiryak Pharm» à Constantine et «Société Emir pharmaceutique» à Alger pour non-respect de l'obligation de mise à la disposition des officines de toutes les quantités disponibles en stock, dans un délai maximum de 48 heures et ainsi que pour pratique commerciale

## L'association des distributeurs pharmaceutiques rassure

L'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (ADPHA) a tenu à rassurer quant à la garantie de l'approvisionnement "régulier et équitable" du marché national en produits pharmaceutiques à l'échelle nationale.

Dans un communiqué rendu public vendredi, l'Association a fait part de la "mobilisation totale" de ses membres à "continuer de garantir l'approvisionnement en produits pharmaceutiques à travers l'ensemble du territoire national et ce, malgré un contexte économique difficile, marqué par la persistance des effets délétères de la pandémie du Covid-19 qui continue de déstabiliser en profondeur les réseaux de production et de distribution en Algérie et de par le monde".

L'ADPHA "réitère son engagement total et sans conditions pour

illégale, à savoir la vente concomitante et vente dite par packs, ajoute le communiqué. Le ministère a rappelé, dans ce cadre, qu'une boîte mail (requetemedic@miph.gov.dz) est mise à la disposition des pharmaciens d'officine victimes de ces pratiques commerciales illégales pour qu'ils puissent porter directement leurs réclamations à la connaissance des services de l'Inspection générale relevant du ministère.

### PRODUITS PHARMACEUTIQUES : 50 MILLIONS D'EUROS D'EXPORTATIONS EN 2022

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique prévoit des exportations à hauteur de 50 millions d'euros de médicaments et de produits pharmaceutiques en 2022, a indiqué le ministre du secteur, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed. «Nous avions déjà des programmes prévisionnels d'importation, maintenant nous avons mis en place un programme prévisionnel d'exportation. Nous avons eu des promesses pour 50 millions d'euros d'exportation pour 2022. J'espère qu'on ira plus loin», a expliqué Lotfi Benbahmed, mercredi soir, à la Télévision nationale. Lotfi Benbahmed a néanmoins souligné que l'exportation du médicament est une «affaire assez complexe» et qu'il s'agit aussi d'un «travail de fond» déjà entamé, notamment par la mise en place d'un dispositif réglementaire pour accompagner les opérateurs algériens. Le ministre a précisé, dans ce sens, que l'exportation comprend, entre autres, des problématiques intersectorielles inhérentes aux ministères du Commerce et des Finances, d'où la mise en place de comités mixtes. «Ce dispositif permettra, à la fois, de transférer industriellement des produits pharmaceutiques et de se projeter à l'export pour les opérateurs locaux tout comme pour les multinationales», a expliqué le ministre.

Par ailleurs, Benbahmed a fait savoir que le taux d'intégration locale a atteint les 62% en 2021, estimant que ce taux «atteindra ou même dépassera les 70% en 2022».

un approvisionnement régulier et équitable en produits pharmaceutiques pour l'ensemble de la population, y compris celle des régions les plus isolées du pays», ajoute la même source, soulignant que "l'ensemble des acteurs de notre système de santé publique, à quelque niveau où ils exercent, doivent pouvoir travailler dans l'harmonie, le calme et la sérénité avec les pouvoirs publics, garants en dernier ressort de la sécurité sanitaire nationale".

Sur un autre registre, l'ADPHA s'est dit "légitimement préoccupée par toute une série d'accusations infondées qui tendent à rendre les grossistes répartiteurs, responsables des dernières perturbations ayant touché le marché interne de médicaments, notamment ceux en rapport avec les protocoles de traitement de la pandémie".

## Selon le Dr Lyes Merabet «Si la décrue continue au même rythme, l'Algérie aura dépassé la quatrième vague»

Abdelkrim Zerzouri

«En tant que syndicat, nous valorisons la décision de la reprise des cours (ndlr, annoncée pour dimanche 6 février)», a déclaré Lyes Merabet, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP). Considérant qu'une absence prolongée des enfants de l'école peut leur créer des problèmes éducatifs, psychologiques et comportementaux et leur retour à l'école est important. Dans une intervention, hier, à Radio Sétif, le Dr Merabet a estimé qu'après un arrêt de deux semaines, qui a contribué à casser la force de la quatrième vague, donnant lieu à une baisse des cas de contamination, «il est nécessaire de reprendre les cours avec un engagement envers la prévention», prévient-il. «Nous devons attendre quelques semaines avant de lever toutes les mesures préventives et de revenir à une vie normale», a-t-il soutenu. Ajoutant qu'en l'espace d'une semaine, «nous constatons une baisse constante du nombre des personnes

infectées et une courbe descendante de la force de la vague, traduite par une baisse de la pression dans les services des urgences, les cliniques privées, les laboratoires et les pharmacies». Ce qui lui fera dire que «si la décrue continue au même rythme cette semaine, l'Algérie aura officiellement dépassé la quatrième vague et l'aura laissée derrière elle. Une quatrième vague qui a quand même épousé le secteur de la santé, souligne le Dr Merabet, où le nombre des contaminations des travailleurs est estimé à des milliers, «mais relativement on n'a pas enregistré un grand nombre de victimes par rapport aux vagues précédentes», précise-t-il. Non sans relever que, «malheureusement, nous avons enregistré le décès de 451 médecins de différentes disciplines et filières, et ce nombre est susceptible d'augmenter, en raison de la présence d'un certain nombre dans les hôpitaux, dont certains sont dans un état critique de réanimation». L'intervenant a préconisé que les prochains jours, après la stabilité de la situation épidémique, demeurent la meilleure période de vaccination

pour atteindre une immunité collective et nous protéger de toute urgence possible, Dieu nous en préserve. «La vaccination est la seule solution pour nous à l'avenir», a-t-il insisté.

Interrogé sur le taux de mortalité, qui reste relativement élevé, le Dr Merabet a expliqué que «la cause est due au décalage de cette vague avec la situation avant quelques semaines, il ne s'agit pas de nouvelles infections». Et, à propos de la récente réunion nationale sur la réforme du système de santé, le président du SNPSP indiquera qu'en tant que partenaire social, «nous apprécions grandement les recommandations formulées lors de cette réunion». Ajoutant dans ce contexte que «nous nous sommes tous engagés à ce que 2022 soit l'année du secteur de la santé, en attendant uniquement la fin de cette vague pour commencer réellement la réforme». Très confiant sur le sujet, il a soutenu qu'il y a une grande volonté politique et un engagement élevé de la part de tous à appliquer les résultats de cette conférence nationale, à partir de cette année.



Belkacem Ahcene-Djaballah

## Expressions libres !

re de libération nationale ; les productions traitant de la guerre de libération étant soumises «à l'approbation préalable du gouvernement». Il y eut...

Bref, on a multiplié les textes et les (faux-) barrages, ce qui n'a pas manqué de limiter les champs de l'expression artistique et intellectuelle (qui ne peut qu'être libre, si l'on veut qu'elle soit créative et responsable bien sûr) et d'augmenter le risque de voir les meilleurs de nos créatifs s'en aller s'«éclater» ailleurs, laissant place à la médiocrité ou, pire encore, au vide. En parallèle, on a laissé se développer un paysage médiatique livré à lui-même (avec une loi, celle de 2012, inappliquée et inapplicable car faite bien plus pour des moments et des hommes précis que pour des situations) et audiovisuel livré aux «puissances» affairistes et financières ou politiques (avec une loi, celle de 2014, inappliquée et inapplicable, car faite bien plus pour des moments et des hommes précis que pour des situations). Heureusement, on a distribué plus de 10.000 cartes d'«artistes». On nous prépare une autre loi relative à l'Information, peut-être une autre loi relative aux activités audiovisuelles et quelques livres sur l'histoire du cinéma algérien en attendant le déjà fameux film sur «Abdelkader» et la refonte du champ cinématographique. Heureusement, on a finalement reconnu que Belmadi avait amplement raison concernant l'état de la pelouse du stade Chaker. Et, heureusement que les réseaux sociaux étaient là pour signaler l'accueil lamentable de nos héroïques sportifs revenu(e)s médaillé(e)s de Tokyo. En fin de compte, une com' institutionnelle continue, rapide et complète, une presse libre et régulée par des règles strictes d'éthique et de déontologie, des entreprises de presse transparentes en matière de gestion et de sous et des réseaux sociaux (avec un texte régulant les activités des «influenceurs» et «influenceuses» pour éviter toutes les arnaques) défendant l'intérêt général et des textes réglementaires «ouverts» et «débloquants» ne sont pas si inutiles que ça et seraient les bienvenus. Tout ceci est nécessaire afin que les derniers propos du Chef de l'Etat, sur la liberté d'expression, lors de sa récente visite au MDN (janvier 2022) ne soient mal exploités par des «conseilleurs» en mal de pouvoir ou d'influence. Tout ceci sans tomber (et/ou sans pousser les autres), évidemment, dans l'étalement des vies intimes (notion différente de la vie publique), les insultes, l'émeute, la grève sauvage, les invectives, la diffamation, les menaces, le chantage...

## Internet

### Déconnexions fréquentes et baisse de débit

Mohamed Mehdi

Depuis plusieurs semaines, la connexion ADSL bat de l'aile. Les débits accordés sont loin de ceux figurant sur le contrat. Les déconnexions sont fréquentes. Il faut souvent éteindre et rallumer le modem pour... réanimer la connexion.

Officiellement: «Il n'y a rien». «On ne nous a rien signalé», répondent les opérateurs du call center, «12» ou «100», de l'opérateur. Et lorsque la baisse de débit intervient le week-end, il faut prendre son mal en patience.

Jeudi 3 février 2022, vers 14h, le débit chute terriblement. Les différents tests effectués, y compris sur un ordinateur connecté via un câble réseau, donnent un maximum de 0,77 Mb/s en download (téléchargement) et 2,6 Mb/s en upload (téléversement). Pourtant, ce n'est pas encore la période de l'examen du baccalauréat. Le plus souvent, y compris après redémarrage du modem, le débit du test affiche 1 Mb/s, puis 0,28 et 0,17 Mb/s. C'est un débit équivalent à un abonnement du vieux « 512 Kbps », alors que théoriquement le débit minimum en Algérie peut atteindre jusqu'à 10 Mo.

Ouvrir des adresses de messagerie (email) devient très difficile. Il faut parfois plus de dix minutes de tentatives (rafraîchissement de la page). Même le site de l'opérateur est soumis à la même lenteur. Après plusieurs tentatives, le site www.at.dz s'ouvre enfin. On tente de signaler le dérangement. Il faut pas moins de 30 secondes pour que la page se charge... partiellement. En effet, la case « reCAPTCHA », la mesure de sécurité par «authentification par question-réponse» qu'Algérie Télécom a choisi d'intégrer dans cette démarche de signalement des dérangements (téléphone ou Internet), ne s'affiche pas tout le temps.

Il faut, là aussi, effectuer plusieurs tentatives pour que les éléments de la page s'affichent convenablement.

Mais ce n'est pas encore gagné. Une fois le formulaire rempli, un message provenant du serveur d'Algérie Télécom vous informe qu'il est « Impossible de contacter le service reCAPTCHA. Vérifiez votre connexion, puis réessayez. » Rebelote, il faut relancer de nouveau l'opération, avant de réussir au bout de la quatrième ou cinquième tentative d'envoi de la requête de dérangement. Là aussi, on n'est même pas sûr que la requête a été reçue, puisque l'email de confirmation n'arrive pas.

#### UN TEMPS DE LATENCE IMPORTANT

Le site de l'ARPCE, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, où il est également possible déposer une réclamation, s'ouvre difficilement lui aussi.

Il est possible d'envoyer vos résultats de tests de débit à l'ARPCE en utilisant l'application «Jawdati», lancée il y a quelque temps par le régulateur. La connexion étant mauvaise, même les tests deviennent difficiles à réaliser, car pour mesurer le débit l'application doit se connecter à un serveur.

Une fois effectués, les résultats des tests peuvent être envoyés à l'ARPCE via la même application. Ces données pourraient, probablement, servir à une évaluation de la qualité de service de la connexion ADSL.

Car, contrairement aux trois opérateurs mobiles, la connexion Internet ADSL d'Algérie Télécom n'a jamais fait

l'objet, à ce jour, d'une enquête sur la qualité de service (QoS) de la part de l'ARPCE (ex-ARPT).

Cependant, la mauvaise connexion constatée jeudi, date de plusieurs semaines déjà. Depuis le 12 janvier plus exactement, où il n'était pas impossible, plusieurs fois dans la journée, d'avoir des débits de téléchargement de 0,1 Mb/s pendant une durée d'une demi-heure et plus. Mais le plus inquiétant dans ces dérangements de l'ADSL, c'est le temps de latence (ping) d'une connexion qui, depuis quelques semaines, dépasse les 250 millisecondes (ms), 565 ms, voire même 1004 ms. Vendredi, le ping d'une connexion (théorique) de 20 Mbps était de 944 ms, avec un téléchargement de 0,17 Mb/s et 2,2 Mb/s en upload.

#### INSUFFISANCE DES ÉQUIPEMENTS OU «ATTAQUES DDOS» ?

Le défaut d'une communication transparente de la part de l'opérateur Algérie Télécom ne permet pas de connaître les raisons « officielles » de cette importante chute de débit, signalée dans plusieurs quartiers de la capitale, et même dans d'autres grandes villes du pays.

Cependant, et selon les explications d'un spécialiste des questions du numérique, cette baisse peut avoir plusieurs causes. Celle qu'il favorise, reste le «manque d'équipements» pour canaliser la consommation de débit.

Selon notre source, l'augmentation du débit, passant à un minimum de 10 Mbps, opérée depuis plus d'un an par Algérie Télécom n'a pas arrangé les choses. «On a multiplié par 2,5 la quantité de données (en passant de 4 à 10 Mbps), mais si on garde les mêmes équipements dans les quartiers, cela provoque des congestions du réseau», dit-il. «Un haut débit (théorique) avec un fort temps de latence (ping), sans multiplier les accès, c'est-à-dire les routes par lesquelles les données transitent, c'est comme si on n'a pas fait grand chose», ajoute notre interlocuteur.

D'autres sources privilégiées, pour expliquer ces baisses de débit récurrentes, les attaques par déni de service distribué, communément appelées «attaques DDoS», des serveurs d'Algérie Télécom. Selon cet avis,

«c'est ce qui explique les problèmes de DNS (Système de noms de domaine) qui ralentissent l'accès aux adresses recherchées, y compris les plus communément utilisées, comme Google, Facebook, Youtube, mais aussi des sites web comme celui d'Algérie Télécom ». Comme le manque d'équipements, les attaques DDoS provoquent elles aussi des «congestions». «C'est ce qui explique, ajoutent nos sources, que de fortes congestions se débloquent subitement et que la connexion redevient normale, suite à une intervention des techniciens des fournisseurs d'Internet», affirme-t-on.

Toutes ces «explications» ne sont que des hypothèses dans l'attente d'une communication officielle de la part de l'opérateur historique, Algérie Télécom, détenteur du monopole de la téléphonie fixe et de l'Internet ADSL en Algérie.

Un dernier test avec l'application «Jawdati», qui donne un ping de 240 ms, 0,23 Mb/s en téléchargement, et 1,57 Mb/s d'upload, montre que la panne persiste depuis plus de 24 heures.

## Près de 50.000 nouveaux cas de cancer par an

L'Algérie enregistre annuellement près de 50.000 nouveaux cas de cancer tous types confondus, selon les données du registre national des cancers relevant de l'Institut national de la santé publique (INSP). Parmi les types de cancers les plus répandus dans la société, le registre national cite le cancer colorectal, du poumon, de la prostate, de la vessie et de l'appareil digestif chez les hommes. Ensuite, le cancer du sein, le cancer colorectal, de la glande thyroïde et du col de l'utérus chez les femmes. Le cancer du tube digestif reste généralement le prédominant au niveau national chez les deux sexes. Les experts imputent cette large prolifération en Algérie, à l'instar de certains pays du monde, à plusieurs facteurs, dont le changement du mode alimentaire de la population, dominé par les aliments industrialisés, à des facteurs environnementaux, comme la pollution, les engrangements qui sont ajoutés à l'agriculture, ainsi qu'à d'autres facteurs génétiques.

Le cancer du sein, un des types de cancer les plus répandus selon l'INSP, enregistre plus de 14.000 cas annuellement. Ce type de cancer a une particularité en Algérie, en ce sens qu'il touche les femmes à un âge précoce dans la limite des 40 ans, contrairement aux pays avancés où il se répand parmi les femmes âgées 55 ans et plus.

L'Etat déploie d'importants efforts en vue d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes, à travers l'ouverture de plusieurs centres sur le territoire, en vue de rapprocher la santé du citoyen, l'ouverture de services de chimiothérapie dans tous les territoires, en sus de la formation des médecins généralistes en vue de contribuer, de concert avec leurs homologues spécialistes, dans le diagnostic et le dépistage précoce, dans le but de prendre en charge le cancer dès son apparition, ce qui permet de le classer parmi les maladies chroniques.

Parmi ces efforts figurent également la restauration et la réactivation du Fonds national de lutte contre le cancer par le ministère de la Santé, afin de renforcer les régions nécessitant des équipements d'imagerie et de radiothérapie, ainsi que l'acquisition des médicaments innovants au profit des

patients pour qu'ils puissent bénéficier du même type de traitement appliqué dans les pays développés et améliorer leur qualité de vie.

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid avait fait état du lancement du deuxième plan quinquennal 2020-2024 de lutte contre le cancer en Algérie, ce qui permettra aux pouvoirs publics et aux experts de maîtriser ce type de maladie, notamment en matière de radiothérapie, d'autant que le patient souffre encore du problème des temps d'attente longs entre les rendez-vous, en dépit du lancement par le ministère d'une plateforme dédiée à cet effet.

#### PLAIDOIRIE POUR L'AMÉLIORATION DE LA RADIOTHÉRAPIE ET LA MISE À DISPOSITION DES MÉDICAMENTS

Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration de la Journée mondiale contre le cancer, qui coïncide avec le 4 février de chaque année, des spécialistes et des associations d'aide aux personnes atteintes de cancer ont plaidé pour l'amélioration de la prise en charge des patients dans le domaine de la radiothérapie et la mise à leur disposition des médicaments qui connaissent de temps en temps des ruptures. En dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics visant à améliorer la prise en charge de cette maladie, le chef de service d'oncologie au Centre Pierre-et-Marie-Curie (CPMC) de l'hôpital Mustapha-Pacha d'Alger, Pr. Kamel Bouzidi a souligné les ruptures enregistrées de temps en temps qui peuvent parfois durer entre trois et six mois, ainsi qu'à la difficulté de prendre des rendez-vous de radiothérapie après que le patient ait subi une chimiothérapie et une intervention chirurgicale.

S'agissant de la radiothérapie, Pr. Bouzidi a salué l'amélioration de la prise en charge des patients dans les centres d'Annaba, Batna et Tlemcen, la qualifiant d'«insuffisante», ce qui amène les patients à recourir aux services du secteur privé où les coûts sont très élevés. La présidente de l'Association « Al-Amel » d'aide aux cancéreux, Hamida Kettab a affirmé que les patients attendent parfois six (6) mois pour

s'agir de la radiothérapie. Entre autres causes, elle a rappelé le changement par certaines sociétés mondiales de leurs cadres juridiques ou du siège de leurs usines, les mesures d'achat des médicaments outre le manque de matière première auprès des fabricants des médicaments, dévoilant la réception cette semaine de certains médicaments pour le traitement du cancer qui étaient en rupture.

## Modernisation du système de santé Benbouzid insiste sur la contractualisation et la numérisation

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a souligné, jeudi à Alger, l'importance de la contractualisation et de la numérisation dans l'amélioration et la modernisation du système de santé. Dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion tenue au siège du ministère sur la contractualisation dans le secteur de la santé, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la contractualisation et de la numérisation en matière d'amélioration et de modernisation du système de santé pour parvenir à des ser-

vices de santé efficaces qui prennent en charge les besoins des citoyens. Dans ce sens, le ministre a fait savoir que cette rencontre "s'inscrit dans le cadre des actions du ministère visant à suivre la mise en œuvre des recommandations issues du séminaire national sur la modernisation du système de santé, qui s'est tenu les 8 et 9 janvier derniers sous la forme de huit ateliers pluridisciplinaires, notamment l'atelier qui portait sur le système de contractualisation et ceux relatifs au domaine de la numérisation. Dans ce

sillage, M. Benbouzid a mis en avant le travail de terrain en cours selon un calendrier pour mettre en œuvre les recommandations sur le terrain à court et moyen terme, estimant que la réforme du système de santé se fait progressivement et demandera du temps.

Le ministre a évoqué les actions en cours pour améliorer et organiser les polycliniques en vue de rapprocher les soins et les services de santé du citoyen, citant le projet de création d'une Agence nationale pour la numérisation de la santé.

## 40e session du Conseil exécutif de l'UA **Lamamra transmet un message de Tebboune à la présidente d'Ethiopie**



Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a transmis un message de la part du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la Présidente d'Ethiopie, Sahle Work Zewde.

M. Lamamra a transmis ce message lors de l'audience que lui a accordée la présidente éthiopienne au niveau de sa résidence personnelle à Addis Abeba et ce, en marge de sa participation aux travaux de la 40e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA).

A cette occasion, M. Lamamra a transmis les salutations fraternelles et le message du Président Tebboune à la présidente éthiopienne.

De son côté, Mme Sahle Work Zewde a exprimé sa haute considération au Président Tebboune, se disant fière du partenariat stratégique algéro-éthiopien.

## Le Commandant des Forces navales s'entretient avec le Commandant de l'AFRICOM

Le Général-Major, Commandant des Forces navales, s'est entretenu, en marge des travaux du Congrès des Chefs de la Défense des Etats de l'Afrique qui se tient à Rome, avec le Commandant du Commandement militaire américain en Afrique (AFRICOM), le Général Stephen J. Townsend, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "En marge des travaux du Congrès des Chefs de la Défense des Etats de l'Afrique 2022, qui réunit les Chefs des Etat-Majors des pays du continent africain et le Commandement militaire américain en Afrique (AFRICOM), du 1er au 04 février 2022, Monsieur le Général-Major, Commandant des Forces navales, s'est entretenu avec le Commandant du Commandement militaire américain en Afrique AFRICOM, le Général Stephen J. Townsend à qui il a transmis les salutations de Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha,

Elle a également affiché sa disponibilité à œuvrer avec son frère le Président Tebboune à faire avancer ce partenariat.

L'audience a constitué une occasion pour passer en revue les derniers développements au niveau continental, notamment dans la région de la Corne de l'Afrique, mais aussi pour échanger les vues sur les prochaines échéances, notamment le sommet africain prévu les 5 et 6 février et le sommet Afrique-Europe qui se tiendra à Bruxelles les 17 et 18 du même mois.

Les deux parties ont salué la convergence des vues et des positions des deux pays frères sur des questions cruciales pour le continent africain, ce qui confirme la profondeur des relations stratégiques qui les lient et leur volonté politique sérieuse à relancer les efforts de stabilité et de développement en Afrique.

## Justice **Six ans de prison requis contre Houda Feraoun**

Le procureur général près la Cour d'Alger a requis, jeudi, 6 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Houda Imane Feraoun et de l'ancien directeur d'Algérie Télécom (AT), Kebbal Tayeb, poursuivis dans l'affaire de conclusion de deux marchés relatifs à la fibre optique.

Le parquet général a également requis une peine de 3 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre des membres de la Commission de négociation des marchés avec les deux sociétés «Huawei» et «ZTE»,

ainsi qu'une peine d'un (1) an de prison ferme et d'une amende de 500.000 DA à l'encontre des anciens cadres de l'entreprise AT impliqués dans la conclusion des deux marchés.

Quant aux deux opérateurs «Huawei» et «ZTE», le procureur général a requis une amende de 4.000.000 DA chacun, avec interdiction aux deux sociétés de prendre part à tout marché public pour une durée de 5 ans. Le procureur général a également requis des peines complémentaires portant confiscation de tous les biens immobiliers et mobiliers, des comptes bancaires de l'ancienne ministre, de Kebbal

Tayeb et d'anciens cadres d'AT.

Le procureur général a indiqué que ces deux marchés ont causé une perte financière au trésor public estimée à plus de 39 Mds de DA, soulignant que le recours au gré à gré simple en vue de la conclusion des deux marchés à des sommes colossales est «une violation flagrante des lois». Le procureur général a également fait savoir que les deux opérateurs n'avaient réalisé que 370.000 lignes de fibres optiques sur un total de 1.100.000 lignes de fibre optique prévues dans les deux marchés. A l'issue du réquisitoire du parquet général, le collectif de défense a entamé ses plaidoiries.

## Les procès de Khalida Toumi et Ali Haddad reportés

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté jeudi le procès de l'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, poursuivie pour des chefs d'inculpation liés à la corruption, au 17 février en cours.

Le report de ce procès intervient à la demande du collectif de la défense suite au retrait d'un avocat de l'un des accusés dans cette affaire. L'ancienne ministre de la Culture qui se trouve depuis novembre 2019 en détention provisoire à l'Etablissement pénitentiaire de Koléa, est poursuivie pour «abus de fonction, di-

lapidation de deniers publics et octroi d'indus avantages».

Plusieurs responsables du secteur de la culture sont également poursuivis dans cette affaire, notamment ceux qui étaient en charge de la gestion des manifestations culturelles durant la période où Khalida Toumi était à la tête du secteur, dont celle de «Tlemcen, capitale de la culture islamique» en 2011. La même juridiction a également décidé, le même jour, de reporter le procès de 'homme d'affaires et ex-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad et d'anciens ministres des secteurs des Transports et des Tra-

vaux publics au 17 février. Le report intervient à la demande du collectif de défense, en raison de l'absence d'accusés non arrêtés. Ali Haddad, les deux anciens ministres Ammar Ghoul et Abdelkader Kadi, ainsi que d'autres responsables des secteurs des Transports et des Travaux publics, sont poursuivis pour octroi de privilégiés injustifiés, abus de confiance et infraction à la loi, notamment lors de la conclusion en 2008, d'un marché de réalisation du projet de dédoublement du chemin de wilaya d'Ain Defla et de son raccordement à l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest.

## Sonatrach **Extension du contrat de vente de GNL destiné à la Grèce**

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe énergétique grec DEPA ont conclu un accord portant sur l'extension du contrat, de long terme, relatif à la vente et achat de gaz naturel liquéfié (GNL) sur le marché grec, et ce, à compter du 1er janvier 2022, a indiqué jeudi un communiqué de la compagnie algérienne. Outre la livraison de car-

gations de GNL au groupe énergétique grec DEPA, l'accord prévoit également une «réadaptation des termes contractuels existants en accord avec les développements actuels et futurs des marchés énergétiques», précise le communiqué.

A travers cet accord, «les deux parties confirment et consolident leur partenariat historique pour

l'approvisionnement en gaz du marché grec dans une conjoncture de marché marquée par la hausse des prix et la multiplication des acteurs», a souligné Sonatrach, rappelant que ses relations commerciales avec le groupe grec ont débuté en 2000, et qu'elle représente actuellement «le plus important fournisseur de GNL du marché grec».

## Finances **Les banques autorisées à ouvrir des comptes de trésorerie devise**

La Banque d'Algérie (BA) a adressé aux banques une nouvelle note relative à l'ouverture des comptes de trésorerie devise, publiée sur son site web. Il s'agit de la note N 02/2022, datant du 26 janvier 2022, et signée par le Directeur Général des changes, Louai Zidi. Elle intervient en application de l'article 4 du règlement N 04-2020 du 15 mars 2020, relatif au marché interbancaire des changes, des opérations de trésorerie devise et aux instruments de couverture du risque de change. A cet effet, la note porte

à la connaissance des banques «qu'elles peuvent ouvrir des comptes de trésorerie devise, sur les livres de la Banque d'Algérie». «Ces comptes, seront dédiés au traitement des opérations de trésorerie devise conclues entre banques pour leur compte ou pour le compte de leur clientèle, et sont soumis aux mêmes règles de fonctionnement et d'habilitation que celles régissant le compte trésorerie dinar», stipule le document. «Ces comptes fonctionnent de façon créditrice et ne doivent en aucun cas afficher une

position débitrice», explique la même source. La Banque d'Algérie a, par ailleurs, noté que «le compte devise fonds propres continuera à être dédié à toutes les opérations propres à la banque», précisant que «les banques transmettront à la Banque d'Algérie (Direction générale des relations financières extérieures-DGRFE), la liste des personnes habilitées à le mouvementer». Les mécanismes de fonctionnement des comptes devises trésorerie seront détaillés par une note de la DGRFE, souligne la note.

## Commerce **Le délai pour l'obtention du registre électronique prorogé au 30 juin**

Le délai fixé pour convertir le registre de commerce traditionnel au registre de commerce électronique a été prorogé au 30 juin prochain, selon un décret exécutif publié au Journal Officiel (JO) n 7. «Le délai de la mise en conformité des extraits de registres de commerce prévu par les dispositions de l'article 7 du décret exécutif n 18-112 du 5 avril 2018,

fixant le modèle de l'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique, modifié et complété, est prorogé au 30 juin 2022», est-il indiqué dans ce texte signé par le Premier ministre Ahmed Benabderrahmane, le 23 janvier dernier.

«Les administrations publiques et les établissements publics économiques ne peuvent accepter,

dans leurs transactions commerciales après l'expiration de ce délai que les extraits du registre de commerce délivrés sous format électronique», stipule le même décret exécutif. Pour rappel, le dernier délai de la mise en conformité des extraits de registres de commerce au modèle délivré sous format électronique avait été fixé auparavant au 31 décembre 2021.

## Syrie : les Etats-Unis éliminent le chef de Daech

**Joe Biden a assuré avoir éliminé une «menace terroriste majeure» après la mort du chef du groupe jihadiste Etat islamique (EI/Daech), Abou Ibrahim al-Hachimi al-Qourachi, lors d'une opération des forces spéciales américaines en Syrie.**

Les Etats-Unis "ont éliminé une menace terroriste majeure dans le monde", a dit le président américain dans une allocution aussi brève que solennelle à la Maison Blanche. "Dans un ultime geste désespéré de couardise", Qourachi, à la tête de la nébuleuse jihadiste depuis deux ans, "a choisi de se faire exploser (...), emportant plusieurs membres de sa famille avec lui, comme l'avait fait son prédecesseur" Abou Bakr al-Baghdadi, tué dans un raid américain en octobre 2019, a lancé Joe Biden. "Il s'est tué ainsi que sa famille proche sans combattre, alors même que nous essayions de l'appeler à se rendre", a précisé le général Kenneth McKenzie, chef du Commandement central de l'armée américaine. Le haut gradé a indiqué que la violence de l'explosion avait projeté le corps "par terre à l'extérieur du bâtiment", et que Qourachi avait été identifié par ses empreintes digitales et son ADN.

Joe Biden a suivi l'opération depuis l'ultra-sécurisée "Situation Room" comme en témoigne une photo diffusée par la Maison Blanche, montrant le président en bras de chemise, très concentré, aux côtés entre autres de la vice-présidente Kamala Harris. Le raid contre Qourachi, très peu connu du grand public, a duré environ deux heures dans la nuit de mercredi à jeudi. Après l'assaut du commando, arrivé en hélicoptère près de camps de déplacés de la localité d'Atmé, dans le nord-ouest de la Syrie, des correspondants de l'AFP ont trouvé un bâtiment en partie détruit, au sol maculé de sang.

Sur un autre site, les restes carbonisés d'un hélicoptère américain, victime d'un problème technique et détruit par les forces spéciales avant d'être abandonné. Joe Biden a évoqué une attaque "incroyablement difficile", en raison de la présence

dans l'immeuble de civils, utilisés comme boucliers humains selon les Américains.

### CIVILS

L'opération a fait "au moins trois victimes civiles", la femme de Qourachi et deux enfants, morts dans l'explosion causée par le chef jihadiste, a précisé le Pentagone. Les Etats-Unis ont assuré qu'aucun civil n'avait été tué en raison d'actions des forces spéciales elles-mêmes. Le sujet est particulièrement délicat pour l'armée américaine, impliquée fin août dans une frappe de drone qui a tué par erreur dix civils, dont sept enfants, à Kaboul.

Le président américain a dit avoir privilégié une opération commando, "beaucoup plus risquée" pour les soldats américains, plutôt qu'une frappe aérienne, par égard pour les civils. Aucun militaire américain n'a été blessé, que ce soit dans l'explosion causée par le chef jihadiste, ou lors d'affrontements qui ont opposé ensuite les Américains à un autre jihadiste et à sa femme à un étage inférieur du bâtiment, morts tous les deux, puis à des assaillants venus de l'extérieur, dont deux ont perdu la vie. Joe Biden a assuré que les Etats-Unis restaient engagés dans la lutte contre le terrorisme.

### YAZIDIS

Qourachi, de nationalité irakienne, avait pris fin octobre 2019 la tête du groupe ultra-radical responsable de nombreuses atrocités, exactions et attentats au Moyen-Orient et dans plusieurs pays occidentaux. Joe Biden l'a décrit comme le "responsable" d'une récente attaque contre une prison en Syrie, et le "pilote du génocide" et des viols de masse contre la minorité des



Yazidis. Surnommé "le professeur" ou le "destructeur", Amir Mohammed Saïd Abd-el Rahman al-Mawla était un jihadiste aux multiples alias, présenté par l'EI comme "l'émir" Abou Ibrahim al-Hachimi al-Qourachi depuis son accession à la tête du groupe jihadiste.

Abou Ahmad, le propriétaire de la maison où il se terrait, a indiqué à l'AFP que Qourachi avait "vécu ici pendant 11 mois. Je n'ai rien vu de suspect. Il venait juste me voir pour payer le loyer". Les hélicoptères américains ont décollé d'une base dans la ville à majorité kurde de Kobani (nord) et des membres des Forces démocratiques syriennes (FDS), dominées par les Kurdes et formées par les Etats-Unis, ont par-

ticipé à l'opération, mais sans prendre part à l'assaut lui-même, selon Washington.

Joe Biden a salué jeudi la contribution "essentielle" des FDS. Le porte-parole du commandement militaire irakien Yehia Rasool a lui assuré sur Twitter que l'opération avait "été exécutée après des informations précises fournies à la coalition internationale par les renseignements irakiens". Le raid est intervenu quelques jours après la fin d'un assaut de l'EI contre une prison tenue par les FDS, la plus importante offensive du groupe jihadiste depuis sa défaite territoriale en Syrie en 2019. Malgré la perte de ses fiefs en Syrie et en Irak voisin, le groupe Etat islamique continue de mener des attaques à travers des cellules dormantes.

## Xi et Poutine dénoncent l'influence américaine «négative» pour la paix



En froid avec Washington, Vladimir Poutine et Xi Jinping ont fustigé à l'unisson vendredi l'influence américaine "négative" pour la paix, juste avant de célébrer l'unité mondiale aux Jeux olympiques de Pékin.

Cette rencontre des présidents russe et chinois intervient dans un contexte de tensions avec les Occidentaux autour de l'Ukraine et d'un boycott diplomatique des JO d'hiver de Pékin, à l'initiative des Etats-Unis.

Les deux alliés ne s'étaient pas vus en tête-à-tête depuis le début de la pandémie. Et cette rencontre était pour Xi Jinping sa pre-

mière avec un dirigeant étranger depuis près de deux ans. À l'issue de leur entretien dans une résidence d'Etat de Pékin, la Chine et la Russie ont publié une déclaration commune pour dénoncer l'influence américaine et le rôle des alliances militaires occidentales en Europe comme en Asie, les jugeant déstabilisatrices. Dans le viseur: l'administration du président américain Joe Biden, qui a entrepris de resserrer les rangs des alliés occidentaux après les divisions de l'ère Trump.

Brockard "une approche de guerre froide", les deux pays se disent "opposés à tout élargisse-

ment futur de l'OTAN" et dénoncent "l'influence négative pour la paix et la stabilité" des Etats-Unis dans la région Asie-Pacifique. L'an dernier, le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg avait plaidé pour une adaptation de l'Alliance face aux nombreux défis posés par Pékin. L'OTAN est également pour la Russie au centre de la crise en Ukraine. Les Occidentaux dénoncent les quelque 100.000 militaires russes déployés depuis des semaines à la frontière de son voisin pro-occidental. La Russie dément toute volonté d'invasion et affirme vouloir seulement garantir sa sécurité, alors que

Washington prévoit d'envoyer 3.000 militaires en renfort en Europe de l'Est. Pour sa sécurité, Moscou exige notamment que l'OTAN s'engage à refuser une adhésion de l'Ukraine, une demande que rejettent les Occidentaux.

### UN EXEMPLE DE RELATION

Pékin et Moscou se disent par ailleurs "préoccupés" par la création en 2021 de l'alliance militaire des Etats-Unis avec le Royaume-Uni et l'Australie (Aukus). Lors de son entretien avec Xi Jinping, le président russe a salué les relations d'une qualité "sans précédent" de son pays avec la Chine, selon des propos retransmis à la télévision russe. Un "exemple de relation digne, où chacun aide et soutient l'autre dans son développement", a estimé M. Poutine.

La rencontre va permettre "d'injecter plus de vitalité" entre les deux pays, a souligné M. Xi, cité par l'agence Chine nouvelle. Vladimir Poutine entretient des liens étroits avec le président Xi Jinping, son "cher ami". M. Poutine a évoqué vendredi la préparation d'un nouveau contrat de fourniture de 10 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel à la Chine en provenance de l'extrême-orient russe.

### BANQUET ET BULLE SANITAIRE

Plusieurs pays occidentaux, Etats-

Unis en tête, ont décidé de snobber les JO de Pékin pour dénoncer les violations des droits de l'Homme en Chine, notamment dans la région du Xinjiang (nord-ouest) où vit la minorité musulmane ouïghoure. En vertu de ce "boycott diplomatique", les Américains et quelques-uns de leurs alliés n'ont envoyé aucun responsable pour assister à la cérémonie d'ouverture. Leurs athlètes en revanche participeront bien aux compétitions.

Dans une tribune publiée jeudi par l'agence Chine nouvelle, M. Poutine en personne a dénoncé sans les nommer les Etats-Unis et leur "tentative de mélanger sport et politique au profit de leurs intérêts égoïstes". Sans revendiquer un boycott, beaucoup de pays ont invoqué la pandémie pour ne pas envoyer de chef d'Etat à Pékin.

Faute de têtes d'affiche occidentales, le pouvoir chinois se rattrape avec une liste de dirigeants amis, dont certains en délicatesse avec Washington ou les droits de l'Homme. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane font partie de la vingtaine de dirigeants présents.

Les invités auront droit à un banquet de bienvenue avant la cérémonie d'ouverture, selon la télévision chinoise. Le protocole sanitaire entourant la visite des dirigeants étrangers n'est pas connu, alors que les JO se déroulent dans une bulle d'où sportifs, encadrements et journalistes ne peuvent sortir.

## De qui et de quoi voulons-nous dépendre ?

Par Derguini Arezki\*

### Suite et fin

Dans le sillage d'A. SEN, on peut demander : ne se comportait-on pas de la même façon dans la société de subsistance avec les artisans et les marchands<sup>[4]</sup> ? On ne comptait pas sur leur sympathie et leur solidarité, on ne les comptait pas parmi les siens, on voulait être quitte avec eux. Adam Smith confondait-il aussi familier et étranger ? Mais aussi, amour de soi et amour de l'humanité n'arrivent-ils pas parfois à se confondre, à être l'un dans l'autre ? Le boulanger et le boucher n'arrivent-ils pas parfois à s'identifier dans l'amour de leur métier et de leur travail bien fait ?

On ne devrait donc pas être porté à confondre la relation de personnes qui ne se doivent rien à celle de personnes qui ont des devoirs réciproques. Ni la relation des personnes avec qui on peut être en empathie, avoir de la sympathie, telles celles qui cultivent avec nous l'industrie de la tribu, avec d'autres dont on ne peut, ni ne veut se mettre à la place. Et encore, ne faut-il pas se connaître et connaître son concurrent pour remporter la compétition ? L'empathie n'exclut l'antipathie.

Le producteur spécialisé dépend absolument d'autrui. Il ne pourra continuer d'exercer son métier que s'il recouvre ses coûts, parvient à solder ses comptes. L'échange crée de l'interdépendance, mais fait abstraction du lien social. Il solde les comptes, il rend quitte, indépendant. Ce qui le rend souvent avantageux, mais tend aussi à transformer la société en société liquide<sup>[5]</sup>. Ce qui crée du lien social, c'est l'amour de l'industrie nationale<sup>[6]</sup> qui fait que les producteurs coopèrent. De plus, A. Smith s'imagine dans une société où tout le monde est spécialisé dans une production et que l'accroissement de chaque production conduit à l'accroissement de toute la production et que tout le monde est attaché à la production globale.

Il y a alors identité parfaite entre l'intérêt de chacun et l'intérêt de tous, intérêt général qui peut par ailleurs se révéler non écologique. Et c'est bien ce que soutenait Adam Smith : si l'on sert le développement de l'industrie nationale, l'intérêt particulier se confond avec l'intérêt de tous.

On peut ainsi affirmer que réduire les relations d'une personne aux seules relations que son métier lui permet d'exercer, autrement dit les échanges d'une personne aux seuls échanges avec les étrangers, c'est transformer les relations des individus dans une société à des relations entre étrangers. Cela n'est concevable ni dans le milieu familial, ni dans celui du travail, ni dans celui des affaires. « Le monde des affaires sans codes moraux est non seulement indigent moralement, mais il risque également de réaliser des performances très médiocres »<sup>[7]</sup>. Une personne s'inscrit toujours dans un système d'interdépendances quoiqu'il puisse ne pas en avoir la perception.

C'est toujours sur la congruence des intérêts que l'individu et la société comptent. Il y a chez A. Smith, comme une morale de l'intérêt commun qui se fonde sur la congruence de l'intérêt particulier et de l'intérêt national. Intérêt commun et intérêt particulier doivent se soutenir mutuellement pour être servis. La sympathie est communion des intérêts. Ils se complètent, s'opposent, mais ne s'excluent pas en règle générale. Entre de purs étrangers, ils s'excluent. L'exclusion est un cas, pas la règle générale. Effectivement dans la production, il faut qu'il y ait en même temps de la compétition et de la coopération. Mais aussi dans l'échange. La sympathie avec le boulanger ou le boucher est la-



tente. On ne peut donc pas réduire les relations entre les individus à des relations entre étrangers et de seule compétition.

C'est la raison pour laquelle, dans les sociétés postcoloniales, l'extension du marché, comme extension de la logique de l'intérêt particulier, privé de ses dimensions globale et amicale, oubliant la préférence locale et nationale, a abouti à la destruction de la confiance sociale, compliquant la coopération au lieu de la faciliter. Les intérêts réciproques n'ont pas été compris.

On répète souvent et à raison que « le commerce c'est la confiance », car seule la confiance peut faire admettre à l'acheteur que l'asymétrie d'information souvent inévitable entre lui et le vendeur ne sera pas utilisée contre lui. Quand j'achète un outil, une machine qu'un vendeur fait produire en Chine et que le produit n'est pas certifié, je ne peux pas avoir la connaissance de la qualité du produit, je ne peux donc faire confiance qu'à son prix. J'achèterai moins cher si je ne peux pas compter sur la confiance que j'ai dans le vendeur qui m'assure du rapport qualité/prix<sup>[8]</sup>.

Protéger, développer la confiance sociale est une exigence du développement des échanges. Des sociologues parlent de capital social pour désigner la confiance sociale, des économistes parlent de facteur de production invisible, des politistes d'institution invisible. Mais ici aussi confiance sociale et calcul ne s'excluent pas, ils se complètent. Le calcul est une confiance objectivée, il écarte la défiance et épargne la confiance. La confiance doit être bien placée, dit aussi le sens commun.

### LA LOGIQUE DU DON N'EST PAS PROPRE À LA SOCIÉTÉ DE SUBSISTANCE

Rappelons que le marché naît à l'extérieur de la tribu. Ce n'est pas pour cela qu'il faut dire que dans la société non marchande la règle de l'échange c'est le don. Il y a d'abord

peu d'échange, les producteurs produisant les mêmes choses. Il y a aussi du donnant-donnant ou troc et du prêt. Cependant, à la différence de la société marchande ce qui circule le plus obéit à la règle du don et du contre-don différé plutôt qu'à la règle du donnant-donnant. Aussi oppose-t-on facilement ce qui s'échange dans la société marchande et ce qui se donne dans la société non marchande pour affirmer que le don caractérise la société non marchande et le donnant-donnant la société marchande. Mais cela n'est pas tout. Dans le marché, un producteur spécialisé vivant d'une seule production par laquelle il doit acheter la production d'autres producteurs spécialisés pour subsister ne peut pas donner sans recevoir.

Sans le donnant-donnant, il ne peut subsister. Mais il peut donner de son surplus. Ici aussi, le don concerne le surplus. Et il est aussi, sinon plus important dans la société marchande.

Si le don ne concerne que le surplus, on ne peut donc pas considérer qu'il est seulement la règle de l'économie de subsistance où il n'y a pas d'échange parce que les producteurs produisent les mêmes choses. La division du travail permet l'échange, elle sépare les productions, mais elle ne les réunit pas d'elle-même. Ce n'est pas parce que les produits de subsistance qui se donnaient dans les sociétés de subsistance s'échangent dans les sociétés marchandes que le don caractériserait les sociétés de subsistance et l'échange les sociétés marchandes. L'échange se rapporte à la division du travail, aux « producteurs indépendants », le don se rapporte à la solidarité des producteurs et des non-producteurs. Avec la division du travail, des producteurs perdent leur activité, des sociétés ont perdu/égaré l'esprit du don et se désolidarisent, et d'autres qui ont gardé un tel esprit et restent solidaires.

Si le mono-producteur reçoit moins que ce qu'il donne, il ne pourra pas subsister de sa seule activité. Le marché ne lui garantissant pas une activité permanente. S'il doit comp-

ter sur le marché pour subsister, il doit recevoir plus afin de pouvoir y rester.

Car le marché étant concurrentiel, il doit pouvoir améliorer son produit ou changer d'activité. Si le marché refuse sa production, il ne pourra subsister que s'il peut compter sur une caisse de solidarité à laquelle il connaît, contribuait, qui peut désormais lui donner/rendre.

Dans la société non marchande, le producteur donne son surplus, il a besoin d'une réciprocité qui n'est pas immédiate, il donne quand il dispose d'un surplus, il reçoit plus tard quand il a un besoin. C'est la logique du don qui fait faire société : les individus s'appuient les uns sur les autres. Dans le marché, entre les individus, ce qui est saillant et suffisant c'est le donnant-donnant, c'est le « nous sommes quittes », le chacun pour soi. Hors du marché, entre les individus lorsqu'il y a société, c'est le don et le contre-don différé qui fait relation. Tu donnes aujourd'hui à la société quand tu es dans le marché, elle te rendra demain si tu en sors. Si entre les individus la logique du don et du contre-don différé ne fonctionne pas, il n'y aura pas de lien, pas de société. La société non marchande recevant moins voit son surplus se raréfier, elle pourra de moins en moins donner, être de moins en moins solidaire. L'expression française « entrer comme dans un marché » signifie bien qu'il y a une différence française entre le marché et la société.

Quand ils entrent en concurrence dans un marché, les producteurs peuvent devenir des étrangers les uns aux autres, ils peuvent oublier ce qu'ils étaient avant d'entrer en concurrence. Ou ils peuvent rester des familiers. Ils peuvent comprendre leur intérêt mutuel, ce de quoi se soucie la justice sociale, mais aussi l'efficacité économique.

**Suite en page 8**

\*Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif - Ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

## De qui et de quoi voulons-nous dépendre ?

Suite de la page 7

**L**e boucher peut comprendre, faire sien, l'intérêt du boulanger, faire société avec le boulanger et son bon pain. Le consommateur peut se mettre à la place du producteur et inversement. Cela fait du bien au marché et pas du tort, cela réalise l'équilibre, l'identité de la production et de la consommation. Le problème d'Adam Smith n'a probablement pas de solution dans la logique où les contraires, amour de soi et amour de l'humanité, s'excluent et ne se complètent pas. Pourtant l'amour de soi ne peut-il pas se voir dans l'amour de l'humanité ? Le respect de soi dans le respect d'autrui ? Et inversement ?

Il n'y a donc jamais confusion de la société et du marché, c'est la confiance qui lie des producteurs qui ne sont « indépendants » qu'en apparence, comme il ne faudrait pas confondre marché et concurrence, coûts de transactions faibles et élevés. Tous les pays riches du monde dépendent de transactions qui se déroulent pour l'essentiel hors des marchés, comme les allocations chômage, les retraites et d'autres composantes du système social, de l'éducation et de la santé. C'est la caisse commune qui fait la société<sup>[9]</sup>. Mais il n'y a pas non plus exclusion.

Reste à savoir comment vont coexister société et marché : l'un peut déteindre sur l'autre. Objectivement, il apparaît que la coexistence du marché et de la société dépend de l'existence d'un surplus qui échappe à la règle du donnant-donnant et reste soumis à la règle du don et du contre-don différé. En d'autres termes, il faut que la société puisse disposer d'un surplus qui soit régulièrement renouvelé, pour qu'elle puisse ensuite vouloir en faire don.

### LA QUESTION DU SURPLUS ET DES PROPENSIONS SOCIALES

La question devient comment convenons-nous de définir le surplus ? On peut dire que c'est ce qui reste après la consommation productive et la consommation proprement dite. La compétition entre « producteurs indépendants » étant la règle pour se maintenir dans le marché, celui dont dépendent les sociétés aujourd'hui étant mondial, on peut dire que pour les sociétés la question de savoir qui accordera le plus à l'investissement n'est pas indifférente. Il se peut qu'après l'investissement, il ne subsiste rien du surplus qui puisse être accordé à la caisse de solidarité sociale. On peut imaginer qu'une société marchande engagée dans une compétition féroce pour s'arroger une place dans le marché mondial n'ait que peu de pitié pour les victimes de la compétition et ne laisse rien subsister du surplus pour la société. Le champ de la bataille économique serait jonché de cadavres. L'économie politique classique parlait de « salaire de subsistance » et partageait le surplus entre propriétaires et capitalistes. À la suite de l'économie politique classique, mais à l'image ancienne des villages kabyles et de la cité mozabite, par exemple, on peut accorder à la société le pouvoir de définir un niveau de subsistance garanti pour tous après avoir défini le surplus nécessaire à un taux d'accumulation donné. Une consommation collective doit être garantie avant que la liberté individuelle de consommer ne soit admise. Cela veut dire aujourd'hui qu'un ensemble de services publics/collectifs doivent être garantis pour permettre un fonctionnement démocratique de la société.

Avec le président Boumediene cela a été fait, mais en comptant sur les hydrocarbures et non sur les propensions de la société. Le taux d'accumulation élevé ne fut pas accompagné de propensions sociales correspondantes de l'épargne et de l'investissement. La société n'investissait pas dans l'accumulation. Le taux public d'accumulation élevé comprima la propension à consommer qui

se détendit une fois la pression relâchée, au contraire de la propension élevée à importer, qu'il enclencha qui persista. Le processus d'accumulation échoua et l'on se retrouva avec deux propensions à consommer et à importer élevées.

Les rapports de la société et de la société marchande consistent essentiellement en travail et en nature. Le travail, les richesses naturelles et la monnaie, les marchandises fictives par Karl Polanyi, sont fournis par la société non marchande à la société marchande. Les marchés du travail, de la terre et du sous-sol définissent ces rapports à l'avantage de la société et/ou de la société marchande, selon qu'il y ait exploitation et surexploitation du travail et de la nature ou complémentarité réciproque du travail et de la propriété. Le principe de la propriété privée exclusive permet de définir ces rapports à l'avantage de la société marchande. Le travail est alors complémentaire de la propriété, mais pas l'inverse. Le principe de la propriété privée non exclusive permet de définir des rapports de complémentarité réciproques.

**I**magineons donc que la société algérienne n'eut pas colonisée, que le développement des rapports entre la société et la société marchande ait connu une évolution pacifique. Imaginons que le producteur de la société de subsistance ait pu se convertir en producteur spécialisé sans que la collectivité ne renonce à son droit de propriété sur la terre. Imaginons que le nouveau producteur marchand reste ainsi copropriétaire de la terre qu'il ne travaille plus. Supposons qu'il concède à travers sa collectivité son droit d'usage sur la terre à un producteur spécialisé et au producteur qui ne se spécialise pas pour qu'il puisse continuer à vivre d'une économie de subsistance en recourant à du travail salarié partiel de temps à autre pour s'assurer un revenu monétaire qui complète sa consommation devenue en partie marchande. Supposons donc une séparation qui ne soit pas complète de la société marchande et de la société non marchande. Que le producteur puisse se spécialiser en entrant dans l'économie de marché et se déspecialiser en sortant de l'économie marchande et en entrant dans l'économie non marchande. La société marchande ainsi ne serait pas seule à définir les conditions de subsistance. Comment user de la terre, du sous-sol et du travail pourrait ainsi être défini par la société entière et non par la seule société marchande. Plutôt que de contraindre les individus non propriétaires au travail par la menace du chômage, la société marchande ferait appel à la solidarité de la société non marchande, à l'esprit de corps social. Que peuvent en effet les élites sans la société qui se fait peuple ?

### SOCIÉTÉ MARCHANDE ET NON MARCHANDE: IDENTITÉ ET DIFFÉRENCE

La société pourrait alors définir clairement les rapports qu'elle entretiendra avec sa société marchande et le marché mondial. Voilà ce qui s'échange entre société marchande et société non marchande et voilà ce qui s'échange entre société marchande et marché mondial. Il faut revenir de la pensée dichotomique qui oppose absolument planification et marché. La société, les individus et les groupes planifient et marchandent. Il me semble que les frontières entre ces trois mondes peuvent être nettes. Dans cette perspective, la société marchande constitue dans le marché mondial comme la pointe conquérante de la société. La société ne concorde pas seulement à la société marchande le meilleur d'elle-même, le meilleur de ses « facteurs de production » pour affronter la compétition mondiale, elle est aussi dans cette compétition. Si la société n'est plus dans

la société marchande, si elle relâche ses liens avec elle, si elle renonce à l'effort d'en faire partie, la société marchande sera portée à se détacher d'elle, à se soumettre à des forces supérieures. Il faut une distinction, non pas une séparation, et une identité nette entre les deux sociétés de sorte que leurs rapports puissent être nets.

**O**n peut dire qu'il y a menace de destruction de la société, lorsque le marché et la société n'admettent plus de frontières entre eux et ne sont plus l'un dans l'autre, ne se « comprennent » plus ; lorsque les rapports entre les individus, leurs échanges, tendent à être réglés par le donnant-donnant sans qu'il ne soit permis à chacun d'apporter au marché ce qui lui permet d'obtenir de lui ses moyens de subsister. Autrement dit, lorsque le marché transforme tout le monde en étrangers sans être capable de les intégrer, lorsque le marché impose sa règle et son esprit à une société qui lui reste largement extérieure, bref, lorsque le marché défait la société pour l'intégrer et ne peut y réussir. Car il ne peut y réussir. Lorsque le marché défait la société, il se défait lui-même. Lorsque la société relâche son rapport à la société marchande, elle n'obéit plus à la logique du don. Car plus elle s'efface devant le marché, plus elle doit s'effacer en lui. Le marché est dans la société et la société est dans le marché. En se désolidarisant du marché, la société vide le marché de ses forces ; en se désolidarisant de la société, en l'atomisant, en ne produisant que des étrangers, le marché détruit le lien qui forme les forces sociales. Les liens de solidarité entre les individus dans la société ne peuvent pas être à sens unique : celui qui reçoit doit pouvoir rendre. Chacun doit pouvoir donner d'un surplus présent ou futur. Avec le développement du marché, la société sera préservée si les producteurs marchands donnent de leur surplus. Mais pour que cela devienne une règle, il faut que ceux qui reçoivent aujourd'hui puissent rendre demain. Il faut que ceux qui restent dans le marché puissent donner à ceux qui en sortent. Que ceux qui y restent puissent encore avoir besoin de la solidarité de ceux qui en sont sortis. Autrement dit, il faudrait qu'il y ait toujours circulation entre la société comprise par le marché de celle qui ne l'est pas, qu'insiders et outsiders puissent s'échanger les positions. Que le pauvre ne soit pas condamné à rester pauvre.

**I**l faut que ceux qui reçoivent de leurs parents et qui ne peuvent rendre à leurs parents, du fait d'un système de sécurité sociale, puissent rendre à leurs propres enfants. Ce qu'il illustre la crise du système de sécurité sociale dit de répartition dans les pays riches. Parce qu'il comptait sur la seule croissance du produit marchand, sur le seul marché et non sur la société (rendre aux enfants), parce que la logique du don et du contre-don fut rompue, le système de sécurité sociale est en crise dès lors que la croissance faiblit. Le vieillissement de la population et la dé-

#### Notes

[4] Les métiers de boucher, de forgeron par exemple.

[5] Voir l'approche du sociologue allemand Zygmunt Bauman. *La vie liquide*. Le Rouergue-Chambon, 2006. La société est liquide, parce que les liens permanents entre hommes et femmes sont devenus impossibles.

[6] Il faut ici entendre ici par industrie, ce que le mot signifiait au départ : art, les métiers et arts mécaniques. L'expression « cultiver les arts », ne retient que les arts intellectuels, un grand défaut. Cultiver les arts matériels devrait être un leitmotive de la société non industrielle, un des objets principaux de l'économie non marchande. Car les arts matériels constituent la mémoire de base de l'industrie. L'industrialisation est mécanisation et automatisation. C'est la culture des arts, ses progrès, qui supporte ceux de l'industrialisation.

[7] Amartya Sen. Ibid.

[8] Georges Akerlof dans un des articles les plus partagés au monde, « The Market for Lemons »: Quality Uncertainty and the Market Mechanism » The Quarterly Journal of Economics, Volume 84, Issue 3, August 1970, Pages 488–500, montre comment la mauvaise marchandise chasse la bonne marchandise du marché des voitures d'occasion à cause de l'exploitation de l'asymétrie d'information par le vendeur. L'absence de confiance entre vendeur et acheteur conduit le marché à régresser au lieu de se développer.

[9] Cela me fait penser à la City of Abderahmane Hadj Nacer et « il n'y a pas de société » de Margaret Thatcher. Une banque peut administrer la coopération des individus et des groupes, elle peut être leur « caisse commune ».

croissance du produit marchand mettent alors la société en crise.

### EN GUISE DE CONCLUSION

La logique du don et du contre-don différé doit comprendre, compléter la logique du donnant-donnant et inversement. Lorsque la société marchande tend à absorber l'ensemble de la société, la logique du don semble s'effacer devant la logique du donnant-donnant. La société marchande est tellement performante que toute la société est dans le marché, fait machine/corps économique. Lorsque la société est dans le marché, la logique du don ne disparaît pas, elle cesse seulement d'être extérieure à la société marchande. La logique du don réapparaît dans la société marchande qui fait don d'un surplus. Elle réapparaît sous la forme d'un consentement à l'impôt, donc au service public, à la consommation collective.

La société non marchande est alors à l'intérieur de la société marchande en latence et la logique du don celle d'un moment de la société marchande, que manifestent des services publics de qualité, la forte complémentarité réciproque du travail et de la propriété qui fait la compétitivité de la production. Lorsque la société marchande se contracte, la société non marchande doit pouvoir se reconstituer à l'extérieur de la société marchande de sorte que la société ne repose pas tout entière sur la société marchande, de sorte que chacun puisse être producteur.

**L**e colonialisme a détruit la capacité de donner de la société et donc sa capacité de convenir d'une consommation collective et de dégager un surplus. L'État postcolonial ne l'a pas rétabli. Il a fait fonction de société comme un deus ex machina, il a donné à la place de la société qui n'a pas rendu. Il faut désormais que les individus donnent à la société pour qu'elle puisse leur rendre. Les individus accepteront-ils de donner au représentant de la société ? Ils le feront s'ils se reconnaissent dans la société qu'il représente, s'ils reconnaissent que ce qu'ils donnent aujourd'hui leur sera rendu demain, s'ils observent dans le fonctionnement de la société l'effectivité de la logique du don. Le donnant-donnant (l'échange) et le don (le don et le contre-don différé), comme la compétition et la coopération, la nation et la tribu, le local et le global, le plan et le marché, la confiance et le calcul, l'intérêt et la sympathie, ne doivent pas être pensés dans des rapports d'exclusion, mais de complémentarité réciproque. Nous avons longtemps évité la construction de la société par le bas, il faudra probablement attendre la faillite de la construction par le haut, ainsi qu'une meilleure compréhension de la construction démocratique, pour nous y contraindre. Il faudra être prêt quand la société va basculer. Pour le moment l'État continue de polariser les demandes. Si une telle polarisation s'exacerbe, ce sont les contraires qui avec elle vont se révéler intenables.

Derguini Arezki

## BOUIRA

## Monoxyde de carbone : les actions de sensibilisation s'intensifient

**Le monoxyde de carbone continue de faire des victimes et parfois, il y a des décès malheureusement.**

Farid Haddouche

C'est ainsi que les unités de la direction de la Protection civile de la wilaya de Bouira ont enregistré, depuis le début de la saison du froid, au mois de février, 26 cas d'intoxication au monoxyde de carbone pris en charge et 3 décès. Au vu de ce bilan préoccupant, la direction de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) de Bouira accompagnée des partenaires actifs, notamment la Protection civile a décidé d'intensifier les actions de sensibilisation sur les risques liés au mauvais usage du gaz naturel. Les res-

ponsables de la SADEG expliquent que « depuis le début de la saison hivernale, eu égard à l'enregistrement des cas importants d'asphyxie au monoxyde de carbone, en raison du non respect des mesures de prévention et de sécurité, nos services accompagnés de ceux de la Protection civile, la cellule de proximité de la DAS et l'Association de protection de consommateurs APOCE, multiplient les séances de sensibilisation dans les lieux publics à l'air libre, surtout dans les endroits reculés où se trouvent les localités nouvellement raccordées au gaz naturel qui ne sont pas encore fa-

miliarisées avec cette énergie ». De la sorte, des conseils sont prodigués aux populations et des recommandations à suivre dont l'obligation de se conformer aux mesures de prévention et de sécurité pour éviter les cas d'asphyxie, ceux qui peuvent provoquer des explosions et des incendies. Un appel est également adressé aux citoyens « pour faire preuve de sens de responsabilité et prendre au sérieux toutes les consignes et conseils de prévention lors de l'utilisation du gaz naturel, cela préservera leur vie, celles de leurs familles ainsi que leurs biens », préviennent ces services.

## BLIDA

## Modification temporaire du trafic ferroviaire

### OUVERTURE DE 2 NOUVELLES LIGNES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS VERS MÉDÉA

Deux nouvelles lignes de transport de voyageurs reliant les wilayas de Blida et Médéa ont été ouvertes afin de faciliter les déplacements des citoyens, a-t-on appris, jeudi, du directeur local des Transports Idrir Ramdane Cherif. « Dans le souci de renforcer les lignes accusant un manque en matière de moyens de transport et de désenclavement de certaines zones, il a été décidé l'ouverture de deux nouvelles lignes de transport entre les wilayas de Blida et Médéa, en vertu d'une licence exceptionnelle émise par le ministère de tutelle », a indiqué à l'APS M. Cherif. La 1<sup>re</sup> ligne reliant quotidiennement la gare de transport de voyageurs de Blida à celle de la wilaya de Médéa a été dotée de cinq bus, alors que la 2<sup>me</sup>, dotée de six bus, reliera la gare de Larbâa (Est) au centre-ville de Tablat, en passant par la commune montagneuse de Souhane, ce qui contribuera au désenclavement de cette région et facilitera les déplacements de ses habitants, a assuré le même responsable. Le directeur des Transports a appelé les citoyens désirant travailler dans le domaine du transport public de voya-

geurs, à « se rapprocher des services concernés pour engager les démarches administratives leur permettant d'exercer cette activité, sous condition de remplir certains critères », a-t-il souligné. Parmi les critères cités, ceux visant à assurer la sécurité des voyageurs et à consacrer un équilibre dans le réseau de transport afin d'éviter toute saturation ou insuffisance sur les différentes lignes, l'obligation d'être détenteur d'une attestation d'aptitude professionnelle « chauffeur de bus » pour les nouveaux opérateurs et d'avoir un bus de pas plus de 15 ans. Idrir Ramdane Cherif a également souligné que les opérateurs ne peuvent pas échanger les lignes sur lesquelles ils activent, contre celles nouvellement ouvertes, sauf en cas de saturation, et ce, afin d'éviter de créer une insuffisance pouvant affecter le bien-être ou les déplacements des citoyens.

A noter que la direction des Transports de Blida œuvre, régulièrement, au renforcement des lignes de transport qui enregistrent des insuffisances ou à l'ouverture de nouvelles lignes de transport, à l'image de celles reliant les nouveaux quartiers résidentiels et les nouvelles villes, dont la ville nouvelle de Bouinane et le nouveau pôle urbain de Sefsaf (est de Blida) aux gares de transport urbain.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

04 rajab 1443

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h19	13h02	15h56	18h21	19h41

## ALGER

## Derniers préparatifs pour l'ouverture du Parc d'Oued Smar

La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, a indiqué jeudi, que les derniers préparatifs étaient en cours pour l'ouverture au public du Parc d'Oued Smar, réalisé sur l'emplacement de l'ancienne décharge publique de la capitale. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite du projet pilote de réhabilitation de la décharge d'Oued Smar, Mme Moualfi a précisé que les travaux se poursuivaient pour la finalisation des procédures techniques et administratives avant la livraison du projet à la wilaya d'Alger pour son exploitation comme jardin public. Ce parc sera un véritable exutoire pour les fa-

milles algériennes s'est félicitée la ministre, appelant à généraliser l'expérience de transformation des décharges publiques en parcs à travers l'ensemble du territoire national. Elle a également souligné l'importance économique du projet qui prévoit l'utilisation des déchets comme source d'énergie, expliquant que du biogaz est récupéré à partir des déchets pour produire de l'électricité servant à alimenter la région et ses environs. Le projet comprend aussi une station de traitement des lixivias de la décharge, a ajouté Mme Moualfi, estimant que tous ces éléments font de la réhabilitation de la décharge un modèle que l'Algérie présente à l'échelle internationale. En réponse à une question sur l'aménagement d'Oued El Harrach, la ministre a fait savoir que « les travaux se poursuivent » afin d'accélérer le rythme de réalisation du projet conformément aux récentes instructions du président de la République, et ce, en collaboration avec d'autres secteurs comme l'Industrie et les Ressources en eau. Lors de sa visite, la ministre était accompagnée du wali d'Alger, Ahmed Maabed, de la présidente de l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger, Nadjiba Djilali, et du directeur général de l'Agence nationale des déchets, Karim Ouamane.

## Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues et d'êtres humains

La Brigade de lutte contre les stupéfiants et les comprimés psychotropes, relevant de la Sécurité de wilaya d'Alger, a démantelé un réseau criminel, composé de 14 individus, spécialisé dans le trafic de drogues dures et d'êtres humains. Dans une déclaration à la presse, le sous-lieutenant de police, Ouali Hadj Nacer de la circonscription-centre de la Police judiciaire (PJ) relevant de la Sécurité de wilaya d'Alger, a affirmé que « ce réseau criminel composé

de 14 individus, dont 4 Algériens et 10 autres de nationalités étrangères, âgés entre 20 et 45 ans, se livrait au trafic d'individus et au trafic de stupéfiants de types cocaïne et héroïne ». L'opération s'est soldée, ajoute le même responsable, par « la saisie de 780 g d'héroïne, 670 g de cocaïne, de 50 g de cannabis, de 2 véhicules touristiques, de 13 téléphones portables, d'un laptop, d'un montant d'argent estimé à 86.000 DA et à 100 euros et de produits pharma-

## Lait en sachet : Colaital injecte des quantités supplémentaires

Le Complexe laitier d'Alger (COLAITAL) injecte des quantités supplémentaires « considérables » de lait en sachet subventionné pour satisfaire la demande croissante récemment enregistrée, a indiqué le P-DG du complexe, Mohamed Miraoui. La laiterie du complexe sise à Birkhadem a reçu récemment des quantités supplémentaires de poudre de lait pour satisfaire la demande croissante à Alger, a déclaré à l'APS M. Miraoui. Le responsable, qui dément l'existence d'une pénurie de ce produit de base subventionné, précise que le Complexe COLAITAL produit, à lui seul, 550.000 litres/jour de lait dont le prix est fixé à 25 DA, ce qui représente près de 2/3 de la production à Alger. Toutefois, il impute les récentes perturbations dans l'approvisionnement du marché en lait en sachet subventionné à des problèmes d'organisation. Dans ce cadre, M. Miraoui appelle à revoir le réseau de distribution du lait subventionné, en tenant compte du changement de la densité de la population, dans la capitale et ses alentours. Le réseau actuel de distribution, conçu suivant l'ancienne composante de la population, n'est pas en mesure de satisfaire les besoins dans certaines régions en raison de la forte densité de la population, notamment dans les nouvelles agglomérations, à l'instar des villes Sidi Abdallah et Bouinane. Ce réseau doit être revu par l'Office na-

tional interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL) pour mieux répondre à la demande, a-t-il souligné.

Le complexe détient un réseau de distribution de 150 camions qui assurent la distribution dans les différentes communes d'Alger ainsi que Tipaza et Blida. Parallèlement à l'injection de quantités supplémentaires, COLAITAL a mis en place 25 points de vente de lait subventionné à Alger, pour approvisionner le citoyen en ce produit, le commercialiser au prix fixé à 25 DA et, partant, mettre un terme à la spéculation. A cet égard, M. Miraoui a appelé les citoyens à ne pas acheter de grandes quantités de lait en sachet pour les stocker, car étant disponible quotidiennement. En ce qui concerne l'instruction du président de la République donnée lors du Conseil des ministres, portant réalisation d'une nouvelle usine de production de lait à Alger, avec une capacité de production de pas moins de 1 million de litres/jour, le P-DG a salué cette décision « judicieuse » qui, estime-t-il, « est intervenue à point nommé, d'autant que le produit de lait est trop demandé ».

La wilaya d'Alger compte 7 laiteries (dont 6 relevant du secteur privé) avec une capacité de production totale de plus de 850.000 litres de lait/jour, répartis sur les wilayas d'Alger, Blida et Tipaza, selon les chiffres fournis, à l'APS, par le directeur de l'Agriculture de la wilaya d'Alger, Ka-

mel Fedala. De son côté, le président de la Fédération nationale des distributeurs de lait, Farid Oulmi a attribué la perturbation dans la distribution du lait en sachet, sur Alger, à « une mauvaise gestion », en dépit de la disponibilité de quantités « importantes » de ce produit.

Dans une déclaration à l'APS, M. Oulmi a expliqué que la mauvaise organisation de l'opération de distribution a conduit à des perturbations dans plusieurs points de la capitale, même si le lait est produit en grande quantité. Il a, en outre, souligné que les distributeurs du lait en sachet sont souvent contraints d'attendre plus de 10 heures devant les laiteries afin de pouvoir obtenir leur quota de ce produit. Il a également plaidé pour le renforcement du contrôle sur l'opération en vue de mettre fin au monopole de certaines parties dans ce domaine, rappelant la mobilisation, par le passé, dans chaque laiterie, d'un agent relevant des Services de la Répression des fraudes, qui veille au contrôle des quantités du lait obtenues par les distributeurs, ainsi que leur destination. Afin de mettre un terme, de façon définitive, à ces perturbations fréquentes, M. Oulmi a préconisé une solution radicale qui réside dans la réduction de la dépendance, à la poudre de lait importée et l'augmentation des capacités de production du lait frais notamment par l'importation de vaches laitières.

## JIJEL

## Port de Djén Djén : plus de 7 millions de tonnes de marchandises traitées en 2021



**L**e volume des marchandises traité au port de Djén Djén à Jijel a atteint 7,3 millions de tonnes durant l'année 2021, soit une évolution qui dépasse le double comparativement à 2017, apprend-on jeudi de cette entreprise portuaire. Le port de Djén Djén a réalisé durant la période du 1<sup>er</sup> janvier à fin décembre 2021 un bilan global de marchandises échangées (export et import) évalué à 7,3 millions de tonnes, a affirmé dans une déclaration à l'APS le président-directeur général (P-

dg) de cette entreprise portuaire, Abdeslam Bouab. Le volume des exportations a atteint l'année passée 3,6 millions de tonnes de marchandises hors hydrocarbures dont le fer, le ciment et divers matériaux de construction, a encore relevé la même source.

Le port est passé d'un volume de marchandises traité de 3 millions de tonnes en 2017 à plus du double l'année passée avec une augmentation de presque 150%, a ajouté le même cadre. Le même responsable a attribué cette évolution à l'entrée en activi-

té de plusieurs projets dont le plus important est le complexe sidérurgique de Bellara à El Milia et aux grandes opérations d'exportation réalisées par plusieurs cimenteries avec un volume de 3,4 millions de tonnes. L'entreprise portuaire de Djén Djén ambitionne d'atteindre d'ici 2024 un volume de marchandises traité de près de 12 millions de tonnes, a indiqué M. Bouab qui a souligné que toutes les conditions existent pour maintenir un taux de 50% d'exportations de marchandises hors hydrocarbures.

## MILA

## La station de traitement du lixiviat opérationnelle

**L**a station de traitement du lixiviat au niveau de Centre d'enfouissement technique (CET) Ouled Bouhama dans la wilaya de Mila est entrée en activité dernièrement, a-t-on appris jeudi auprès des services de l'Entreprise publique locale de gestion des CET. Selon Ahmed Boulekrimche, cadre de cette entreprise chargée de la gestion de cette station, cette infrastructure est entrée en activité le 26 janvier passé et est placée sous suivi et contrôle régulier pendant 21 jours, représentant la période d'essai et de vérification de son fonctionnement avant la levée

des réserves. Première du genre dans la wilaya, la station de traitement du lixiviat (jus issus de la décomposition des ordures) permet de protéger l'environnement contre les dangers des polluants se trouvant dans le lixiviat, notamment les nappes phréatiques (eaux souterraine et superficielle) ainsi que l'agriculture, selon la même source.

Cette station a été installée au niveau du CET d'Ouled Bouhama, le plus grand CET de la région qui reçoit quotidiennement plus de 200 tonnes de déchets provenant de 19 communes sur les 32 que compte la wilaya, a

indiqué M. Boulekrimche qui a précisé que la station peut traiter 110 m<sup>3</sup> de lixiviat en 24 heures et extraire 80 m<sup>3</sup> d'eau traitée par jour. L'eau ainsi dégagée peut être utilisée en lavage et en irrigation des arbres non fruitiers, a assuré le même cadre. Le projet de station de traitement du lixiviat a mobilisé une enveloppe financière de près de 280 millions DA avec réalisation de deux bassins et un laboratoire d'analyses chimiques et de contrôle des résultats des opérations de traitement, a-t-on indiqué auprès des services de l'Entreprise publique locale de gestion des CET.

## OUARGLA

## Lancement d'une opération d'implantation de lots de terrain

**U**ne opération d'implantation de parcelles de terrain à bâti dans le cadre du programme des lotissements sociaux a été lancée jeudi dans les communes d'Ouargla et Rouissat, a-t-on constaté. L'opération concerne 5.500 parcelles de terrain destinées à l'auto-construction, réparties entre les deux collectivités, a affirmé le directeur de l'habitat, Fodil Benyounès, ajoutant qu'il s'agit de quelque 4.500 parcelles de 200 m<sup>2</sup> chacune au quartier "Hay Ennasr" (chef-lieu de wilaya) et 1.000

autres similaires à Rouissat (périphérie d'Ouargla). Pilotes par la direction locale de l'urbanisme de l'architecture et de la construction, les travaux de viabilisation, d'ouverture des voiries et de réalisation des réseaux divers (eau potable, assainissement, électricité et gaz) toucheront progressivement l'ensemble des sites en question, poursuit-il. Les bénéficiaires ayant déjà obtenu leur titre de propriété, aides financières, permis de construire et procès verbal (PV) d'implantation sont ap-

pelés à entamer les travaux de réalisation de leur habitation, a indiqué le wali, Mustapha Aghami. Et d'ajouter que la wilaya s'est engagée à mettre fin au problème relatif aux oppositions des citoyens revendiquant la propriété de terrains destinés à accueillir des projets de développement, tels que le programme des lotissements sociaux, en soulignant que le livret foncier est considéré, selon la loi, comme un document obligatoire pour prouver le droit de propriété d'un bien immobilier.

## EL-TARF

## Un trafiquant de psychotropes sous mandat de dépôt

A. Ouelaa

pour dissimuler ces comprimés qui font des ravages parmi les jeunes, écoulait son poison dans les différents quartiers de la ville de Dréan. Ce jeune dealer a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan qui a décidé de le mettre sous mandat de dépôt.

## Un jeune fauché mortellement par une voiture

**U**n drame poignant a secoué en cette fin de journée de mercredi dernier, à la cité ADL 600 logements, située à la sortie de la ville de Besbes dans la wilaya d'El Tarf. En effet, un écolier, âgé de onze ans, répondant aux initiales de S.A.K, poursuivant ses études en 5<sup>ème</sup> année primaire à l'école Ibn Batouta a été fauché mortellement

par un jeune automobiliste. La triste nouvelle a énormément attristé tout le personnel de l'école Ibn Batouta et surtout ses parents qui étaient inconsolables. La victime a été transférée vers l'EPH 240 lits de Besbes. Une enquête a été ouverte par la police afin de connaître les causes de cet accident.

A. O.

## Vol de véhicules, 5 arrestations

**L**a police judiciaire de la sûreté de daïra de Bouhadjar après de longues investigations et de recherche est parvenue à identifier et à arrêter 05 individus, âgés entre 23 et 30 ans, constituant une bande de malfaiteurs, spécialisée dans le vol de véhicules, faux et usage de faux et confection de cachets officiels. Le mode opératoire de cette bande consistait à guetter les personnes qui laissent leurs voitures moteur en marche pour des achats. Un moment idéal pour s'emparer

A. O.

## Près de 5.300 foyers raccordés au réseau d'électricité en 2021



**P**lus de 5.270 foyers à travers les 22 communes de la wilaya d'El Oued ont été raccordés l'année dernière (2021) au réseau d'électricité, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). Ces opérations d'électrification interviennent en application de la stratégie des collectivités loca-

les visant le raccordement au réseau électrique des nouveaux quartiers et cités créés dans le cadre de l'extension urbaine ces dernières années, a expliqué le chargé de la communication à la SADEG, Habib Messlem. Inscrites dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ces opérations ont ciblé 94 quartiers ayant connu de récurrentes perturbations

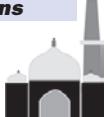
du réseau électrique, notamment en période estivale qui enregistre des pics de consommation, a-t-il ajouté. Au moins 1.370 foyers dans 25 quartiers, des localités enclavées et des zones d'ombre, notamment des communes frontalières de Taleb Larbi, Douar El-Maet Benguecha, ont bénéficié de cette opération d'électrification.

Selon la même source, ces opérations ont donné lieu à la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 314 km, dont plus de 69 km de moyenne tension et plus de 244 km de basse tension, en plus de la mise en place de 154 transformateurs (135 terrestres et 19 aériens). La wilaya d'El-Oued enregistre un taux de couverture en électricité de 98%, soit près de 200.000 clients.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

04 rajab 1443

El Fedjr 06h05	Dohr 12h48	Assar 15h43	Maghreb 18h08	Icha 19h28



## Assainissement du foncier industriel Des décisions d'affectation de plus de 200 terrains annulées

**Le Comité de wilaya chargé du suivi et de l'évaluation du taux de réalisation des investissements a annulé des décisions d'affectation de 204 terrains, totalisant une surface globale de 216 ha, a-t-on appris auprès des Services de la wilaya.**

J. Boukraa

Ces assiettes foncières seront récupérées prochainement, a-t-on indiqué. Les mêmes sources indiquent que plus de 150 ha de foncier industriel inexploités ont été récupérés, dans la wilaya d'Oran, depuis le lancement de l'assainissement du foncier destiné à l'investissement. L'opération d'assainissement, initiée par le Comité de wilaya chargé du suivi et de l'évaluation du taux de réalisation des investissements depuis 2 ans, a permis la récupération de 171 terrains d'une surface globale de 151 ha, dont leurs propriétaires ont accusé un retard dans la concrétisation des projets d'investissement. Ces assiettes foncières sont situées dans les zones industrielles et zones d'activités des communes d'El Kerma, Es-Sénia, Boutlélis, Bethioua, Ain El-Turck et Sidi Chahmi.

Ce foncier a été récupéré suite à des sorties sur terrain du Comité de wilaya dans les zones d'activités en adressant des mises en demeure à 2 reprises aux bénéficiaires avant l'annulation des décisions d'attribution de ces terrains par le droit de concession. Le foncier industriel de la wilaya d'Oran se compose de 35 zones d'activités, couvrant une surface globale de 1.230 ha et 5 zones industrielles s'étendant sur 4.000 ha, rappelle-t-on. Il y a lieu de signaler que l'opération d'assainissement du foncier industriel de la wilaya d'Oran se poursuit toujours. La commission chargée par le wali d'Oran entame des visites régulières dans les zones industrielles et d'activité pour un constat de visu, sur le lancement des projets prévus sur des assiettes accordées à des investisseurs. A ce titre et selon les services de la wilaya un important portefeuille foncier a été récupéré, ces derniers mois. Nos

sources indiquent que près de 400 assiettes foncières non exploitées par des investisseurs ont été récupérées. Nos interlocuteurs signalent que plus de 300 actes de concession d'assiettes foncières pour l'investissement ont été annulés. La Commission de wilaya chargée du suivi des investissements a procédé à l'annulation de ces actes suite à un constat faisant état de la non concrétisation des projets d'investissement en vertu de l'ordonnance 04-08, du 1<sup>er</sup> septembre 2008, fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets d'investissement. Ces assiettes se trouvent dans plusieurs zones d'activité. Elles étaient destinées à l'investissement dans plusieurs créneaux. Cette opération qui se poursuit toujours vise la récupération d'autres assiettes foncières non exploitées par des investisseurs.

## Ravagée par les scolytes La forêt de l'USTO se meurt

Le scolyte, un parasite qui attaque et tue les arbres en les desséchant, ravage la forêt de l'Université des sciences et technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» qui s'étend sur plus de 8 hectares et risque de disparaître très rapidement si une opération d'abattage n'est pas organisée en toute urgence, estiment les spécialistes. Le constat est affligeant : certaines parties de cet espace forestier offrent un triste spectacle. Des arbres morts sur pied, secs ou dénudés. D'autres arbres sont tombés seuls, leurs troncs complètement rongés par les scolytes et ne pouvant plus supporter le poids des branches. Des dizaines d'arbres sont marqués par des croix peintes en noir. «Ce sont des arbres qu'il faut abattre», explique le président de l'association écologique et ornithologique «Chafii Allah», Chafii Allah Ben Mâamar, qui a accompagné l'équipe de l'APS dans une visite à cette forêt. Il a été le premier à constater les dégâts causés par les scolytes dans cette forêt, dès octobre 2020. «Un pur hasard», dit-il.

En chemin pour rejoindre une réunion avec des responsables de l'université, il remarque une huppe fasciée - une espèce d'oiseau - à l'entrée de la forêt. Il la suit et pénètre au fond de la forêt pour constater le désastre.

En octobre 2020, le parasite n'avait ravagé que 20 à 30% de cette surface boisée. Un an plus tard, il a gangréné 60% de cette surface constituant un véritable poumon pour cet établissement, explique M. Ben Maamar, qui se montre pessimiste quant à l'avvenir de la forêt, si elle n'est pas prise en charge de toute urgence. Les huit hectares boisés dans les années 1980 parallèlement à la construction du campus risquent de disparaître. «Les arbres attaqués par les scolytes mourront les uns après les autres, si rien n'est fait», avance-t-il.

La gangrène avance inexorablement et menace de ravager

tout sur son chemin. La seule solution réside dans l'abattage des arbres touchés qu'il faille évacuer pour empêcher les parasites de se propager. La seule opération d'abattage a été organisée en décembre 2021. Pas moins de 120 arbres ont été coupés et abandonnés sur place, a-t-on constaté. Face à cette situation, l'association et les autorités locales ont initié de petites actions qui demeurent insuffisantes. Un comité regroupant la conservation des forêts, la direction locale de l'environnement et l'université a été constitué pour suivre cette affaire. «Un plan d'action a été tracé», assure la vice-rectrice de l'USTO, Mme Miroufet Naima. Elle a précisé que ce plan consiste à abattre les arbres infectés puis se lancer une opération de reboisement. Une vaste opération pour le nettoyage de la forêt des déchets qui jonchaient le sol a également été organisée par le comité.

### MOYENS INSUFFISANTS POUR ABATTRE LES ARBRES AFFECTÉS

Pour pouvoir abattre 60% des arbres de cette forêt, il faudrait des moyens matériels et humains importants. La crise sanitaire de la Covid-19 limite la disponibilité des volontaires. Le comité du suivi de la forêt ne dispose que de deux tronçonneuses. Une convention a été signée avec l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (EPIC CET Oran) pour évacuer les arbres abattus «quand elle peut», explique la vice-rectrice de l'USTO.

«Au moins une dizaine de tronçonneuses et une autre dizaine de camions pour évacuer les arbres abattus sont nécessaires ainsi qu'une large mobilisation pour venir à bout de ce mal qui ronge la forêt», explique M. Ben Maamar.

S'agissant du rôle de la conservation des forêts, spécialisée dans ce genre d'interventions, le chef de son service de la protection de la

faune et de la flore, Mohamed Chami, a expliqué qu'il s'agit d'une forêt urbaine ne relevant pas de la conservation. «Un arrêté de wilaya autorisant l'intervention de la conservation est nécessaire», ajoute-t-il. Il suffit de taper le mot «scolyte» sur un moteur de recherche sur le net pour se rendre compte qu'il s'agit d'un véritable mal qui frappe plusieurs pays européens et méditerranéens depuis quelques années. Des forêts en France, en Tchéquie, en Allemagne, pour ne citer que ces pays, ont été ravagées par cet insecte. Les spécialistes européens évoquent le réchauffement climatique comme principale cause de la prolifération du parasite.

A Oran, plusieurs forêts ont été touchées. «La montagne des lions, les forêts de Tafraoui et d'Arzew ont été également affectées, mais l'atteinte est beaucoup moindre que celle de la forêt de l'USTO», rappelle M. Chami. «Depuis plusieurs années, le phénomène est signalé un peu partout à travers le pays. La conservation des forêts intervient souvent pour l'abattage des arbres touchés», a-t-il expliqué. La forêt urbaine de l'USTO est composée de 90% de pins d'Alep. Le reste est constitué d'un mélange de plusieurs espèces : oliviers sauvage, cyprès, caroubiers et thuyas. Plus d'une cinquantaine d'oiseaux ont été recensés dans cet espace par l'association «Chafii Allah» et le club vert de l'université, comme le serin cini, la mésange, la perdrix, le merle noir et le verdier.

«Le scolyte est un minuscule insecte qui s'attaque aux arbres. Il s'inscrit sous l'écorce, bloquant la circulation de la sève, ce qui entraîne le dessèchement et la mort de l'arbre», explique Mohamed Chami, ajoutant que cette bestiole, une fois immiscée à l'intérieur de l'écorce, évolue rapidement. «Il lui faut quelques semaines, selon les conditions climatiques, pour tuer un arbre», note-t-il encore.

## Haï Es-Sabah Les occupants des logements F1 en appellent au président

J. Boukraa

Des familles occupant des logements de type F1 dans la cité 300 logements à Haï Es-Sabah et la cité 226 logements Haï Ahmed Zabana à Arzew viennent pour la première fois interroger les pouvoirs publics et à leur tête le président de la République pour trouver une solution pour les habitations de types F1. Ils s'adressent aux autorités publiques pour les extraire d'une promiscuité étouffante et de revoir la possibilité de transformer ou d'élargir ces habitations. « Bien que les habitants qui occupent des logements de type F1 et F2 ont le droit de postuler pour avoir une aide de l'Etat afin de construire un logement ou s'inscrire dans un programme public pour bénéficier d'un logement participatif ou promotionnel à condition de restituer le F1 ou F2 qu'ils occupent après avoir bénéficié d'un autre logement, nombreux n'ont pas eu cette chance », dira un père de famille résidant à Haï Es-Sabah.

Ainsi, ces familles au bord du désespoir en appellent au premier responsable du pays et lancent un véritable cri de détresse afin de mettre fin à leur calvaire. « En effet, dès qu'on ouvre la porte on entre directement dans l'unique chambre du studio qui fait également office de salle de séjour », dira un locataire. « En moyenne, chaque famille habitant ces logements est composée de 4 à 5 personnes. Pour que chaque membre de la famille trouve place dans le studio, nous nous sommes privés de beaucoup de commodités et de meubles », raconte le même interlocuteur et d'ajouter : «Tous les locataires ont recours à des modifications à l'intérieur de leur maison pour «gagner» quelques centimètres de plus». La cuisine quant à elle a été transformée en une petite chambre et la cuisine a pris la place du balcon qui a été tout simplement supprimé. Ainsi, le studio transformé, nous avons pu libérer un second espace, certes très petit mais qui sert de chambre à coucher.

Cette situation a engendré des maladies. Certains souffrent de maladies chroniques, dont l'asthme, les allergies, le diabète et l'hypertension. D'autres habitants souffrent de dépression nerveuse, psychoses et autres maladies psychiques et psychiatriques à cause de l'exiguïté des logements, l'absence d'aération et de lumière... « Ne pouvant jouir d'un espace de lecture ou de repos chez soi, l'enfant qui fait de la rue sa principale demeure, tombe dans le piège des fléaux sociaux », ajoute-t-il. Pour rappel, l'Etat a cessé la construction de logements de type F1 et F2 depuis 2003. Le parc national de logements de ce type a été de 25.000 unités avant l'instruction du chef de l'Etat et qu'il ne reste que 13.000 logements qui n'ont pas été transformés soit parce qu'ils sont occupés ou pour des problèmes techniques.

## El Akid Lotfi Le centre de tri de proximité des déchets valorisables fin-prêt



Le projet du centre de tri de proximité, destiné à la collecte des déchets valorisables des rues commerçantes d'El Akid Lotfi a été finalisé, a-t-on appris auprès de l'Entreprise publique gérante des centres d'enfouissement technique de la wilaya d'Oran (EPIC CET Oran). S'étendant sur une superficie de 1.008 m<sup>2</sup>, ce centre est le 2<sup>ème</sup> du genre dans la wilaya d'Oran, après celui de Mdina Jdida, précise la cheffe du service de valorisation des déchets à l'EPIC CET Oran, Amina El Mogherbi. Le centre est équipé de bacs, de 2 presses balles et d'un broyeur, pour compacter les déchets valorisables (carton, film en plastique, ect.), ainsi qu'une benne-tasseuse qui effectuera quotidiennement 2 à 3 rotations, 6 jours sur 7 pour récupérer les déchets valorisables des rues commerçantes d'El Akid Lotfi et ses alentours. En plus des rotations de la benne-tasseuse, le centre d'El Akid Lotfi, tout comme celui de Mdina Jdida, est ouvert aux citoyens qui souhaitent déposer volontairement leurs déchets recyclables comme le plastique, le papier et le carton notamment, explique la même responsable. Une vocation pédagogique est également allouée à ce centre, qui accueillera les élèves des établissements scolaires pour les sensibiliser sur l'importance du tri sélectif et la valorisation des déchets, note Mme El Mogherbi. Elle a ajouté que les mêmes actions que celles du centre de Mdina Jdida seront adoptées au centre d'El Akid Lotfi, à savoir des concours et des tirages au sort, avec des cadeaux pour les meilleurs trieurs.

## Lutte contre le squat des trottoirs Des aménagements extérieurs de commerces démolis à Bir El Djir

K. Assia

Une vaste opération de démolition visant des aménagements extérieurs de magasins au boulevard Millénaire a été menée jeudi par les services de l'APC de Bir El Djir avec les éléments de la sûreté de daïra de Bir El Djir, a-t-on appris de sources policières. L'opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'occupation des trottoirs sans autorisation et vient en application des directives du wali d'Oran visant à mettre un terme au squat de l'espace public. Cette campagne va se poursuivre, selon des sources communales et va cibler d'autres quartiers où tout empiétement sur l'espace public sera suivi d'une démolition.

Dans ce registre, il a été procédé au démantèlement de toutes les extensions hors magasin et sans autorisation. Deux jours auparavant, neuf mises en demeure ont été adressées à des commerçants pour occupation des trottoirs sans autorisation à Bir El Djir. Les services de la sûreté de Bir El Djir et ceux de la direction du commerce ont été mobilisés afin d'inciter les commerçants à libérer l'espace public et surtout les trottoirs, ont noté les mêmes sources, précisant qu'une directive émanant du wali d'Oran a été adressée, il y a quelques jours, à l'ensemble des responsables locaux pour lutter contre le squat de l'espace public. Sur ce, une vaste campagne a été initiée à Bir El Djir pour se généraliser par la suite à l'ensemble des communes de la wilaya d'Oran.

Les services de la police et ceux du commerce ont procédé lors de cette opération à la saisie de plus de 33 kg de viande hachée impropre à la consommation en plus de pâtes, de chocolat et de dentifrices dont la date d'utilisation a été largement dépassée. Dans ce registre, on saura que l'objectif est de libérer les trottoirs, faciliter la circulation piétonne et éviter surtout la commercialisation de produits non conformes et imprévisibles.



à la consommation. Le but est aussi d'éviter les accidents et les goulots d'étranglement que connaissent plusieurs artères d'Oran. Il est en effet devenu difficile d'emprunter un trottoir en raison du squat anarchique de ces espaces, ont noté des riverains. Ainsi et pour renforcer ces actions sur le terrain, des sorties d'inspection et de contrôle seront effectuées. Notons qu'un arrêté de wilaya avait été adressé à tous les maires et les services de la sûreté de wilaya d'Oran pour son application.

L'opération cible tous les commerçants dont les restaurants, les cafétérias, les vulcanisateurs, les crémieries et autres prestataires de services. Il interdit tout squat d'espaces publics, exposition de marchandises

sur la voie publique et exercice d'activité contraire au registre de commerce. Les commerçants sont contraints de respecter les nouvelles dispositions, faute de quoi ils seront mis en demeure. Ils doivent, également, présenter leurs documents pour attester leur activité. La stratégie adoptée consiste à agir, progressivement, commençant par les axes et les voies les moins problématiques. L'ensemble des commerçants qui occupent illégalement des places publiques, des trottoirs et d'autres sites sont concernés par cette mesure. L'objectif est aussi de préserver la santé du consommateur et de répondre à ses besoins par la création de points de vente répondant aux normes d'hygiène.

## Les exclus du relogement attendent toujours les résultats des recours Plus de 700 familles dans l'expectative

D. B.

Plus de 2 mois après avoir déposé leurs recours, plus de 700 familles exclues du relogement de la formule « à points », n'ont toujours pas reçu de réponses à leurs demandes. Selon des représentants de ces familles qui se sont déplacées au siège de notre rédaction, les familles se déplacent presque quotidiennement, au siège de la daïra en quête d'informations, mais jusqu'à présent ils n'ont rien vu venir. « Pourtant bien après nous, des familles du bidonville 'Sebkha' qui avaient déposé des recours ont reçu des réponses et plus d'une quarantaine de familles ont été relogées après l'étude de leurs recours », indique un des représentants des familles. Ce dernier signale que les familles veulent être fixées sur leur sort, comme c'est le cas pour les familles des autres sites. En effet, plus de 700 familles ayant déposé des recours attendent toujours des réponses à leurs doléances. Avec le lancement des opérations de relogement des dizaines de familles sont dans l'expectative. Selon des représentants des familles, depuis le dépôt des recours, ils n'ont aucune information sur la suite donnée à leurs demandes. « Nous avons fourni des dossiers

complets pour justifier notre droit à un logement, mais jusqu'à présent nous n'avons aucune réponse à nos doléances » assure une mère de famille. Cette dernière affirme, que comme elle, ils sont près de 700 exclus à avoir déposé un recours avec l'espoir que leur cas soit pris en charge. Ces familles ont appelé les responsables concernés à revoir les critères relatifs à l'octroi des logements notamment celui relatif aux salaires et aux bénéficiaires disposant d'un registre de commerce.

Au total, ils sont quelque 12.000 demandeurs d'un logement de la formule « à points » qui ont été exclus des listes pour diverses raisons, dont une partie à cause du critère lié aux salaires fixés à moins de 24.000 DA. Selon des exclus, leurs demandes ont été déposées, il y a plusieurs années, avant la révision des salaires opérée par les pouvoirs publics. « C'est un critère dépassé par le temps puisque la majeure partie des Algériens perçoivent aujourd'hui un salaire supérieure à 24.000 Da. Une grande partie des demandeurs de logement avaient déposé leurs dossiers il ya plus de 20 ans alors qu'ils ne percevaient, à l'époque, que 9.000 ou 10.000 DA » assure notre interlocuteur.

## Après l'obstruction des cours d'eau par des éleveurs Une sortie pour s'enquérir de la situation au lac 'El Mactaâ'

K. Assia

La direction de l'Environnement de la wilaya d'Oran a effectué, mercredi, une sortie au lac 'El Mactaâ' pour s'enquérir de la situation environnementale, dans cette zone humide, marquée notamment par l'obstruction des cours d'eau par des éleveurs pour abreuver le cheptel, a-t-on appris de la directrice, Samira Dahou. Cette sortie est organisée à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides en partenariat avec les Conservations des forêts des wilayas d'Oran et Mascara et d'Associations environnementales, après que la Fédération nationale de la chasse ait signalé des agressions dans ce lac dont l'obstruction de cours d'eau, ce qui entraîne l'assèchement de ce lac, notamment dans la région située dans la wilaya d'Oran.

Le lac 'El Mactaâ', réparti sur les wilayas d'Oran, Mostaganem et Mascara, sur une

Tous les problèmes signalés dans le lac menaçant les êtres vivants et l'écosystème ont été recensés et les parties concernées à l'instar du ministère de l'Environnement, la conservation des forêts et la gendarmerie nationale ont été avisées, a-t-on fait savoir.

## Il portait une blessure au niveau du thorax Découverte d'un corps sans vie sur la plage Les Corales

Le corps sans vie d'un jeune homme a été découvert jeudi sur la plage Corales dans la commune de Bousfer. Selon la protection civile, la victime âgée de 34 ans a été découverte gisant dans une embarcation

me dont le corps était en début de décomposition portait une blessure au niveau du thorax. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Aïn El Turck pour les besoins d'une autopsie. Une enquête a été ouverte. J. B.

**Douanes : 1.574 comprimés psychotropes saisis et 3 individus arrêtés**

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, les éléments de la Brigade mobile, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Arzew ont procédé avant, hier, dans deux opérations distinctes à la saisie de 1.574 comprimés psychotropes de marque 'Ecstasy' apprend-on de sources douanières. C'est au cours de contrôles routiers, que les douaniers sont parvenus à mettre la main sur le produit prohibé. Trois individus ont été arrêtés et 2 véhicules touristiques saisis. Une enquête a été ouverte par les services compétents. Lundi dernier, ce sont 11.795 capsules de produits psychotropes de marque 'Pregabalin' 300 mg qui ont saisis par les douaniers d'Oran extérieur, en collaboration avec les services de l'ANP.

K. Assia

## Gendarmerie nationale : des pièces archéologiques récupérées

Une épée datant de l'époque espagnole, une autre de l'époque ottomane et un couteau de l'ère coloniale ont été saisis par la cellule chargée de la protection du patrimoine culturel relevant du groupement de la gendarmerie d'Oran. En effet, l'une de ces pièces archéologiques soit l'épée datant de l'époque espagnole était proposée à la vente sur les réseaux sociaux alors que les deux autres ont été découvertes chez un antiquaire et remontent respectivement à l'époque ottomane et coloniale.

K. A.

## ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

**Benmokhtar Amir**, 67 ans, Oran

**Bekadi Meriem**, 96 ans, Oran

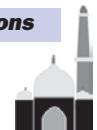
**Tianti Boumediene**, 76 ans, Oran

**Jeloul Abdelkhalek**, 32 ans, Oran

## Horaires des prières pour Oran et ses environs

04 rajab 1443

El Fedjr 06h35	Dohr 13h17	Assar 16h13	Maghreb 18h38	Icha 19h57
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## CHLEF

## En finir avec les rejets d'eaux usées dans la mer

Bencharki Otsmane

**A**ssurer un excellent séjour aux milliers d'estivants, c'est le défi que compte relever les autorités locales à condition que la pandémie du covid19 ne vienne « chambouler » cette préparation et ce programme estival version 2022.

Connue pour être une wilaya très fréquentée en été, notamment avec son littoral de plus de 129 km, Chlef se prépare dès maintenant, à quatre mois de l'ouverture officielle de la saison estivale prévue le 1er juin. Un conseil de wilaya s'est tenu dernièrement sur la question. Il a été question du plan de l'organisation du transport ou de l'hygiène. Pour y parvenir, un arrêté portant création de la commission chargée de la préparation de la saison estivale a été signé. Composée des représentants des directions concernées, à savoir le tourisme, l'environnement, le transport, la santé ainsi que les services de sécurité, cette commission a pour mission de combler tous les déficits enregistrés lors de la précédente saison estivale. Il s'agit de remédier aux insuffisances liées à l'éclairage public, les accès sur les plages, les toilettes et

les douches, bref tout ce qui peut apporter un confort aux baigneurs qui fréquentent par milliers les nombreuses plages, que compte le littoral de Chlef. Onze plages sur les 36 que compte la wilaya de Chlef seront interdites à la baignade pour des raisons liées essentiellement à la dangerosité qu'elles présentent aux baigneurs. La commission a été instruite afin d'étudier les voies et moyens à mettre en œuvre pour éliminer les dangers et faire de ces 25 autres plages autorisées à la baignade des lieux fréquentables et sécurisés.

Comme la wilaya de Chlef n'est pas uniquement une région de tourisme balnéaire, la commission a été également instruite de promouvoir le tourisme de montagne à travers l'aménagement des sites touristiques qui s'y trouvent. La question de squat d'espaces publics sur les plages et la prolifération d'activités commerciales informelles ne répondant à aucune norme d'hygiène ni de santé publique a été également évoquée avec au bout les orientations quant à une lutte sans merci pour éradiquer toutes les baraquées jouxtant les routes avec tout ce qu'elles représentent comme risque tant pour les usagers de la route que

les commerçants eux-mêmes. Pour la prochaine saison estivale, le wali a préconisé la mise en place de bacs à tri sélectif le long des plages et des caissons à ordures à l'arrière-plage. Cette mesure devra être accompagnée d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la protection de l'environnement par un geste simple, celui de faire preuve de civisme. Tous les points noirs de rejets d'eaux usées se déversant directement ou indirectement dans la mer seront recensés pour être pris en charge de manière efficace. En matière de transport, un dispositif spécial sera mis en œuvre afin de faciliter tous les déplacements des touristes et des habitants de la wilaya. Les transporteurs exploitant les lignes urbaines seront répartis selon un programme bien précis, tout en assurant la continuité de service public. L'analyse bactériologique et physicochimique des eaux de baignade avec des prélèvements en deux endroits différents par trois laboratoires (wilaya, ADE et Institut Pasteur) à raison de deux fois par semaine et le contrôle permanent par les services d'hygiène des réseaux d'assainissement, des sanitaires et des bassins de décantation ont été aussi planifiés.

## TIARET

## Des mesures contre la pénurie de l'aliment de bétail



**L**a wilaya de Tiaret a lancé un programme spécial de fourniture de l'aliment du bétail (son), a-t-on appris jeudi auprès des services du cabinet du wali. Un communiqué de la wilaya fait état de l'application d'un programme spécial pour résoudre le problème de pénurie du fourrage et la hausse de son prix, mis au point avec la participation de toutes les parties concernées.

Cette mesure intervient suite à une réunion élargie tenue mercredi au siège de la wilaya, en présence de représentants de plusieurs parties dont les

directions des services agricoles (DSA) et du commerce, d'entreprises de production et de financement et des professionnels du secteur.

Ce programme comporte des solutions locales pour faire face à la pénurie du fourrage et les moyens de leur fourniture au titre d'une action de concertation supervisée par une commission de wilaya de suivi du système d'alimentation, composée de représentants de la direction du commerce et de la DSA et chargée du contrôle de la chaîne alimentaire et

des minoteries. Ce programme vise à "mettre à jour avec précision le fichier des éleveurs, à assurer le bétail au niveau de la wilaya et à trouver des moyens d'approvisionner la wilaya en provenant d'autres wilayas compte tenu de la forte demande à Tiaret et de la quantité limitée produite au niveau des minoteries localement", est-il précisé. Le communiqué ajoute que ce programme de wilaya comprend également la redistribution des quantités du fourrage saisies par les services de sûreté.

## NÂAMA

## Une vingtaine de projets d'investissement relancés

**D**ix-neuf (19) projets d'investissement à l'arrêt dans la wilaya de Nâama viennent d'être relancés dans le cadre du travail de la commission de wilaya chargée du suivi et de la levée d'obstacles, a-t-on appris auprès de la direction de l'industrie.

Les sorties sur le terrain de la commission ont permis de lever les obstacles sur trois projets d'investissement réalisés à savoir un centre d'enfûtage de bonbonnes de gaz butane, une unité de production d'aliments du bétail et un moulin, tout en délivrant à leurs propriétaires des autorisations d'exploitation exceptionnelle leur permettant

d'entrer en activité, en attendant la régularisation définitive de leurs situations, a-t-on indiqué de même source.

D'autre part, quatre autres projets d'investissement concrétisés dans la zone d'activités de la daïra de Mécheria ont bénéficié de mesures urgentes liées à la réalisation de travaux d'aménagement extérieur, notamment en ce qui concerne le raccordement à l'électricité pour entrer "immédiatement" en activité.

Douze (12) autres projets d'investissement qui étaient à l'arrêt sont actuellement en phase de réalisation de leurs activités grâce à la levée du gel

concernant la régularisation de leurs documents dont le permis de construire, le certificat de conformité, entre autres mesures administratives ayant entravé la poursuite de la concrétisation des projets lancés par les investisseurs, selon la direction locale de l'industrie.

La même source a fait savoir que ces projets concernent les produits alimentaires et de transformation, l'emballage, la production de verre, les matériaux de construction, ainsi que les secteurs du tourisme et de l'énergie, entre autres, pouvant créer environ 500 postes d'emploi permanents.

## EL-BAYADH

## Six stades de proximité en perspective

Hadj Mostefaoui

et de son extension, sur plus de 1.000 mètres linéaires, seront bientôt lancés suivis d'un nouveau réservoir d'eau d'une capacité au niveau du hameau Mekaymane -situé dans une zone d'ombre enclavée-, d'une cantine scolaire pour assurer les repas à 150 élèves dans la petite agglomération «Petit-Mécheria» ainsi que de la réalisation de six salles de classe et enfin de la pose d'une citerne de stockage de gaz propane qui desservira plus d'une trentaine de foyers.

## TISSEMSILT

## 150 logements sociaux attribués prochainement

Cent-cinquante (150)

logements de type publics locatifs seront distribués prochainement à Ammari et Tamlaht, communes relevant de la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris jeudi des services des daïras de Ammari et Lardjem.

La même source a expliqué que les commissions des deux daïras ont procédé à l'étude de plus de 700 dossiers de demande de logements LPL au niveau des deux communes et à l'établissement de deux premières listes de 149 bénéficiaires.

D'autre part, plus de 50 LPL destinés à la résorption de l'habitat précaire sont en cours de réalisation au niveau de la commune de Tamlaht, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) qui a indiqué que le taux d'avancement des travaux est de près de 60 %.

## MOSTAGANEM

## Deux voleurs de câble de cuivre arrêtés

Les services de la gendarmerie nationale de

Mostaganem ont arrêté deux individus pour vol de câbles de cuivre et de télécommunications, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

Le commandant de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Sidi Ali, Messâad-Ikni Hicham, a souligné que

l'opération a donné lieu à la saisie de 1,7 quintal de câbles de cuivre et 145 m de câbles électriques en aluminium, outre des outils coupants et des lames tranchantes utilisés dans les opérations de vol.

Les prévenus arrêtés seront déférés devant les autorités judiciaires territoriales dès la fin des investigations, a-t-on indiqué.

## ADRAR

## Près de 6.000 comprimés psychotropes saisis

Une quantité de 5.920

comprimés de produits psychotropes a été saisie et un individu arrêté par les services de la police judiciaire (PJ) de la sûreté de wilaya d'Adrar, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué.

Agissant sur informations faisant état de la présence à Adrar d'un individu en possession de pro-



## CAN-2021 Les Pharaons brisent le rêve du Cameroun



**L**'Egypte a brisé le rêve du Cameroun d'un sacre à domicile en gagnant la demi-finale entre les deux plus gros palmarès d'Afrique (0-0, 3 t.a.b. à 1), jeudi à Yaoundé, et défiera le Sénégal dimanche en finale. Pharaon règne toujours. Même avec un Mohamed Salah transparent, qui va retrouver son complice Sadio Mané en finale, les Egyptiens l'ont remporté après une troisième prolongation d'affilée, qui pourrait bien faire les affaires du Sénégal, qualifié la veille (3-1 contre le Burkina Faso). Le Sénégal vise un premier titre, après deux finales

perdues (2002 et 2019), l'Egypte un huitième, pour étendre son record. Le Cameroun (5 CAN) ne s'en rapprochera pas. Comme 50 ans plus tôt contre le Congo (1-0), sa Coupe d'Afrique à la maison s'est arrêtée en demies. Le stade d'Olembé a commencé à se vider après le deuxième tir au but arrêté par Mohamed Abou Gabal «Gabaski», celui de James Léa-Sili, après déjà l'échec de Harold Moukoudi. Les Camerounais n'y croyaient plus. Le stade n'était déjà même pas à moitié rempli, pour ce premier match depuis les huit morts lors d'une bousculade, qui a refroidi

le public. Gabaski, le gardien numéro 2, héros contre la Côte d'Ivoire en 8e de finale (0-0, 5 t.a.b. à 4), en l'absence de Mohamed El-Shenawy, toujours blessé, n'a même pas eu à arrêter le quatrième tir, Clinton Njé l'a envoyé au-dessus de la barre. Son capitaine et meilleur buteur, Vincent Aboubakar (6 buts), avait bien transformé le premier, mais c'est le seul geste qu'il ait vraiment réussi dans son match. Comme en finale 1986 au Caire (0-0, 5 t.a.b. à 4), les Pharaons ont gagné la séance de tir au but. Il a fallu en arriver là après une rencontre très fermée.

### Finale, puis barrages pour le Mondial

### Sénégal et Egypte ne vont plus se quitter !

**C**ette opposition va devenir le classique de l'année 2022 pour tous les fans de football africain ! Tombeur du Cameroun (0-0, 3-1 tab) ce jeudi aux tirs au but, l'Egypte s'est qualifiée pour la finale de la CAN 2021 où elle affrontera le Sénégal dimanche au Stade d'Olembé, à Yaoundé. On ne sait pas enco-

re si on assistera à un premier sacre des Lions de la Teranga ou à un 8e couronnement des Pharaons, mais une chose est sûre : le perdant aura droit à une revanche... et très rapidement ! En effet, étonnante coïncidence, le tirage au sort des barrages de la Coupe du monde 2022, effectué le 22 janvier dernier, a également

débouché sur un choc Sénégal-Egypte, ce qui signifie que les deux pays se retrouveront à deux reprises entre les 24 et 29 mars prochains (aller au Caire, retour à Dakar) pour se disputer une place pour le Qatar. Reste à savoir qui abordera cette double confrontation dans la peau du champion d'Afrique...

### Maroc

### Halilhodzic menacé de mort après l'élimination !

**L**e sélectionneur bosnien de l'équipe marocaine de football Vahid Halilhodzic, a révélé jeudi avoir été menacé de mort, à l'issue de l'élimination du Maroc, dimanche en quarts de finale de la CAN face à l'Egypte (2-1, a.p.). «On m'a menacé de mort après la défaite contre l'Egypte, j'ai l'habitude en tant qu'entraîneur, mais je reçois aussi des encouragements, cela me fait du bien», a indiqué Halilhodzic lors d'une conférence de presse tenue au Complexe Mohammed VI à Maâmoura près de Casablanca. Il a affirmé avoir reçu des messages menaçants tardifs, «vers 2h00 du matin» selon ses dires, certains internautes souhaitant lui «couper la tête». «Mon contrat

avec les joueurs c'était d'aller jusqu'au bout ! mon objectif n'était pas les demi-finales, c'était la victoire finale !. Le président Lekjaâ a mis à ma disposition tous les moyens possibles pour m'aider dans mon travail», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner à propos de son avenir : «Je peux partir dès maintenant si vous voulez, je n'ai aucune pression de partir ou non, je suis déjà parti dans le passé. On a gagné tous nos matchs sauf celui-ci, une progression de 20 places au classement de la Fifa. Laissez-moi continuer de mon maximum pour aller à la Coupe du monde. C'est mon but, pour les supporters». Enfin, le technicien bosnien a encore une fois défendu son choix d'écartier l'un des

joueurs vedettes de l'équipe marocaine : Hakim Ziyech (Chelsea/ Angleterre), non convoqué pour la CAN-2021. «J'ai déjà pardonné deux fois, la troisième ça suffit ! C'est pas facile pour moi non plus, mais il faut qu'on respecte l'entraîneur et l'équipe nationale. Je ne peux pas convoquer un joueur qui peut exploser le groupe, même s'il s'appelle Lionel Messi. Aimé Jacquet et Didier Deschamps sont devenus champions du monde en écartant les meilleurs joueurs. Je ne suis pas le premier à le faire», a-t-il conclu. Halilhodzic (69 ans), passé notamment par la sélection algérienne (2011-2014), avait rejoint le Maroc en août 2019, en remplacement du Français Hervé Renard.

### L'Egypte voudrait repousser la finale à lundi

«**J**e demande à la CAF que la finale soit jouée lundi», a lancé l'entraîneur adjoint de l'Egypte Diaa al-Sayed après la qualification contre le Cameroun, jeudi, car le Sénégal, son adversaire, bénéficie d'un jour de récupération supplémentaire. «Il y a une journée de récupération de plus pour le Sénégal, je souhaite que, comme on a avancé le match pour le 3e place (de dimanche à samedi, NDLR), on joue lundi», a précisé le technicien, remplaçant en conférence

### Toni Conceicao «Le Cameroun n'a pas atteint son objectif»

**T**oni Conceicao (sélectionneur du Cameroun, éliminé par l'Egypte en demi-finale de la CAN) : «Nous ne serons pas en finale, nous sommes aussi tristes que les 27 millions de Camerounais, mais c'est le foot. Dans un match de cette dimension avec autant d'intensité, en seconde période les signes de fatigue sont apparus. Nous avons très bien joué en première période, il aurait fallu marquer un

### Sénégal La qualification en finale célébrée à Dakar



**D**e nombreux supporters sénégalais ont envahi les rues de Dakar mercredi soir pour célébrer la qualification de leur pays à la finale de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, ont constaté sur place des journalistes.

Le Sénégal a battu le Burkina Faso (3-1) lors de la première demi-finale de cette compétition organisée par la Confédération africaine de football (CAF) au Cameroun. Une forte clameur a éclaté et envahi Dakar, dès le coup de sifflet final de l'arbitre éthiopien Bamlak Tessema. Un déferlement de foule et des parades de motos et des voitures ont également eu lieu. Les Dakarois, arborant des tee-shirts et drapelets aux couleurs (vert, jaune,

## Ancien joueur de l'équipe du FLN **Abdelhamid Zouba n'est plus**

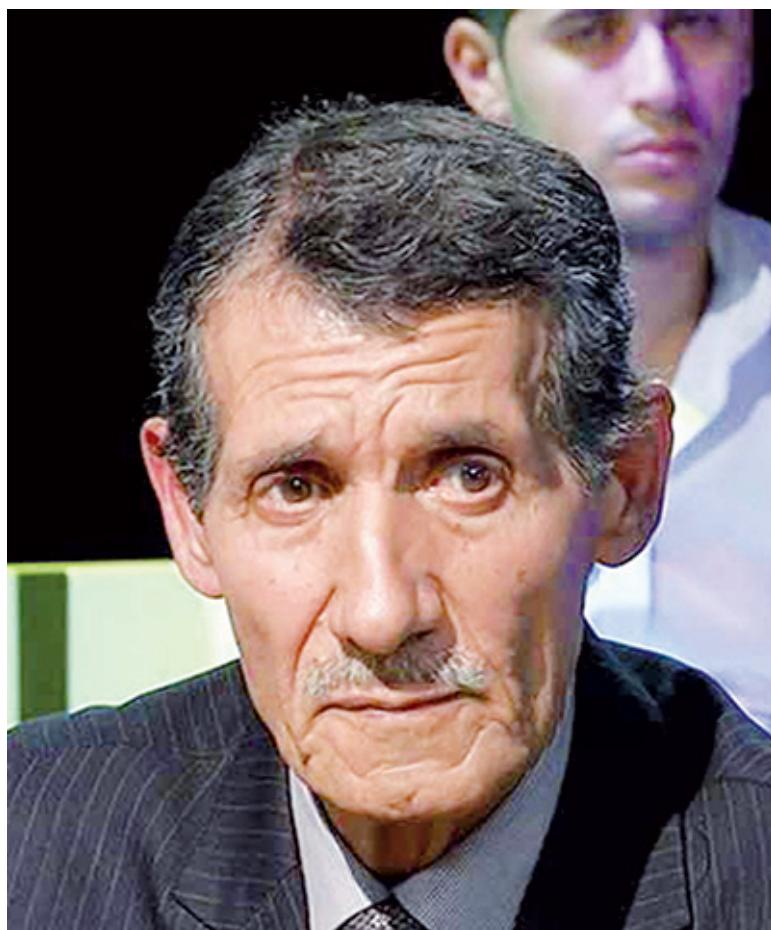
Adjal Lahouari

Ces dernières années auront été marquées par la disparition des illustres « Footballeurs de la Révolution algérienne ». Tour à tour, Rouai, Amara, Bekhloufi et Kerroum nous ont quittés. Jeudi matin, on a appris qu'un de leurs compagnons, Abdelhamid Zouba, a rendu son dernier souffle. Que reste-t-il des 32 footballeurs, membres à part entière de la glorieuse équipe du FLN 1958-1962 ? Quelques-uns seulement comme les plus jeunes, comme Mekhloufi, Souhane Abderrahmane et Maouche Mohamed, aujourd'hui octogénaires.

Comme la plupart de ses coéquipiers de l'équipe du FLN, Zouba Abdelhamid, né le 2 avril 1935, a eu un parcours très relevé, aussi bien comme joueur qu'entraîneur. Après deux saisons en pro à Nîmes, il a signé à l'USMBA comme entraîneur-joueur durant deux saisons et devient, simultanément, co-entraîneur de l'équipe nationale A avec Bentifour. Sa carrière se poursuivra ensuite au sein de l'EN espoir et au MCA avec lequel il a remporté deux titres de champion d'Algérie, une coupe d'Algérie et, surtout, la coupe d'Afrique des clubs champions en 1976, aux dépens du redoutable Hafia Conakry (Guinée). Il a ensuite occupé le poste d'entraîneur de l'EN en 1982 avant de passer le témoin à Mahieddine Khalef.

Se montrant reconnaissant pour la couverture du parcours de son équipe, durant l'odyssée de 1976, c'est lui qui a conduit la délégation du MCA dans les locaux du quotidien « La République » d'Oran. A cette époque, il a su apporter une rigueur tactique à une équipe du Doyen talentueuse et a fait partie des entraîneurs qui ont contribué à la progression du football algérien.

Pour clore ce rappel, il nous est



agréable de signaler ce que Zouba a répondu à un journaliste qui l'avait questionné sur la période avec l'équipe du FLN : « C'était une période extra qui nous a permis d'apprendre et de connaître des hommes et de faire le plus beau métier du monde, de côtoyer ceux qui ont combattu pour la Révolution, ceux-là qui avaient des balles dans la peau et qui attendaient leur tour pour aller se les faire extraire en Yougoslavie, ou ailleurs... Ces combattants du maquis aux corps meurtris nous ont appris l'humilité car, ils conservaient une foi aussi forte que nous dans nos corps sains. Nous ne pouvions que les admirer ».

### USM Bel-Abbès

## Le club dans une véritable impasse

La réunion des actionnaires de la société sportive de l'USM Bel-Abbès, à laquelle a appelé le président démissionnaire du Conseil d'administration, Abdelghani El Hannani, n'a pas eu lieu pour la deuxième fois, plongeant ce club de Ligue deux de football dans la crise, a-t-on appris de l'intéressé. Aucun membre des actionnaires n'a répondu présent à l'initiative du premier responsable de l'USMBA pour débattre « la situation délicate » de cette formation exposée à une deuxième relégation de rang, a fait savoir Abdelghani El Hannani.

Ce dernier, qui s'est plaint du fait qu'il soit abandonné par ses pairs lui léguant seul la responsabilité de gérer les affaires du club, a réitéré que sa démission était « irrévoca-

ble », jetant la balle dans le camp des autorités locales qu'il a déjà avisées de son retrait par un courrier officiel, a-t-il rappelé.

Cela se passe au moment où l'équipe ne s'est pas entraînée depuis la fin de la phase aller, il y a de cela une dizaine de jours, en raison de la grève des joueurs qui réclament la régularisation de leur situation financière.

La formation de la « Mekerra », qui risque de déclarer forfait pour son premier match de la phase retour contre le WA Boufarik, a prévenu son président démissionnaire, se trouve également sans entraîneur après le départ de Sid Ahmed Slimani, vers le WA Tlemcen, la lanterne rouge de la Ligue 1. L'USMBA reléguée en deuxième di-

vision à l'issue de la saison 2020-2021, a rencontré de grands problèmes pour débuter le championnat après le départ de tous ses joueurs, contraignant le président El Hanani à faire appel à des joueurs de la catégorie espoirs évoluant dans des clubs de petits paliers, vu que son équipe est interdite de recrutement à cause de ses dettes estimées à plus de 300 millions de dinars.

Le manque d'expérience des nouveaux joueurs et les problèmes financiers et administratifs du club ont valu aux « Vert et Rouge » de terminer à la 14e place la phase aller avec seulement 12 points obtenus en 15 matchs. Cela fait de leur équipe deuxième potentiel relégable en troisième palier.

### Judo - Championnat national juniors

## Mascara hôte de l'évènement

Le Championnat National individuel de judo, catégorie juniors (messieurs et dames), se déroulera les 11-12 février courant, au Complexe sportif Sidi-Saïd de Mascara, a-t-on appris auprès de la fédération algérienne de la discipline (FAJ). Une compétition ouverte aux athlètes nés entre 2002 et 2004, et qui seront appé-

lés à concourir dans quinze catégories de poids différentes, à savoir : sept chez les messieurs et huit chez les dames. Il s'agit des catégories de -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames, ainsi que celles des -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les messieurs.

Les clubs pourront se faire représenter dans cette compétition suivant les quotas qui leur ont été attribués par la fédération.

La compétition se déroulera suivant un système d'élimination, avec des combats de quatre minutes, et des repêchages à partir des quarts de finale, a encore expliqué l'instance fédérale dans un communiqué.

### GC Mascara

## Les joueurs reprennent les entraînements

Les joueurs du GC Mascara ont mis fin à leur grève après l'intervention des autorités locales qui se sont engagées à aider le club à surmonter ses problèmes financiers, a-t-on appris de la direction de cette formation pensionnaire de la Ligue deux de football. Cette reprise des entraînements, intervenant avant quelques jours seulement du coup d'envoi de la phase retour du championnat, fait suite à l' entrevue accordée par le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Lahcen Laadjadji, au président du GCM, Nacereddine Merabbiha, et au cours de laquelle le représentant du wali « s'est engagé à tout mettre en œuvre pour apporter le soutien nécessaire au club, aussi bien sur le plan financier que moral », a-t-on précisé de même source. Dans

ce registre d'ailleurs, la DJS a attribué un lot d'équipements dédié aux jeunes catégories des « Vert et Blanc » dans une initiative qui a été appréciée par la direction du « Ghali », souligne-t-on encore. Par ailleurs, le GCM, qui est sans entraîneur après la démission en début de semaine de Moulay Haddou, a engagé deux nouveaux joueurs à l'occasion du mercato hivernal, à savoir, Kebaili Cherif et Kada Réda, tous les deux en provenance de l'USM Harrach (Ligue 2), selon la même source.

Le GCM, revenu cette saison en Ligue 2, a terminé la phase aller à la 4e place avec 26 points distancé de neuf unités par le leader le RC Kouba, sachant que seul le premier de ce groupe Centre-Ouest accèdera en Ligue 1 en fin d'exercice.

### MC Saïda

## Mohamed Boukhari en renfort

Le milieu de terrain offensif Mohamed Boukhari s'est engagé pour 18 mois avec le MC Saïda, a-t-on appris de la direction du club de Ligue 2 amateur. Ce joueur a été recruté dans le cadre d'une autorisation exceptionnelle délivrée par la Ligue nationale de football amateur pour remplacer le joueur défunt Sofiane Lokar, décédé en décembre dernier lors du match opposant le MCS à l'ASM Oran au stade « Habib Bouakeul » d'Oran pour le compte de la 10e journée du championnat de la Ligue 2. La nouvelle recrue Mohamed Boukhari, en provenance du

Mouloudia de Hassasna (inter-régions ouest), a signé un contrat de 18 mois, selon la même source. D'autre part, les joueurs du MC Saïda ont repris, cette semaine, les entraînements au niveau du stade « Moudjahid défunt Saïd Amara », en vue de la phase retour, qui débutera samedi prochain, après plusieurs grèves pour réclamer leurs salaires impayés, la dernière en date avant le match retard perdu contre l'ASM Oran (2-0) provocant la démission de l'entraîneur Larbi Morsli. Le MC Saïda a terminé la phase aller du championnat de ligue 2 à la 5e place avec 25 points.

### Rugby - Mondial 2023

## L'Algérie jouera sa qualification en juillet



La sélection algérienne de rugby jouera sa qualification pour le Mondial 2023 prévu en France, lors d'un tournoi prévu à Marseille et Aix-en-Provence (Sud de la France), fixé du 1er au 10 juillet prochain, ont annoncé les organisateurs de la Coupe du monde de rugby. « Les huit meilleures nations du continent africain s'affronteront dans le sud de la France, sous la forme d'un tournoi à élimination directe. L'équipe qui remportera la Rugby Africa Cup 2022 se qualifiera pour la Coupe du monde de rugby 2023 (8 septembre-28 octobre) », expliquent-ils dans un communiqué. L'Algé-

rie affrontera le Sénégal en quarts de finale. Les trois autres affiches sont : Namibie-Burkina Faso, Zimbabwe-Côte d'Ivoire, et Ouganda-Kenya. Le vainqueur validera son billet pour le Mondial, pour lequel est déjà qualifiée l'Afrique du Sud, en tant que championne du monde en titre.

Le vainqueur au terme de ce tournoi sera versé dans la poule A, avec la France, la Nouvelle-Zélande, l'Italie et l'Uruguay. Le stade Pierre-Delort (Marseille) et le stade Maurice-David (Aix-en-Provence) accueilleront la compétition, divisée en quarts, demi-finales et finale.

Football - Ligue 1

## Choc à Oran, le WAT et le RCR tenus de réagir



**Adjal Lahouari**

En raison de la finale de la CAN, fixée dimanche, la dernière journée de la phase-aller de la Ligue 1, sera étalement sur deux jours. Six rencontres se dérouleront aujourd'hui, tandis que deux matches auront lieu après-demain lundi. Il va de soi que les gars du CRB, surpris désagréablement à Magra samedi dernier, voudront rassurer leurs supporters avec la réception du WAT, actuellement lanterne rouge. Certes, il n'y a pas photo entre ces deux formations, mais le Chabab n'est guère rassurant en cette période. Les observateurs auront noté que le champion en titre n'est guère à l'aise face aux mal-classés. Néanmoins, le titre symbolique de champion d'hiver ne devrait pas échapper aux Belouzadis. De leur côté, les Bécharis occupent toujours le poste de dauphins grâce à leur régularité. Intraitables à domicile, ils grappillent des points à l'extérieur, comme cela a été le cas récemment à Médéa et à Alger face au NAHD. Cette fois, ils reçoivent le RCA avec, évidemment, les faveurs du pronostic. On imagine que les Lahamdi, Hami-

di, Belatène et Mellai ne vont pas laisser passer une telle opportunité d'ajouter trois autres points dans leur escarcelle. Au stade 'Ahmed Zabana' est programmé un des « classiques » du championnat entre deux grands clubs dont les parcours sont différents cette saison. Alors que les Algériens, et malgré le faux pas face à l'ASO, font partie des prétendants au podium, voire même au titre, les Hamraouas sont en plein marasme, avec plus de bas que de hauts. La responsabilité est partagée entre les dirigeants et les joueurs. Même l'entraîneur Bououkaz ne comprend rien à cette faiblesse et à cette incapacité à marquer des buts, alors que les occasions sont nombreuses. Dans l'état actuel de la situation, les coéquipiers de Legraâ risquent de connaître des problèmes face à un adversaire mieux classé, mais qui a aussi des faiblesses. Pour leur part, les Relizanais ne sont pas logés à meilleure enseigne, loin de là. Sur le plan technique, c'est loin du minimum, en raison de leur inconstance et d'un secteur défensif défaillant, les gars de la Mina se trouvent en très mauvaise posture. Aussi, ils ont tout intérêt à se secouer pour prendre les trois pré-

cieux points en jeu. Face au NCM fébrile lors de ses bases, c'est une mission, à priori, dans leurs cordes. Avec 25 points, les Biskris n'ont pas les mêmes soucis que les Relizanais, ceci grâce principalement à leur excellente entame du championnat où ils ont figuré en tête à six reprises avant de rentrer quelque peu dans les rangs. Face à un NAHD en plein désarroi, les coéquipiers du buteur Mokhtar devraient faire bonne mesure, à condition, toutefois, de ne pas tomber dans l'excès de confiance. La première partie de cette journée est complétée par le débat HBCL-OM, deux formations en plein doute, surtout celle de Médéa qui vient d'établir un record peu glorieux, avec neuf défaites d'affilée. Or, il est temps que les coéquipiers de Bâali arrêtent l'hémorragie car, à ce rythme, c'est la relégation assurée.

### Aujourd'hui à 14h30

Alger (20 août): .....	CRB-WAT
Biskra: .....	USB-NAHD
Chelghoum Laïd : .....	HBCL-OM
Relizane (15h00): ....	RCR-NCM
Oran (17h00): .....	MCO-MCA
Béchar (17h00): .....	JSS-RCA

## Ligue 2

### Etape favorable au CRT et à la JSBM

**M. Zeggai**

Le championnat de la Ligue 2 reprendra ses droits aujourd'hui. Une reprise qui s'annonce sous le sceau de l'incertitude, à la suite des mouvements de grève chez certains clubs. Dans le groupe Centre-Ouest, cette seizième journée semble favorable au dauphin, le CRT. En effet, les Témouchentais évolueront sur du velours chez eux, face à la lanterne rouge, le SCAD, au moment où le RCK et le MCEB seront en déplacement. Les Koubéens devront sortir le grand jeu pour faire face à la meilleure attaque du groupe, celle de l'ESBA. Boufena, le nouveau coach du Raed, parviendra-t-il à relever son premier défi? A Khemis Miliana, le MCEB n'a pas une partie de plaisir face au SKAF qui, depuis l'arrivée de l'entraîneur Abdennour Hémi, a retrouvé la plénitude de ses moyens. En bas du tableau, le CRBAO, tenu par l'obligation de résultat devant le MCBOS, évoluera pour la première fois depuis le début de saison, sur son stade du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 qui vient d'être homologué.

L'USMBA quant à elle, qui traverse une crise importante, risque de laisser des plumes face à son hôte du jour, le WAB. On suivra de près également les retrouvailles

de figure chez l'IB Lakhdaria, qui effectuera un périlleux déplacement chez l'ASAM, n'a pas l'intention de rater cette reprise du championnat. Idem pour l'IRB Ouargla qui n'a d'autre alternative que de l'emporter chez lui face à Hamra Annaba qui reste sous la menace de la relégation.

La JSM Béjaïa, qui file du mauvais coton, est dans l'obligation de rafler la mise chez elle devant le CAB pour s'éloigner de la zone rouge. A Skikda, on aura droit à un match plat entre la JSMS et l'USC, deux formations n'ayant rien à espérer de ce challenge.

### Aujourd'hui à 14h00

<b>Groupe Centre-Ouest</b>	
Sidi Bel-Abbès: USMBA-WAB	
Mascara: .....	GCM-USMMH
Mohammadia: USMH-ASMO	
Khemis Miliana: SKAF-MCEB	
Témouchent: ....	CRT-SCAD
Ben Aknoun: .....	ESBA-RCK
Aïn Oussera:CRBAO-MCBOS	
Tiaret: .....	JSMT-MCS

### Groupe Centre-Est

Constantine: .....	MOC-JSBM
Skikda: .....	JSMS-USC
Annaba: .....	USMAn-NRBT
B.B. Arreridj: .....	CABBA-MOB
Ouargla: .....	IRBO-Hamra
Khenchela: .....	USMK-MCEE
Aïn M'lila: .....	ASAM-IBL

## MC Oran Démission du DTS Zakaria Djebbour

Le désormais ex-directeur technique sportif du MCO, Zakaria Djebbour, vient de démissionner de son poste. La raison ? « La situation n'est pas favorable pour mettre en place un vrai projet sportif au MCO », s'est-il contenté de dire pour justifier sa décision. Mais, selon une autre source, il s'avère que certaines personnes se permettent de s'immiscer directement dans la gestion des jeunes catégories. Une autre source affirme que des cas d'indiscipline ont été constatés et un manque flagrant

M. Z.

### CA Bordj Bou Arreridj

## Les joueurs reviennent à de meilleurs sentiments

Les joueurs grévistes du CA Bordj Bou Arreridj ont repris les entraînements après avoir boycotté toute la phase aller, a-t-on appris auprès de la direction du club de Ligue 2 de football. Il s'agit des joueurs, Nabil Ziani, Salah Rehma, Ihab Kessasse et Akram Berrouach qui avaient décidé au début du championnat de quitter le club pour protester contre la non-perception de leurs dûs de la saison précédente boycottant les entraînements durant la phase aller, selon la même source. L'administration du

club est parvenue à un accord « à l'amiable » avec les joueurs concernés qui sont toujours liés par contrat au club pour reprendre à partir de ce jeudi les entraînements collectifs, renforcer les rangs du club et l'aider à réaliser des résultats positifs afin d'éviter la relégation en division inférieure, a ajouté la même source. A l'issue de la phase aller du championnat de ligue 2, groupe Centre-Est, le CABBA occupe la dernière place au classement général avec 6 points (une seule victoire, trois nuls et 11 défaites).

### WA Mostaganem

## Le Widad sacré champion d'hiver

Le WA Mostaganem s'est adjugé le titre symbolique de champion d'hiver du Groupe Ouest du Championnat inter-régions (troisième palier) de football, dont la première partie a été clôturée en fin de semaine. Cette consécration, le WAM la doit à son parcours très positif qui lui a permis de récolter 37 points en 15 matches, obtenus de 11 victoires et 4 nuls, dont trois en déplacements. C'est aussi la seule équipe à n'avoir concédé aucune défaite lors de la phase aller.

Le « Widad » a été couronné du titre d'hiver après sa victoire lors du dernier match de la première moitié du championnat face à l'US Remchi (3-0), préservant son avance d'un point sur le dauphin qui n'est autre que l'ES

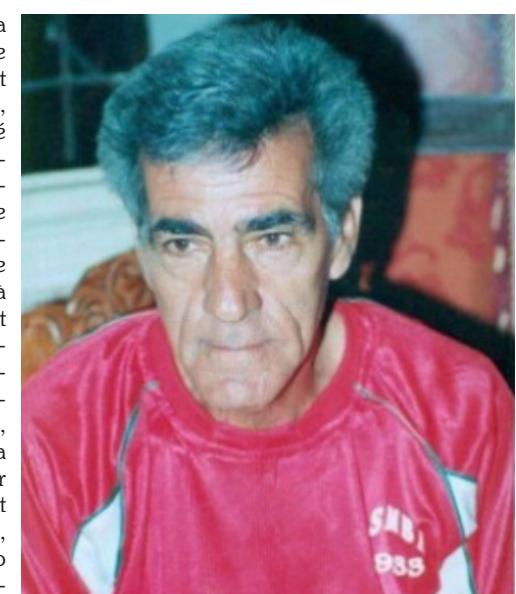
Mostaganem, deuxième avec 36 points. La troisième place est revenue à Nasr Es-senia qui en a récolté 28. Les observateurs s'attendent à ce que la course à la montée en deuxième division se limite aux deux clubs de la wilaya de Mostaganem, sachant que c'est le « Widad » qui a remporté le match aller face à l'Espérance (2-0). Entraîné cette saison par Abdelkader Brik, qui a succédé à l'intersaison à Salem Laoufi, le WAM avait échoué de justesse à accéder en Ligue 2 en perdant le match barrage contre GC Mascara au stade Ahmed Zabana d'Oran (1-0), rappelle-t-on. A noter que le coup d'envoi de la phase retour du championnat inter-régions a été fixé au 18 février en cours.

### L'USMBA et l'EN en deuil

## Décès de Abdi Djilali

L'ancien joueur de la sélection algérienne (entre 1967 et 1969) et de l'USM Bel-Abbès, Abdi Djilali est décédé dans la nuit de mercredi, à l'âge de 79 ans, a-t-on appris du club de l'Ouest du pays. L'ancien international, né le 25 novembre 1943 à Sidi Bel Abbès, évoluait au poste de milieu offensif. Il compte six sélections en équipe nationale entre 1967 et 1969, pour un but inscrit. Il a disputé son premier match sous le maillot des Verts le 9 avril 1967, contre le Burkina Faso (victoire 3-1) et son dernier, le 23 mars 1969,

contre le Maroc (défaite 1-0). Le défunt compte dans son palmarès international aussi une participation avec la sélection nationale à la Coupe d'Afrique des nations 1968 en Ethiopie. En club, il a fait l'intégralité de sa carrière avec l'équipe phare de sa ville natale, l'USM Bel Abbès (ac-



tuellement en Ligue 2), qu'il a défendu les couleurs pendant 14 saisons. Il l'a également entraîné plusieurs années, tout en la menant vers sa première coupe d'Algérie en 1991. Abdi Djilali a été inhumé après la prière du Dhohr au niveau du cimetière de Sidi Bel-Abbès.

Allemagne

## Bayern - Leipzig à l'affiche



**L**e Bayern leader, reçoit à Munich le RB Leipzig (6e), tandis que le deuxième Dortmund accueille dimanche le troisième, Leverkusen, à l'occasion de la 21e journée du championnat d'Allemagne. Le Bayern de Robert Lewandowski sera favori contre Leipzig: depuis l'accession des Saxons en première division en 2016, le «Rekordmeister» n'a perdu qu'une seule de leurs 13 confrontations (8 victoires, 4 nuls, 1 défaite), et s'est imposé cette saison 4-1 au match aller à Leipzig. Mais le RB, après son mauvais début de saison, remonte comme une fusée vers le Top 4, qualificatif pour la Ligue des

champions. Il est même en tête au classement des matches «retour», avec trois victoires en trois matches en janvier et une différence de 8 buts marqués contre un encaissé. Dimanche, le dauphin Dortmund, à l'affût du moindre faux pas du Bayern (6 points devant), devra une nouvelle fois prouver contre Leverkusen qu'il est capable de constance, et pas seulement de coups d'éclats entre deux matches médiocres. Les fans du Borussia rêvent de voir Erling Haaland, le buteur prodige, les mener vers un titre qui leur échappe depuis 2012, avant de vraisemblablement filer vers un grand club d'Europe en fin de saison.

Espagne

## Un choc prometteur entre le Barça et l'Atlético

**A**près deux semaines de relâche, le championnat espagnol revient en force avec une affiche alléchante entre le FC Barcelone (5e) et l'Atlético Madrid (4e) au Camp Nou dimanche après-midi.

Les champions d'Espagne en titre se déplacent chez un Barça qui s'est fortement renforcé lors du mercato d'hiver avec les arrivées d'Adama Traoré, Ferran Torres, Pierre-Emerick Aubameyang et, plus en amont, du vétéran Dani Alvés. L'enjeu est simple: l'équipe qui remportera ce choc

occupera une place qualificative pour la Ligue des champions, après un début de saison en dents de scie pour les deux clubs. Parmi les autres matches en Liga ce week-end, notons le choc, dimanche, entre le Betis Séville (3e) et Villarreal (7e). Le Real Madrid, leader incontesté de la Liga, reçoit Grenade dimanche soir, avec une inconnue: l'avant-centre français Karim Benzema, touché à une jambe le 24 janvier contre Elche, pourrait être préservé en vue du choc de C1 face au Paris SG, le 15 février.

Italie

## Derby à Milan, baptême à Turin

**M**ême dans un San Siro à la capacité toujours plafonnée à 50%, le derby milanais s'annonce brûlant ce samedi. L'Inter, leader avec quatre points d'avance (et un match en moins, à jouer) sur Naples et l'AC Milan, a l'occasion de creuser le trou sur les Rossoneri. Zlatan Ibrahimovic, touché à un tendon d'Achille il y a deux semaines, est encore incertain à la pointe d'un Milan moins fringant depuis quel-

ques semaines, face à des Intéristes quasiment au complet et en pleine confiance après 14 matches sans défaite. L'autre attraction du week-end est prévue dimanche soir avec les débuts attendus de Dusan Vlahovic avec la Juventus, contre l'Hellas Vérone à Turin.

La «Vieille dame» (5e), outre le recrutement du co-meilleur buteur du championnat (17 buts) arrivé de la Fiorentina, a changé beaucoup de

## Championnats européens

### Coupe d'Angleterre - 16es de finale

#### Aujourd'hui

- (13h30) Chelsea - Plymouth Argyle (D3)
- Kidderminster Harriers (D6) - West Ham
- (16h00) Crystal Palace - Hartlepool (D4)
- Huddersfield (D2) - Barnsley (D2)
- Peterborough (D2) - QP Rangers (D2)
- Southampton - Coventry (D2)
- Everton - Brentford
- Stoke City (D2) - Wigan (D3)
- Manchester City - Fulham (D2)
- Wolverhampton - Norwich City
- (18h30) Cambridge (D3) - Luton Town (D2)
- (21h00) Tottenham - Brighton

#### Dimanche

- (13h00) Liverpool - Cardiff City (D2)
- (17h00) Nottingham (D2) - Leicester
- (19h30) Bournemouth (D2) - Boreham (D5)

### Espagne - 23e journée

#### Aujourd'hui

- (14h00) Elche - Alavés
- (16h15) Majorque - Cadix
- (18h30) Celta Vigo - Rayo Vallecano
- (21h00) Osasuna - Séville FC

#### Dimanche

- (14h00) Valence - Real Sociedad
- (16h15) FC Barcelone - Atlético Madrid
- (18h30) Betis Séville - Villarreal
- (21h00) Real Madrid - Grenade

#### Lundi

- (21h00) Athletic Bilbao - Espanyol

### Italie - 24e journée

#### Aujourd'hui

- (15h00) AS Rome - Genoa
- (18h00) Inter - AC Milan
- (20h45) Fiorentina - Lazio

#### Dimanche

- (12h30) Atalanta - Cagliari
- (15h00) Bologne - Empoli
- Sampdoria Gênes - Sassuolo
- Venise - Naples
- (18h00) Udinese - Torino
- (20h45) Juventus - Vérone

#### Lundi

- (20h45) Salernitana - Spezia

### Allemagne - 21e journée

#### Aujourd'hui

- (15h30) Bielefeld - M'gladbach
- Augsbourg - Union Berlin
- FC Cologne - Fribourg
- Mayence - Hoffenheim
- Stuttgart - Eintracht Francfort
- (18h30) Bayern Munich - RB Leipzig

#### Dimanche

- (15h30) Dortmund - Bayer Leverkusen
- (17h30) Wolfsburg - Fürth

### France - 23e journée

#### Aujourd'hui

- (17h00) Saint-Etienne - Montpellier
- (21h00) Monaco - Lyon

#### Dimanche

- (13h00) Lorient - Lens
- (15h00) Nice - Clermont
- Troyes - Metz
- Strasbourg - Nantes
- (17h00) Rennes - Brest
- Reims - Bordeaux
- (20h45) Lille - Paris SG

## UEFA Le Covid-19 a coûté 7 milliards d'euros aux clubs

**L**a pandémie de Covid-19 a coûté 7 milliards d'euros en deux saisons au football européen, affirme l'UEFA dans un rapport, où elle constate un net recul du marché des transferts pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021.

Selon l'instance européenne du football, les clubs ont fait face à un manque à gagner de 4 milliards d'euros sur 2019-2020, et 3 milliards sur l'exercice suivant, après vingt ans de croissance ininterrompue. En cause, des revenus de billetterie en net recul à cause des stades vides (avec 4,4 milliards d'euros de pertes de recettes), des activités commerciales

### Angleterre

## Débuts attendus de Lampard à Everton

**F**rank Lampard, nommé entraîneur d'Everton à la fin du mercato hivernal, lance son mandat samedi contre Brentford en seizièmes de finale de la Coupe d'Angleterre.

Lex-joueur et entraîneur de Chelsea prend les rênes d'une formation en chute libre, seulement 16e de la Premier League

### Stade Brestois

## Les ambitions de Youcef Belaili



**L**'international algérien Youcef Belaili, fraîchement arrivé à Brest dans les dernières heures du mercato hivernal, a confié avoir décidé de revenir en Europe pour progresser. «On ne m'a pas donné la chance de jouer quand j'étais à Angers. C'est pour ça que je suis rentré, pour jouer avec l'Espérance de Tunis ( ) Après, j'ai décidé de revenir en Europe pour progresser.» a déclaré Belaili lors de sa présentation officielle. Libre de tout engagement après une séparation à l'amiable avec son club Qatar SC, Belaili, qui aura 30 ans en mars, a signé un contrat jusqu'à la fin de saison à Brest avec l'option de renouveler pour trois saisons de plus. Le mercato du Stade Brestois (Ligue 1) s'annonçait plutôt calme, mais le club brevet a vécu des derniers jours très animés. Pour cause, avec le départ de Romain Faivre à l'Olympique lyonnais, c'est Youcef Belaili qui a été choisi pour le remplacer. Une arrivée ayant suscité pas mal de bruit et permis aux Brestois d'entrer dans une nouvelle dimension médiatique, notamment sur les réseaux sociaux. Devant la presse, le joueur algérien de 29 ans assure avoir l'intention de connaître de nombreux succès avec sa nouvelle formation: «Brest est un bon club, avec des bons joueurs, «Inch Allah» on va tout faire pour gagner beaucoup de matchs.» L'ancien joueur du MCO et de l'USMA aura la lourde tache de sortir son nouveau club de la 13e place qu'il occupe en Ligue 1 française, au vu du statut avec lequel il arrive. Belaili pourrait effectuer ses grands débuts avec le club brevet dès dimanche à l'occasion du déplacement à Rennes (17h00). «Il y a beaucoup de supporters algériens qui m'appellent pour venir regarder les entraînements et les matchs. On va tout faire pour leur donner le sourire.» La rencontre de ce dimanche contre Rennes pourrait être l'occasion idéale».

## Un nouveau variant du VIH plus virulent identifié aux Pays-Bas

**Des chercheurs ont identifié un variant du VIH très virulent ayant commencé à circuler aux Pays-Bas dans les années 1990, une découverte scientifique rare qui ne doit pour autant pas être source de panique, assurent-ils.**

Ce variant répond en effet aux traitements existants, et est en déclin depuis 2010. «Il n'y a pas de raison de s'alarmer», a assuré à l'AFP Chris Wymant, chercheur en épidémiologie à l'Université d'Oxford et auteur principal de cette étude, publiée jeudi dans la revue *Science*.

Mais cette découverte pourrait aider à mieux comprendre comment le virus du VIH, à l'origine de la maladie du sida, attaque les cellules. Ces travaux démontrent également qu'un virus peut bien évoluer pour devenir plus virulent - une hypothèse scientifique très étudiée en théorie, mais dont il n'existe jusqu'alors que peu d'exemple. Le variant Delta du coronavirus en a récemment été un autre. Au total, les chercheurs ont trouvé 109 personnes infectées par ce variant, dont seulement quatre en dehors des Pays-Bas (en Belgique et en Suisse). Le variant s'est développé à la fin des années 1980 et dans les années 1990, et s'est transmis plus rapidement dans les années 2000. Probablement grâce aux efforts des Pays-Bas pour lutter contre la maladie, il est en déclin depuis 2010. Il a été nommé «variant VB», pour

«variant virulent du sous-type B» - le sous-type le plus répandu en Europe.

### 500 MUTATIONS

Le virus du VIH est en constante évolution, de telle sorte que chaque personne infectée en présente une version légèrement différente, ce qui n'a la plupart du temps pas d'importance. Mais le variant découvert comporte lui plus de 500 mutations. «Trouver un nouveau variant est normal, mais trouver un nouveau variant avec des propriétés inhabituelles ne l'est pas. D'autant moins avec une virulence accrue», a dit Chris Wymant.

La première personne identifiée avec ce variant dans le cadre de l'étude a été diagnostiquée en 1992 (quoiqu'avec une version inaboutie), et la dernière en 2014. Mais d'autres chercheurs ont par la suite identifié quelques personnes diagnostiquées plus tard.

Une fois soignées, elles ne présentent pas davantage de risque de complications que les autres. Mais alors que signifie cette virulence accrue? La progression de la maladie est généralement mesurée grâce au nombre de lymphocytes T CD4 dans le sang. Ces cellules, qui font partie du système immunitaire, sont la cible du virus.

Or les personnes infectées par le variant présentaient un nombre de CD4 plus bas que les autres au moment du diagnostic, avec un déclin estimé comme deux fois plus rapide. Les chercheurs ont calculé que, sans traitement, le seuil dangereux de 350 lymphocytes T-CD4 par microlitre de sang serait atteint en 9 mois avec ce variant, contre 3 ans pour les autres patients. La charge virale (quantité de virus dans



le sang) des personnes infectées par ce variant était également significativement plus élevée. En plus de sa virulence, les chercheurs ont par ailleurs montré qu'il était hautement transmissible. Pour cela, ils ont examiné les ressemblances entre les différentes versions du virus chez les patients infectés. Or celles-ci étaient très similaires, suggérant que le virus n'avait pas eu le temps d'accumuler beaucoup de mutations avant de passer rapidement d'une personne à l'autre.

### IMPORTANCE DES DÉPISTAGES

«Nos résultats soulignent l'importance (...) d'un accès régulier à des tests pour les personnes à risque de contracter le VIH, afin de permettre un diagnostic tôt, suivi d'un traitement initié immédiatement après», a souligné dans un communiqué l'épidémiologiste Christophe Fraser, co-auteur de l'étude.

Ce chercheur est à l'origine du projet Beehive, rassemblant les données de patients dans huit pays, dont les Pays-Bas. Utilisées pour ces travaux, elles ont permis cette découverte.

Ce projet a précisément été créé en 2014 pour analyser dans quelle mesure les mutations du virus pouvaient avoir un impact sur la maladie développée. Les différences de

gravité de la maladie d'une personne à l'autre étaient par le passé interprétées comme uniquement liées à la plus ou moins bonne capacité de leur système immunitaire à se défendre. Les chercheurs n'ont pas pu expliquer quelles mutations précises du variant VB provoquaient sa haute virulence, ni par quel mécanisme. Ils espèrent que des études futures pourront le faire.

«Il s'agit d'un avertissement, nous ne devrions jamais être trop présomptueux et présupposer qu'un virus va évoluer pour devenir plus bénin», a enfin souligné Chris Wymant. Une conclusion qui intéressera dans le cadre de débats actuels autour du Covid-19.

## Mesures sanitaires

### La contestation se poursuit, Trudeau écarte l'intervention de l'armée



Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a écarté jeudi la possibilité d'envoyer l'armée pour déloger les camionneurs qui s'opposent aux mesures sanitaires et occupent depuis plusieurs jours la capitale fédérale Ottawa, sur fond de ras-le-bol à l'égard des restrictions liées à la pandémie.

Ottawa est le théâtre depuis samedi d'un mouvement de protestation, initié par des camionneurs

pour dénoncer les restrictions sanitaires et la politique du gouvernement de Justin Trudeau face à la pandémie. «Il n'est pas question pour l'instant d'envoyer l'armée», a déclaré le Premier ministre canadien, estimant qu'il fallait être «très, très prudent avant de déployer l'armée quand des citoyens canadiens sont impliqués».

Mais ce dernier, actuellement à l'isolement car testé positif lundi

dernier, a de nouveau appelé les manifestants à quitter les lieux, une option repoussée par ces derniers prêts à un bras-de fer avec le gouvernement. «Notre départ se fera quand le Premier ministre fera la bonne chose et mettra fin à toutes les obligations et restrictions», a déclaré en conférence de presse jeudi Tamara Lich, l'une des leaders du mouvement parti de l'ouest du pays.

Portant drapeau canadien sur les épaules, ou pancartes anti-Trudeau, les manifestants les plus déterminés occupaient toujours plusieurs rues du centre-ville jeudi, a constaté un journaliste de l'AFP. Samedi, ils étaient des centaines de camions et 15.000 personnes. Devant le Parlement sur la rue Wellington, fermée à la circulation, Shannon Laurent s'affairait à installer un grill pour nourrir les manifestants. «Je ne suis pas d'accord avec l'obligation vaccinale parce qu'on devrait pouvoir choisir», explique à l'AFP la résidente d'Ottawa, qui ne croit pas à l'efficacité des vaccins contre le coronavirus. Bal Tiwana a parcouru des milliers de kilomètres en provenance de Calgary (ouest) pour clamer haut et fort son opposition: «moi et ma femme avons l'habitude de voyager tout le temps, et nous ne pouvons plus nous assoir dans un avion», a-t-il expliqué à l'AFP, se révoltant contre cette mesure qui «brime (sa) liberté de déplacement».

Depuis novembre, au Canada, il est impératif d'être vacciné pour prendre un train ou un avion.

### «FATIGUE»

Même si la mobilisation des camionneurs n'est soutenue d'après les enquêtes d'opinion que par une minorité des Canadiens (32% d'après un récent sondage), le timing de cette démonstration n'est pas le fruit du hasard, selon la psychologue Roxane de la Sablonnière, professeure à l'université de Montréal. «Ce n'est pas surprenant parce qu'en ce moment, il y a quand même beaucoup de restrictions», explique-t-elle à

l'AFP, ajoutant qu'«une «fatigue s'est installée» au sein de la population et que «l'optimisme a diminué avec le temps».

Au Canada, les mesures sanitaires établies par les provinces restent très contraignantes, parmi les plus restrictives en Occident. La province du Québec est notamment l'une des régions au monde qui a imposé le plus de jours de confinement à sa population.

«La majorité de la population ne semble pas suivre (le mouvement des camionneurs), mais il y a quand même une minorité significative qui s'y identifie» maintenant, a commenté le politologue Daniel Béland évoquant les «divisions de la société canadienne».

Cela représente aujourd'hui une frange plus large de la population que les simples non-vaccinés, qui correspondent à 10% des adultes canadiens.

La prochaine journée cruciale dans ce bras-de fer sera samedi car les contestataires espèrent de nouveau être rejoints par la foule dans les rues d'Ottawa et des manifestations similaires sont prévues à Toronto et à Québec.

Les camionneurs, mobilisés à l'origine contre l'obligation vaccinale pour traverser la frontière canado-américaine, promettent de tenir sur la durée notamment grâce à une campagne de financement sur GoFundMe qui leur a permis d'amasser plus de 10 millions de dollars canadiens (7 millions d'euros). Déjà pendant les législatives de l'automne dernier, les anti-vax avaient perturbé la campagne de Justin Trudeau et l'avaient notamment contraint à annuler l'un de ses meetings.

## Argentine

**22 personnes tuées par de la cocaïne frelatée**

**L**es autorités argentines estimaient jeudi la situation «stabilisée» après avoir récupéré une grande partie de la cocaïne frelatée qui a tué au moins 22 personnes près de Buenos Aires et a jeté une lumière crue sur l'ampleur du problème de la drogue dans le pays. «En principe, nous avons stabilisé la situation» a déclaré le chef de cabinet du gouvernement provincial, Carlos Bianco.

Il a évoqué une «grande tragédie» évitée grâce à la récupération «d'une grande quantité de doses» depuis 24 heures.

Le ministre provincial de Santé, Nicolás Kreplak, a confirmé que le point de vente de la cocaïne, situé à Loma Hermosa, une banlieue pauvre à 40 km au nord-ouest de Buenos Aires, avait été «démantelé» et que 20.000 doses avaient été confisquées». Il n'a pas précisé la proportion de doses de ce total qui étaient effectivement frelatées.

Trois trafiquants d'un réseau local dont dépendait le point de vente, un taudis inhabité, ont été arrêtés à l'aube jeudi.

Les autorités avaient confirmé mercredi 10 interpellations. Huit personnes restaient en détention jeudi, selon les médias locaux. L'analyse de la drogue n'avait pas encore identifié jeudi la substance avec laquelle elle a été coupée, mais le ministère provincial de la Sécurité suspectait dans son alerte épidémiologique mercredi «un tableau d'intoxication aux opiacées».

«Indirectement on en est sûr», a déclaré le ministre provincial Ser-



gio Berni qui a écarté un frelatage délibéré de la cocaïne dans le cadre «d'une guerre de narcos» entre trafiquants et l'a plutôt attribué à leur incurie.

Dans 10 hôpitaux distincts, 20 personnes restaient sous assistance respiratoire, après plus de 80 hospitalisations depuis la nuit de mardi à mercredi, liées à l'intoxication par de la cocaïne coupée, a indiqué le gouvernement de la provin-

ce. Devant l'hôpital de Bocalandro, dans la banlieue nord-ouest, une femme qui s'est identifiée uniquement comme Sandra, par peur des représailles des trafiquants de drogue, a déclaré à l'AFP: «Je suis ici pour soutenir de tout mon cœur mon fils de 28 ans.

«C'est un bon fils. C'est un métallo, mais il est accro. Je ne sais pas comment l'aider.

Et nous vivons très près de l'en-

droit où ils vendent la drogue. Nous avons peur qu'ils nous reconnaissent», a-t-elle ajouté.

D'autres consultations - 214 au total depuis 36 heures - ont continué dans la nuit et tôt jeudi, mais «en majorité pour des cas légers», avec des symptômes «d'altération de la conscience, vomissements, malaises et maux de tête».

La veille, les retours médicaux et de proches avaient fait état de symp-

tômes particulièrement violents et rapides : des pertes de connaissance, des convulsions et dans certains cas des arrêts cardiaques foudroyants.

Le ministre Kreplak a indiqué aux journalistes que «trois personnes sorties de l'hôpital après l'intoxication avaient de nouveau (été hospitalisées) jeudi car elles ont recommencé à consommer».

**L'armée de terre américaine va renvoyer les soldats refusant le vaccin**

Près de trois mois après l'US Navy, l'armée de Terre américaine a annoncé mercredi qu'elle allait commencer à renvoyer à la vie civile les soldats refusant la vaccination obligatoire contre le Covid-19.

«Des soldats non-vaccinés présentent un risque pour nos forces armées et compromettent notre niveau de préparation», a souligné dans un communiqué la secrétaire à l'armée de Terre, Christine Wormuth.

«Nous allons commencer le processus de renvoi des soldats qui refusent la vaccination obligatoire et qui ne sont pas en attente d'une décision finale sur une éventuelle exemption», a-t-elle ajouté dans un communiqué.

Plus de 3.000 soldats pourraient ainsi être renvoyés à la vie civile, selon le communiqué de l'armée de Terre, qui comptait 482.000 militaires en service actif fin 2021. Au 26 janvier, six officiers de haut rang - dont deux commandants de bataillons - avaient été démis de leurs fonctions pour avoir refusé d'imposer le vaccin anti-Covid, et 3.073 soldats avaient reçu une «réprimande» écrite pour avoir refusé de se faire vacciner. L'US Navy avait annoncé à la mi-octobre qu'elle renverrait à la vie civile les marins refusant le vaccin. Elle a annoncé mercredi en avoir

déjà renvoyé 118 et le corps des Marines, qui est placé sous l'autorité de la Navy, en a expulsé plus de 300. Plus de 5.000 marins américains ne sont toujours pas vaccinés et risquent donc l'expulsion, a précisé l'US Navy dans un communiqué. De toutes les branches de l'armée américaine, la Navy est celle qui a pris les mesures les plus énergiques contre le Covid-19, en raison du danger posé par la promiscuité à bord des navires de guerre, notamment des sous-marins. Selon le Pentagone, quelque 97% des quelque 1,4 million de militaires américains en service actif ont reçu au moins une dose.

**Etats-Unis  
Un nouvel homme noir tué par la police à Minneapolis**

Les autorités de Minneapolis ont publié jeudi une vidéo montrant la mort d'un homme noir, tué la veille par la police de cette ville où George Floyd est mort en 2020, après que sa famille leur a demandé de faire la lumière sur les circonstances du drame.

Amir Locke, un jeune Afro-Américain de 22 ans, a été tué quand une équipe d'intervention de la police de Minneapolis a fait irruption dans un appartement de cette métropole du nord des Etats-Unis peu avant 7H00 mercredi, a rapporté le quotidien local Star Tribune.

La vidéo de l'assaut, publiée jeudi soir, montre les policiers ouvrir la porte du logement avec une clé, entrer et annoncer leur présence avant de s'avancer vers le salon où un homme est allongé sur le canapé, sous des draps. Celui-ci se redresse légèrement, une arme à la main, et un policier ouvre le feu. Dans un communiqué mercredi, les autorités avaient affirmé que «près de neuf secondes après leur entrée, les agents ont fait face à un homme armé d'un pistolet pointé dans la direction des policiers».

«À un moment, des coups de feu ont été tirés, et l'homme adulte a été touché»,

poursuit le communiqué qui précise que ce dernier est ensuite décédé de ses blessures à l'hôpital.

Ce raid de la police serait lié à une affaire en cours dans la ville voisine de St. Paul, mais qui n'impliquerait pas Amir Locke, selon le Star Tribune qui cite anonymement trois sources différentes au sein de plusieurs services de police. Le quotidien précise en outre que les communications radio de la police avant l'assaut suggèrent que celui-ci aurait été mené avec un mandat dit «no-knock», qui autorise les forces de l'ordre à enfourcer la porte sans s'annoncer. «Nous continuons à pousser pour obtenir des réponses dans cette affaire, afin que la famille d'Amir, en deuil, puisse obtenir une conclusion», a affirmé dans un communiqué transmis à l'AFP le célèbre avocat Ben Crump, qui a notamment défendu la famille de George Floyd, et qui a annoncé défendre les intérêts de la famille d'Amir Locke.

Le 25 mai 2020, Derek Chauvin, agent chevronné de la police de Minneapolis était resté agenouillé sur le cou de George Floyd pendant près de dix minutes, indifférent aux interventions de passants affolés et aux râles de cet homme afro-américain.

## Des terminaux pétroliers européens ciblés par des cyberattaques

Des cyberattaques ont pris pour cibles des installations portuaires en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, poussant les autorités judiciaires à enquêter, notamment sur des soupçons d'«extorsion de fonds» au détriment d'opérateurs allemands du secteur pétrolier. Selon un courtier spécialisé établi à Rotterdam (Pays-Bas), cette série de piratage informatique qui a commencé il y a plusieurs jours concerne en premier lieu des terminaux pétroliers, ce qui perturbe les livraisons dans plusieurs grands ports sur fond de flambée des prix de l'énergie. L'agence de coopération policière Europol, interrogé par l'AFP à La Haye, a déclaré avoir offert son appui «aux autorités allemandes» à propos de ce piratage.

Ce dernier vise Hambourg, la grande cité portuaire du nord de l'Allemagne, ainsi qu'au moins six terminaux pétroliers de ports belges et néerlandais, d'après le quotidien belge De Morgen, qui a cité notamment Anvers et Amsterdam. En Allemagne, le parquet de Hambourg a annoncé avoir ouvert une enquête contre X pour «extorsion de fonds» après la cyberattaque de terminaux pétroliers. «Le point de départ de la procédure a été une plainte pénale déposée par une entreprise victime d'une attaque par rançongiciel», a dit le parquet à l'AFP. Cette société, Oiltanking, filiale du groupe allemand Marquard & Bahls (stockage de pétrole), a confirmé avoir été «victime d'un cyberincident affectant (ses) systèmes informatiques».

L'incident a été découvert le 29 janvier et a entraîné le déclenchement de «plans d'urgence» chez Oiltanking et Mabanaft, autre filiale du même groupe, dont les acti-



vités d'approvisionnement terrestre» en pétrole ont également été fortement perturbées. «Toutes les parties continuent à travailler pour permettre un retour à la normale de nos opérations dans tous nos terminaux dès que possible», a précisé Oiltanking dans un communiqué. Il s'agirait d'un sabotage délibéré concernant «onze sites d'Oiltanking en Allemagne», selon les informations du Morgen, qui précise que cet opérateur fournit notamment le géant Shell.

**CLÉ DE DÉCHIFFREMENT**  
Côté Belgique et Pays-Bas, la cyberattaque perturbe les activités des terminaux de Sea-

Tank, filiale du groupe Sea-invest (stockage et transbordement de vrac) dont le siège social est à Gand, dans le nord-ouest de la Belgique. Le port fluvial de Gand et les plateformes d'Anvers-Zeebruges (sociétés portuaires désormais fusionnées) ont été affectés, ce qui a conduit la justice belge à ouvrir une enquête.

«Je peux confirmer» cette enquête, a simplement déclaré Kristof Aerts, porte-parole du parquet d'Anvers joint par l'AFP. «A ce stade il ne semble pas s'agir d'une attaque coordonnée» et les motivations sont «probablement crapuleuses», a fait valoir le Centre national de la cybersécurité aux Pays-Bas,

assurant «suivre de près les développements». Un responsable de la firme de courtage Riverlake établie à Rotterdam (premier port de marchandises d'Europe devant Anvers et Hambourg) a évoqué le piratage de logiciels empêchant le déchargement de barges pétrolières. «Il y a eu une cyberattaque sur plusieurs terminaux, dont certains ont été perturbés. Leur logiciel a été piraté et ils ne peuvent pas traiter les bages. En gros, le système opérationnel est en panne», a déclaré à l'AFP ce courtier, Jelle Vreeman.

Selon le journal Handelsblatt, citant un rapport d'enquête allemand, les pirates à l'origine des attaques ont utilisé le rançongiciel BlackCat, découvert fin 2021 par les experts en cybersécurité et jugé plus innovant que ses rivaux. Le principe de la fraude est de s'introduire dans le système informatique d'une entreprise pour crypter ses données et les rendre illisibles, puis de réclamer une rançon pour livrer une clé de déchiffrement. Depuis peu, les pirates doublent leur action par un chantage à la publication de données volées.

Selon les experts, les pirates derrière BlackCat utilisent le russe pour ce programme, mais cela ne peut suffire à attribuer le piratage à des auteurs russes, tant les tactiques de dissimulation et de camouflage sont courantes parmi les hackers.

### Nigeria

#### Crainte d'une possible marée noire après un incendie sur un pétrolier



L'incendie d'un navire pétrolier d'une capacité de stockage de deux millions de barils, qui s'est déclaré mercredi après une explosion, fait craindre un éventuel désastre environnemental le long des côtes du Nigeria.

Des images diffusées par des médias locaux montrent une épaisse fumée noire s'échappant d'un navire éventré, ravagé par les flammes - dont l'origine reste encore indéterminée - et en train de couler. L'entreprise nigériane propriétaire du navire a indiqué que dix membres d'équipage se

trouvaient à bord de cette installation pétrolière flottante au large de l'Etat du Delta, dans le sud du Nigeria, premier producteur de brut d'Afrique.

Un incendie «a embrasé notre installation offshore, le navire FPSO Trinity Spirit, au terminal d'Ukpokiti, après une explosion survenue aux premières heures mercredi», a annoncé le PDG de l'entreprise d'exploration et de production Shebah (Sepcol), Ikemefuna Okafor, dans un communiqué. Les FPSO sont des unités flottantes assurant notamment la production et

le stockage de pétrole ou de gaz naturel extraits en mer par des plateformes. «Pour l'instant, aucun décès n'a été signalé, mais nous pouvons confirmer qu'il y avait dix membres d'équipage à bord avant l'incident», a poursuivi le PDG de Sepcol. L'entreprise a dit tout faire pour «maîtriser la situation» et a indiqué qu'une enquête était en cours pour faire la lumière sur la cause de cette explosion. De même, l'Agence nationale en charge de superviser les opérations pétrolières au Nigeria, la Nigerian Upstream Petroleum Regulatory Commission (NUPRC), «a lancé des investigations», selon un communiqué reçu jeudi par l'AFP. Il n'était pas possible jeudi après-midi de confirmer si du pétrole avait commencé, ou non, à se déverser dans la mer, mais la capacité de stockage du navire fait craindre un éventuel désastre écologique.

Selon Sepcol, le «Trinity Spirit» a une capacité de traitement de 22.000 barils par jour et une capacité de stockage de deux millions de barils.

### Cyclone

#### Un pétrolier mauricien s'est échoué près des côtes de La Réunion



Un pétrolier mauricien en difficulté s'est échoué jeudi soir près des côtes de La Réunion, alors qu'un cyclone tropical intense secoue tout le sud-ouest de l'océan Indien, et les secours tentaient d'évacuer les 11 marins présents à bord, a annoncé la Préfecture de l'île.

«Le navire mauricien TrescaStar est échoué sur la commune de Saint Philippe (sud de la Réunion) à 30 mètres de la côte. Des équipes de sauvetage du Sdis (service départemental d'incendie et de secours) sont sur place. Une tentative

d'opération d'évacuation est en cours dans des conditions très difficiles», a indiqué le préfet jeudi soir sur Twitter.

«Les marins sont sains et saufs. Ils se trouvent toujours à bord du bateau échoué», a ajouté la préfecture, en précisant que 32 personnes, sauveteurs et équipes médicales, étaient engagées dans cette évacuation. L'équipage est composé d'Indiens et de Bangladais, a pour sa part indiqué le ministère des Outre-mer. En difficulté, le pétrolier n'a pas pu être remorqué et s'est échoué en raison de l'état de la mer. Le sud-ouest

de l'océan indien est actuellement touché par le cyclone Batsirai, qui provoque une «houle de 10 à 12 mètres de hauteur», selon Météo France. Le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu avait précisé plus tôt que le pétrolier naviguait «à vide», écartant à ce stade le «risque de pollution maritime grave par hydrocarbures». L'île de la Réunion va passer une nouvelle nuit en alerte rouge malgré l'éloignement progressif de Batsirai, dont les vents et les pluies se sont intensifiés, ont indiqué jeudi soir les autorités.

**Islande**  
**Un petit avion de tourisme porté disparu avec quatre personnes à bord**



Des recherches étaient en cours vendredi pour retrouver un petit avion parti jeudi matin de l'aéroport de Reykjavik, la capitale islandaise, et porté disparu avec à son bord quatre personnes, dont trois touristes étrangers, ont annoncé à l'AFP les garde-côtes. «Les conditions de vol étaient bonnes. Nous n'avons reçu aucun message de détresse ou d'alerte de l'avion», a indiqué Asgeir Erlendsson, porte-parole de la garde côtière islandaise. Parti jeudi vers 10H30 GMT de l'aéroport pour survoler les environs du Cercle d'Or, à une quarantaine de kilo-

mètres de la capitale islandaise, le petit aéronef de type Cessna C172 devait revenir à son point de départ deux heures plus tard, selon le plan de vol. Deux hélicoptères des gardes-côtes, des petits avions de compagnies privées et quelque 500 secouristes sont actuellement mobilisés sur un terrain difficile et recouvert de neige dans une vaste zone du sud-ouest de l'île, afin de retrouver l'engin et ses quatre passagers. A bord, se trouvaient le pilote -un Islandais âgé d'environ 50 ans-, et trois occupants «plus jeunes», selon la garde-côtière - des touristes dont la nationalité n'a

pas été divulguée. «Nous basons les recherches sur les informations recueillies à partir des téléphones et également sur les informations de suivi du contrôle de la circulation aérienne (ATC)», a expliqué M. Erlendsson, ajoutant que la dernière position enregistrée de l'appareil se trouvait à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Reykjavik.

Les recherches ont mobilisé jusqu'à 700 secouristes, policiers et gardes-côtes au plus fort de la journée jeudi, brièvement assistés par un avion de l'Armée de l'air danoise, alors en route pour le Groenland.

**Afghanistan**  
**Dix morts dans l'effondrement d'une mine**



Dix personnes sont mortes dans l'effondrement d'une mine artisanale de charbon dans le nord de l'Afghanistan, a-t-on indiqué jeudi auprès des autorités locales. «Treize personnes ont été prises au piège sous terre à la suite de l'effondrement, dont trois ont pu être secourues et dix sont mortes», a déclaré à l'AFP Maulvi Asadullah Hashemi, directeur de l'information et

de la culture de la province de Baghlan (nord), où l'accident s'est produit mercredi. Selon un habitant de la région, après la prise du pouvoir par les talibans en août, la plupart des jeunes gens sont partis en Iran ou en Turquie pour trouver du travail, et certains de ceux qui sont restés travaillent dans des mines artisanales où le risque d'accident est élevé. Plusieurs accidents

## ANNONCES CLASSÉES

## APPARTEMENTS

■ A louer F3 cité sonatrach, Maraval, rez-de-chaussée - 0777.19.15.59

■ Promotion immobilière, située à Oran, vous propose des appartements de qualité avec une large variété de typologie T2/T3/T4. Paiement par tranches et possibilité de crédit bancaire. Plus d'info : 0699.51.20.31-0699.51.20.50

■ A louer local commercial situé près du feu rouge du carrefour de l'autoroute Delmonte, Oran, côté boulevard des pièces détachées - téléphone 0795.02.99.17

■ Mazagran (Mostaganem) Vds F4 promotionnel, refait à neuf (dalle de sol, ch/c) 5<sup>e</sup> étage ascenseur, ou échange contre maison individuelle à Mosta ou environ pas de courtier SVP - Tél : 0792.62.49.72 (H.B)

■ Vds F4 128 m<sup>2</sup> à Oran Boulanger 50 m<sup>2</sup> du bd ANP, situé au 2<sup>e</sup> étage d'une promotionnelle immobilière de standing, toutes commodités, possibilité envoi photos par email ou autres - Mob : 0561.66.60.80

■ Oran : Vente ou location d'un studio à l'Antinea C : Bd Tripoli, en face marché Michelet au 18<sup>e</sup> étage, vue sur la mer. Tél : 0782.54.73.89

■ A vendre F3, Oran, Bellevue (cité enseignants) côté commissariat, acté, 80 m<sup>2</sup>, 1<sup>e</sup> étage, bloc de 3 étages, 02 façades, cité fermée, parking assuré, libre de suite - 0554.98.79.21

■ Vends F4 Rdc à Misserghine, 2 façades, 3 balcons, sup 90 m<sup>2</sup> livret foncier, acte, vue sur jardin, équipé de chauffage central - Tél : 0672.76.32.51 visite vendredi

■ Vends appart promotionnel luxe, top F3 de 100 à 120 m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> et 4 étage, F4, 150 m<sup>2</sup>, F5, 200 m<sup>2</sup> au 2<sup>e</sup> étage avec cuis équipée, chaudière, radiateur, réservoir et pompe indiv. Résid de 4 étages neuve, bien ensoleillé, bien aérée - 0552.80.60.09

■ Dame sérieuse avec expérience cherche travail comme garde malade (jour et nuit) - 0797.23.60.44

**DÉCÈS**  
*C'est avec beaucoup de peine et un grand chagrin que nous vous annonçons le décès de notre frère et oncle Abdesselam MAHDAD, survenu le 30.01.2022 à l'âge de 65 ans. Nous remercions les proches, amis et toute personne qui ont compatis à notre douloureuse séparation.*  
 انا وانتا اليه راجعون



**DÉCÈS**  
*Les familles BENCHAIB et CHEKROUNE ont l'immense douleur de vous annoncer le décès de leur père BENCHAIB Bachir Ancien inspecteur de l'Education nationale rappelé à Dieu ce vendredi, 28 janvier, à l'âge de 83 ans. Il est parti entouré de ses enfants et petits-enfants présents à son chevet. Adresse familiale El Kiffane les Dallias Tlemcen. Que Dieu Le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'accueille dans son Eternel Paradis.*  
 انا وانتا اليه راجعون

**PENSÉE**  
**BESSAD Djillali Zayad**  
*Cher papa cela fait déjà quatre ans depuis que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Ton absence a laissé un immense vide qui ne sera jamais comblé. Je ne t'oublierai jamais papa, tu resteras éternel pour nous. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.*  
 انا وانتا اليه راجعون

## VILLAS

■ Vente villa 240 m<sup>2</sup> à Es Senia, 4e périphérique /Vente villa cité Emir Abdelkader, 308 m<sup>2</sup> - 0669.85.88.71

■ Vente villa R+1 sup 435 m<sup>2</sup>, boulevard Freha Benyoucef artère commerciale, Bd les Castors Oran, 0698.00.73.44 (pas d'intermédiaire)

■ Loue villa R+1, Bir El Djir, Millénium composée de 2 salons, hammam, cuis équipée, 3 chambres dont une avec Sdb + 3 Sdb + garage, ttes commo (chauffage/C, clim...) Px : 10U/mois - tél : 0795.23.29.64 - 0556.04.06.28

■ Bouhanifia hammamet vds M Maître actée L.F certificat conformité R+1 110 m<sup>2</sup> 13m façade sans vis-à-vis R : 2 garages, entrée spacieuse/ étage : F3 + cour terrasse accessible P : 8MD - 0662.45.81.26

■ Vends villa R+1, 450 m<sup>2</sup>, à Saint-Hubert Oran - 0554.64.89.28

## EMPLOIS

■ Vds pizzéria, sandwicherie bien équipée, matériel neuf, local bien aménagé + petite terrasse de 2 tables, à Maraval à côté (trig 14) acte + L/F. Sup 35,67 m<sup>2</sup> - 0659.73.24.53

■ Pizzéria cherche des apprentis (pizzaïolo + cuisinier) et caissier de 17h à 23h, hommes âgés de 18 ans à 30 ans max, adr : hai Khemisti, lotiss 525 logts - Ilot 4, Bt 03 N° 01 à 10m de superette belle vue - 0549.34.34.74

■ Cherche gâteaux traditionnels avec livraison et cherche pâtissier pour gâteaux traditionnels - 0557.62.97.31

■ Dame sérieuse avec expérience cherche travail comme garde malade (jour et nuit) - 0797.23.60.44

■ A vendre terrain agricole 20 hectares à Menakssia (Benzfréha) w d'Oran acté + livret foncier - Tél : 0793.61.99.64

■ Directe propriétaire vds lot terrain à Misserghine (diar Errahma) 228 m<sup>2</sup> double façade acte + livret foncier - tél : 0556.66.35.27 - 0033695.61.42.29 (whatsapp)

■ Vente terrain agricole 20 hectares à MASCARA, acte + livret foncier - 0553.25.29.63

## LOCAUX

■ Vds local comm, acte, 30 m<sup>2</sup> + Loue local 22 m<sup>2</sup> dble faç (granite, compacto, sanit), nville constr + F5, 1er étage 177 m<sup>2</sup> DF, seul au palier, b. aménagé - C.V, côté Fr de mer, rue Nancy, côté Pharmacie - 0661.20.19.59

■ A louer local commercial situé près du feu rouge du carrefour de l'autoroute Delmonte, Oran, côté boulevard des pièces détachées - téléphone 0795.02.99.17

■ Local à vendre 12 m<sup>2</sup> avec sanitaire Oran acte + livret - 0553.25.29.63

## DIVERS

■ Loue licence taxi, Oran-ville, pour un, deux ou trois ans. 0697.16.26.67

■ Vends remorque Snack aménagée pour la restauration et importée de France (au plus offrant) visite du véhicule les samedis de 8h30 à 13h - Tél: 0779.00.52.29

■ Vds matériel 02 concasseurs Fr (Berjo) + 03 mélangeurs en inox (500-1.000 et 2.000 litres), chaîne complète de détergents clarck électrique, sableuse G.F + chaîne complète d'aliments de bétail - 0792.68.61.15

Famille à Oran,  
 recherche gardien d'une villa.

Disponible à titre permanent,  
 hébergement assuré sur les lieux.  
 Bonne moralité et expérience, conditions de travail  
 convenables.  
 Numéro de téléphone : 041-38-62-84.

• 2

**09.25** Jeux olympiques de Pékin 2022  
**13.00** Journal  
**13.20** 13h15, le samedi...  
**13.55** Destination 2024  
**14.00** Jeux olympiques de Pékin 2022  
**15.05** Rugby . Tournoi des VI Nations  
**17.15** Rencontres à XV  
**17.35** Rugby . Tournoi des VI Nations  
**20.00** Journal  
**20.30** 20h30, le samedi

## 21.10 Les enfants de la télé



Pour célébrer les 50 ans de jeux à la télévision, Laurent Ruquier propose un voyage à travers les décennies pour revoir les images cultes, qui ont fait les belles heures du petit écran, en se plongeant dans les archives d'Intervilles, de l'Académie des 9, de la Roue de la fortune, du Schmilblick, des Jeux de 20 heures ou encore du Juste prix. Pour cette soirée exceptionnelle sous le signe du rire et de la bonne humeur, l'animateur est accompagné de Sophie Garel,...

**23.25** On est en direct

## 21.10 Police de caractères



Patrick, ancien policier devenu auteur de polars, meurt au beau milieu d'un événement littéraire. Présente sur les lieux, Louise tente de le ranimer, mais en vain. Les causes de la mort ne sont pas claires. Il aurait été électrocuté par une clef USB. L'enquêteuse se sent d'emblée concernée par l'affaire, car dans le passé, elle a eu une liaison avec Patrick. Elle interroge Romy, la librairie et éditrice. Il s'avère que Romy était elle aussi amoureuse de la victime.

## 21.10 La Mégère apprivoisée



Baptista noble de Padoue refuse de marier sa fille cadette Bianca adorable et douce avant les noces de sa fille ainée Catharina, insolente et capricieuse. Mais l'indépendante Catharina a un sacré caractère et ne manque de répartie. Sa forte personnalité effraie ses prétendants et décourage tous les hommes sur son passage. Pendant ce temps, Hortensio et Grumio les deux prétendant de la charmante et soumise Bianca,...

**22.35** De l'Amour : Jean-Christophe Maillot

• 5

**10.10** C Jamy  
**10.45** Silence, ça pousse !  
**11.40** Samedi à tout prix  
**12.50** Cassoulet : la faim des haricots ?  
**13.45** L'odyssée des primates  
**14.40** L'Afrique vue d'en haut  
**15.40** Malte, l'énigme du peuple des temples  
**16.35** Destination 2024  
**16.45** Les routes de l'impossible  
**17.40** C'est bon à savoir  
**17.45** C dans l'hebdo  
**19.00** C l'hebdo  
**20.25** Nous présidents

arte

TF1

**11.20** Mystérieuse planète

**13.35** Enfants du Soleil

**16.15** Invitation au voyage

**16.55** La passion de la montagne d'un forestier bavarois

**17.40** GEO Reportage

**18.15** Faire l'histoire

**18.35** Arte reportage

**19.30** Le dessous des cartes

**19.45** Arte journal

**20.05** 28 minutes samedi

**20.50** Mont-Saint-Michel . Le labyrinthe de l'archange

**22.20** Alerte aux débris spatiaux

**23.20** 42, la réponse

C 8

**09.14** JT

**09.20** Direct Auto Express

**11.00** Direct Auto

**13.10** M comme Maison

**14.45** Le meilleur forgeron

**19.12** TPMP people

**21.18** Les plus grands humoristes chez Sébastien

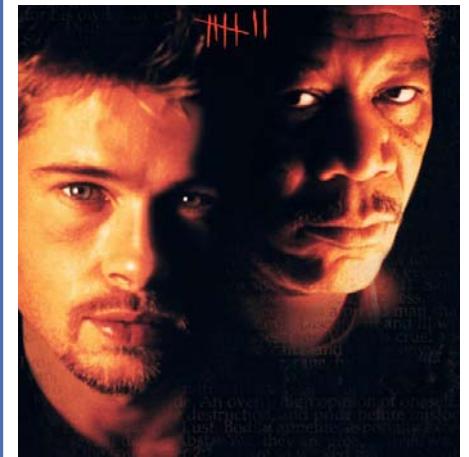
**23.30** Samedi reportage



CANAL+ CINEMA 21.00

## LE VÉTÉRAN

**Acteur:** Liam Neeson, Katheryn Winnick, Teresa Ruiz, Juan Pablo Raba,...  
Au Mexique, Rosa reçoit un appel affolé de Carlos, son frère, qui lui demande de quitter le pays au plus vite avec son fils Miguel, car il se sait poursuivi par les membres d'un dangereux cartel de la drogue. Peu de temps après, l'homme est retrouvé et exécuté, avant que les criminels ne se lancent à la poursuite de Rosa et Miguel. Pendant ce temps, à Naco, en Arizona, non loin de la frontière mexicaine, Jim Hanson, veuf, ancien tireur d'élite chez les Marine, est devenu un rancher lourdement endetté.



CINE + FRISSE 20.50

## SEVEN

**Acteur:** Brad Pitt, Morgan Freeman, Kevin Spacey, Gwyneth Paltrow,...  
Sur le point de prendre sa retraite, l'inspecteur William Somerset fait équipe avec le jeune David Mills. Tous deux mènent l'enquête sur un meurtre particulièrement étrange : un obèse que l'on a forcé à se nourrir jusqu'à la mort. Mills est également chargé de résoudre l'assassinat d'un avocat. Dans le bureau de ce dernier, sur le sol, le tueur a inscrit le mot «avarice». Somerset et Mills comprennent rapidement que les deux affaires sont liées. Les deux policiers, aux caractères et aux méthodes très dissemblables, savent qu'ils se lancent sur la piste d'un tueur en série aux motivations difficiles à déchiffrer



CINE + PREMIER 20.50

## LA LÉGENDE DE ZORRO

**Acteur:** Antonio Banderas, Catherine Zeta-Jones, Rufus Sewell, Nick Chinlund, Julio Oscar Mechoso....

Californie, 1850. Elena ne supporte plus la double vie de son justicier de mari, Zorro, à qui elle reproche de ne pas consacrer assez de temps à leur jeune fils Joaquin. Elle lui pose un ultimatum. Mais pour Zorro, ce n'est pas le moment de mettre un terme à ses activités. En effet, certains événements l'amènent à penser que la confrérie médiévale des Chevaliers d'Aragon tente d'empêcher la Californie de devenir le 31e membre des Etats-Unis.

TF1

# TÉLÉVISION

## 21.10 Une famille en or



**10.40** Génération Ushuaïa  
**12.00** Les douze coups de midi  
**13.00** Journal  
**13.40** Grands reportages  
**14.50** Reportages découverte  
**16.10** Les docs du week-end  
**17.30** 50mn Inside  
**19.50** Petits plats en équilibre  
**20.00** Journal  
**20.40** Habituons demain  
**20.50** Nés pour bouger  
**20.55** Quotidien express

Après le succès de la version hebdomadaire du jeu « Une famille en or » nouvelle formule, Camille Combal revient en prime time et en version XXL pour une incroyable soirée. Vous y verrez la famille de la Bande à Fifi affronter la famille Kev Adams, la famille Soprano ou encore la famille McFly et Carlito. Sur son superbe plateau customisé pour l'occasion, Camille Combal a préparé une édition très spéciale à ses invités : des questions insolites, des magnétos, des dossiers, mais aussi de la danse !

## 21.10 Into the Wild

M6

**10.15** 66 minutes : grand format  
**12.40** Météo  
**12.45** Le 12.45  
**13.36** Scènes de ménages  
**14.50** Chasseurs d'appart'



**19.45** Le 19.45  
**20.25** Scènes de ménages



Christopher McCandless, 22 ans, vient de terminer brillamment ses études universitaires et un bel avenir professionnel s'ouvre devant lui. Mais le jeune homme rêve d'une vie différente. Abandonnant sans regret une existence toute tracée, il part à l'aventure, droit devant lui, traversant les Etats-Unis à pied. Après des mois d'errance, il pense trouver l'absolu dans les étendues sauvages d'Alaska.  
**23.45** Legacy, notre héritage

CANAL+

## 21.05 Rugby :Top 14

Toulon / Castres



**09.48** Gomorra  
**11.20** Boîte Noire  
**11.36** L'hebd'Hollywood  
**11.53** Le cercle  
**12.46** Clique  
**13.53** Open Bar  
**13.59** Hobbies  
**14.15** XV  
**14.44** Super samedi rugby  
**14.50** Rugby : Top 14  
**18.59** Canal Sports Club  
**20.10** Canal Rugby Club 1re partie  
**21.01** Avant-Match Top 14

Louis Carbonel et les Toulonnais vivent une saison difficile dans le bas du classement. Les Varois comptent trois matchs en retard contre Montpellier, Bordeaux-Bègles et La Rochelle. En attendant de se mettre à jour au niveau du calendrier, le RCT doit s'imposer ce soir devant son public afin de se donner un peu d'air au classement et retrouver ainsi un peu de confiance.

**23.01** Canal Rugby Club le débrief  
**23.22** XV  
**23.53** Les Kassos

TFX

W9

**09.10** Nicky Larson  
**10.45** Familles nombreuses . la vie en XXL  
**20.50** Sisbro



**10.30** Le hit W9  
**12.50** Enquête d'action  
**18.50** La petite histoire de France

Bélier 21-03 au 20-04

 Vous avez besoin de faire le point ou d'un peu plus d'intimité avec votre partenaire. Sans l'influencer, faites-lui comprendre ce que vous vivez intérieurement.

Taureau 21-04 au 21-05

 Actuellement, vos amis vous sollicitent souvent et les projets en commun ne manquent pas, mais vous préférez d'abord terminer le travail en cours. Patience...

Gémeaux 22-05 au 21-06

 Les enfants sont au centre de vos préoccupations ou de vos soucis, et cela vous empêche de vous concentrer sur votre carrière. Jouez avec eux d'abord...

Cancer 22-06 au 22-07

 Vous avez un pied dans votre foyer et l'autre loin de votre maison. Avant de vous laisser écarteler, réglez d'abord ce qui doit l'être dans votre famille !

Lion 23-07 au 23-08

 Si la conjoncture est bonne, vous pouvez vous permettre d'effectuer de bonnes affaires, mais il est souhaitable de communiquer davantage, voire de vous déplacer.

Vierge 24-08 au 23-09

 Les goûts et les couleurs peuvent très bien se partager, à partir du moment où chacun respecte les choix et les certitudes de l'autre. Sachez vous apprécier.

Balance 24-09 au 23-10

 De mauvaise humeur dès le matin, vous réchignez à la besogne et râlez dès que l'on vous sollicite. Mais pourquoi faire porter le chapeau aux autres ?

Scorpion 24-10 au 22-11

 Vous avez besoin de vous ressourcer dans un lieu propice à la réflexion et à la méditation. Quelquefois, il suffit d'aller faire un tour à la plage, ou à la campagne...

Sagittaire 23-11 au 21-12

 En ce moment, votre foyer compte autant que vos amis. Si vous faites partie d'une équipe ou d'un groupe, vous les considérez presque comme des membres de votre famille.

Capricorne 22-12 au 20-01

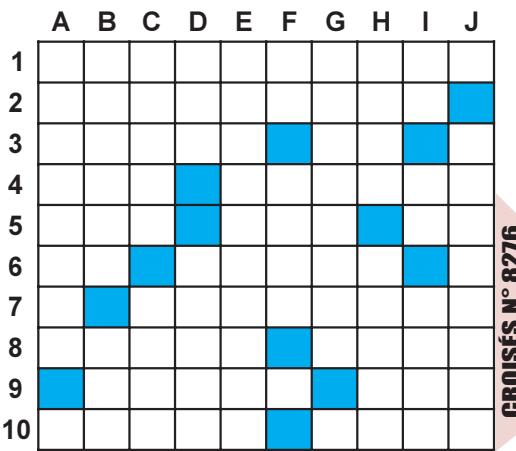
 Aujourd'hui, vous avez quelques difficultés à entrevoir le bout du chemin. Sans doute parce que la peur vous fait croire qu'il est très loin. Une simple illusion d'optique !

Verseau 21-01 au 18-02

 Aujourd'hui, vous rêvez d'aventure ou de voyage, loin des vicissitudes du quotidien. Soyez réaliste : en avez-vous vraiment les moyens ? Si c'est le cas, n'hésitez pas !

Poissons 19-02 au 20-03

 Si votre curiosité vous titille, pourquoi ne pas en parler à votre partenaire? D'autant que vous saurez mettre en avant vos qualités, votre savoir faire et votre attachement !

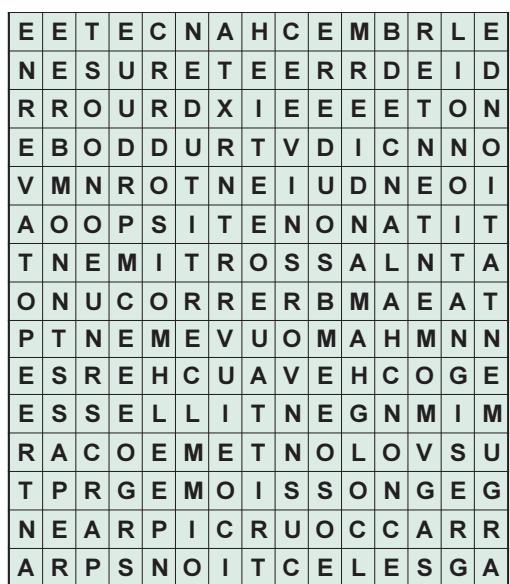


Horizontalement:

1. Lavé et blanchi.
2. Etat bien animé.
3. Indispositions aux lardons. Indéfini.
4. Bravo, c'est un beau western ! Selle de passager à la meule.
5. Nobel de la paix 2001. Désordre partout où l'on se trouve ! Début de rêve.
6. Pris à revers. On peut dire qu'elle à de la poigne.
7. Ensemble de peigne-culs.
8. Ponctuellement. Bête
9. Défilé. Certains.
10. Marquée. Non maintenue.

Verticalement:

- A. Remettre à sa place.
- B. Scie.
- Personnalité de première.
- C. Il chante souvent au clair de la lune ! Part, cela va de soi.
- D. Extirpa du pied. Cavité naturelle.
- E. Partie en bateau.
- F. Mi-nuit. Sans gêne.
- G. Petit roi du milieu.
- H. Anion et cation, les frères ennemis. Anicroche
- I. Cœur de volcan.
- Pique fort.
- S'enfuit sinon meurt.
- J. En état de grasse.



AMIER - AMANDIER - AMBRE - AMOUR - ANTRE - ARGUMENTATION - ASSORTISSEMENT - BOUC - BREVET - CERTITUDE - CHEVAUCHER - CLORE - DEDIER - EPOUX - GENTILLESSE - GRE - HERON - HERSE - INTER - LION - MECHANCTE - MOISSON - MOMENT - MOUVEMENT - NOMBRE - NONCHALANCE - NORD - ONDE - PARC - RACCOURCI - RAGE - REPAS - RESIGNATION - SELECTION - SONGE - SOUDER - STRIE - SURETE - TAVERNE - TEMPS - TENTER - TONDRE - VOLONTE.

Les 06 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est une partie du corps.
- Mon 2e est un passage sur un cours.

Mon tout est une pièce d'étoffe roulée.

1	O	2	A	3	L	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26			

11	1	5	8	11	6	9	5	11	9
1	13	2	7	6	1	5	6	4	
5	2	12	1	4	7	4	9	8	

8	6	14	9	7	4	6	4	14
14	4	9	9	15	9	4	16	9
6	9	5	2	4	9	9	9	4

4	7	6	7	4	2	8	8	9
2	13	6	4	1	5	3	8	
7	10	9	9	12	10	1	14	

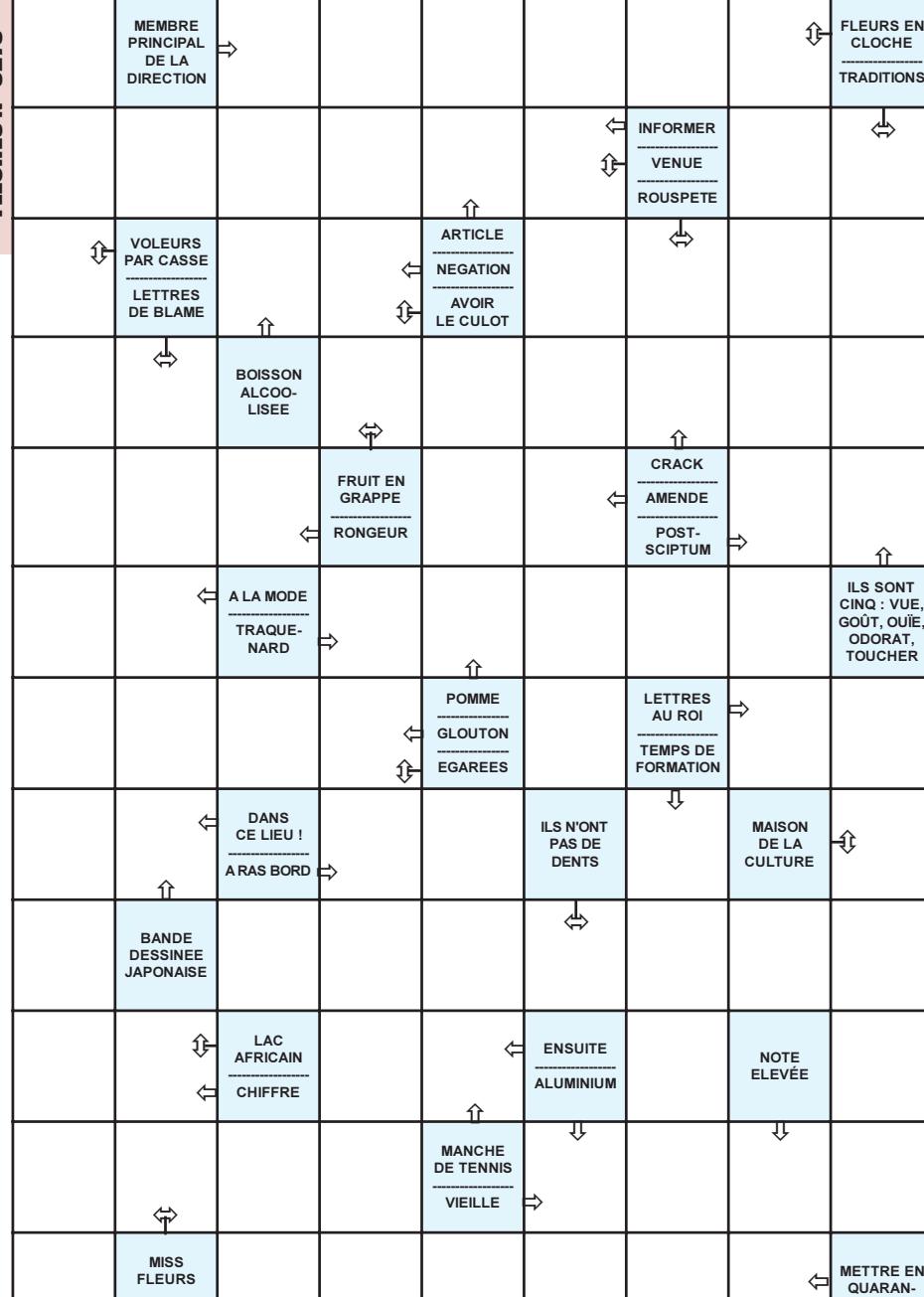
9	4	13	9	4	6	7	9
10	3	9	15	2	8	4	2
4	6	2	3	7	6	9	4

8	7	3	6	9	5	6	14
4	1	6	8	5	1	9	3
4	9	16	5	9	9	4	8

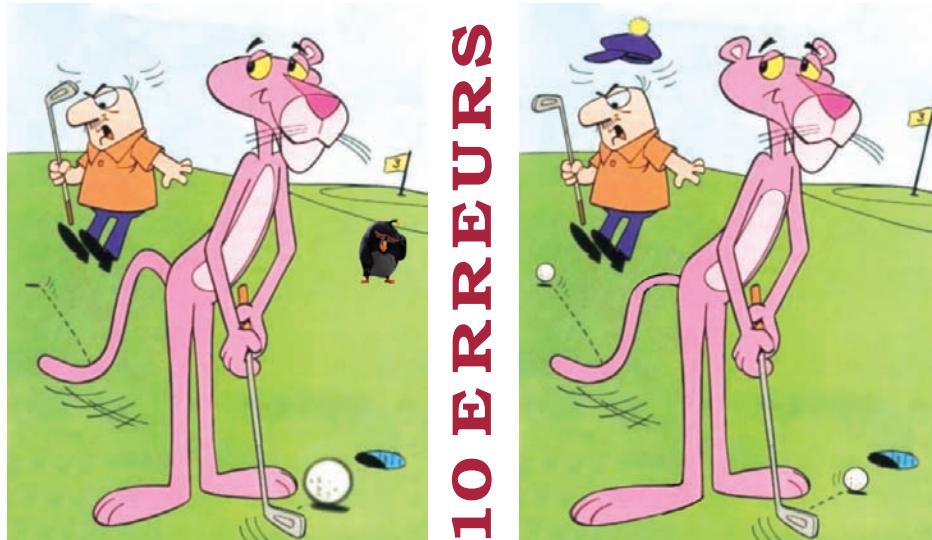
CODES N° 8276

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8276



10 ERREURS



CROISÉS N° 8275

A	S	S	E	M	B	L	E	E	S
P	O	I	S	R	O	U	G	I	
P	E	L	O	T	O	N	O	D	
R	U	E	A	U	G	E	E		
O	R	N	E	R	U	S	E	R	
F	E	T	E	T	E	S	T	A	
O	R	C	E	M	O	N	T		
N	I	D	S	T	E	R	A	I	
D	E	U	X	U	N	T	O		
I	N	C	I	T	A	T	T	O	

C	L	W	N	S	R	P

<tbl\_r cells="7" ix="1" maxcspan="1" maxr

## 16 migrants disparaissent lors d'un naufrage près des Canaries



À moins 16 personnes ont disparu dans le naufrage d'une embarcation de migrants à quelques dizaines de kilomètres au large de l'archipel espagnol des Canaries, ont indiqué jeudi les autorités à l'AFP. La veille, les secours en mer avaient localisé ce bateau et ramené à terre une quarantaine de migrants, dont un évacué d'urgence par hélicoptère, ainsi que le corps d'une personne décédée.

Les recherches s'étaient poursuivies pour retrouver d'autres occupants du bateau. "Selon les témoignages de 40 migrants qui ont été secourus" après le naufrage, "16 personnes sont tombées à la mer mercredi près de Fuerteventura", a déclaré à l'AFP une porte-parole de la préfecture des îles Canaries.

L'opération de secours a eu lieu à 35 kilomètres au sud de l'île de Fuerteventura, l'île de l'archipel espagnol la plus proche des côtes africaines, d'où partent souvent des embarcations pour tenter de rallier le sol européen. L'an dernier, 4.404 migrants sont morts ou ont disparu au cours de leur traversée en mer pour tenter de rejoindre l'Espagne, soit deux fois plus qu'en 2020, selon l'ONG Caminando Fronteras, le pire bilan depuis 2015. La majorité des corps ne sont jamais retrouvés.

## Ukraine : Erdogan accuse les Occidentaux «d'empirer les choses»



**A** rebours des formidables atouts dont jouit le plus vaste pays d'Afrique, celui-ci ressemble à un gigantesque théâtre des paradoxes. Ronchonner par nature, l'Algérien lambda se plaint de tout et de rien. Sinon comment expliquer que le peuple qui paye le pain, l'eau, le carburant ou le loyer le moins cher du monde, trouve le moyen de faire la fine bouche et toujours réclamer le dessert au lieu de se contenter du plat de résistance. Etat social jusqu'au bout, le montant annuel des transferts sociaux en Algérie dépasserait le budget de certains pays, au moment où l'Algérien, qu'il soit riche ou pauvre, continue à toujours tendre la main pour arracher quelque chose de la poche éssorée de l'Etat.

Vivre en Algérie, c'est constater, avec

## EDITORIAL

El-Houari Dilmi

### GIGANTESQUE THÉÂTRE DES PARADOXES

un gros mal de crâne, que même le petit commerçant du coin s'offre la grasse matinée et n'ouvre boutique que vers 10h. Vivre en Algérie, c'est se rendre compte à quel point il est facile de trouver un médecin bardé de diplômes, mais pas un maçon qualifié, un plombier ou même un simple électricien pour réparer une lampe grillée. Sous nos latitudes pas comme les autres, d'aucuns n'ont aucun mal à prendre un air pédant pour critiquer «Dawla» alors qu'ils n'ont aucun mal à jeter leur sachet d'ordures par-dessus le balcon, pirater une ligne électrique ou piquer une conduite d'eau potable.

L'on se souvient toujours de cette en-

volée bien inspirée de feu Houari Boumediene quand il déclarât en 1977 peu avant sa disparition: «ruser pour voler l'Etat semble être devenu la règle, comme si l'Etat était un Etat étranger ; nous devons faire disparaître des mentalités l'idée archaïque du beylicat». L'une des raisons de nos faillites absolues est peut-être cette mentalité qui voudrait que tout ce qui n'appartient pas à l'Algérien pour en jouir exclusivement, relève du beylik, donc de tout le monde et de personne en même temps. Par extension, tout ce qui ne relève pas de l'espace privé familial ou professionnel relève du beylik ou de la «houkouma». Pourtant, tout Algérien aime son pays, l'Algérie, mais pas «Dawla» ni la «houkouma», un peu comme réclamer justice et ne pas reconnaître la loi...

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Le prix du baril de Brent franchit la barre des 92 dollars



**L**es prix du pétrole continuaient vendredi leur hausse en franchissant la barre des 92 dollars le baril. En début de l'après-midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril prenait 1,37% à 92,36 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mars gagnait 1,61% à 91,72 dollars. Plus tôt dans la matinée, le Brent a

atteint 92,66 dollars, et le WTI 91,91 dollars, leurs records depuis plus de sept ans.

Les cours du pétrole ont terminé en légère hausse mercredi où le cours du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a pris 1,83% à 91,11 dollars.

A New York, celui de WTI pour livraison en mars a, pour la première fois depuis l'hiver 2014, franchi la barre des 90

dollars à 90,27 dollars en hausse de 2,27%. Les cours étaient calmes après la décision conforme aux attentes la veille par les vingt-trois membres de l'alliance de l'Opec+ de garder le rythme prudent d'augmentation de leur niveau total de production de 400.000 barils par jour pour le mois de mars. Mais leur bond a été "précipité par la chute du dollar", a expliqué John Kilduff d'Again Capital.

## Un autre groupe revendique l'attaque de drones contre les Emirats



**U**n groupe peu connu a revendiqué l'attaque de drones ayant visé les Emirats arabes unis mercredi, suscitant de nouvelles inquiétudes sur une escalade des tensions après plusieurs frappes des rebelles yéménites ces dernières semaines contre ce riche pays du Golfe.

Le groupe Alwiyat al-Waad al-Haq (ou "Brigades de la juste promesse" en arabe) a affirmé avoir lancé quatre drones mercredi à l'aube contre les Emirats. Les rebelles Houthis - en guerre contre le gouvernement yéménite, appuyé par une coalition militaire incluant les Emirats et dirigée par l'Arabie saoudite - n'ont pas revendiqué l'attaque de mercredi contrairement aux trois précédentes menées en janvier contre les Emirats, même s'ils s'en sont félicités.

"Alwiyat al-Waad al-Haq continuera de mener des frappes jusqu'à ce que les Emirats cessent de s'ingérer dans les affaires des pays de la région, principalement le Yémen et l'Irak", a affirmé le groupe dans son communiqué, avertissant que "les frappes à venir" seraient plus "douloureuses".

## Israël signe un accord de défense avec Bahreïn



**I**sraël a signé jeudi un accord de défense avec Bahreïn, le premier conclu avec un pays du Golfe depuis la normalisation des relations de l'Etat hébreu avec le petit royaume et les Emirats arabes unis il y a plus d'un an. "Seulement un an après la signature des accords, nous avons conclu un important accord de défense", a déclaré le ministre israélien de la Défense Benny Gantz dans un communiqué. Selon le ministre israélien, qui effectue sa première visite à Bahreïn, le protocole d'accord couvre les domaines du renseignement, des achats d'équipements et des formations conjointes.

Bahreïn et les Emirats ont normalisé leurs relations avec Israël en septembre 2020, défiant des décennies de consensus arabe qui excluaient toute paix avec l'Etat hébreu en l'absence de résolution du conflit israélo-palestinien. Un peu plus tôt jeudi, le ministre israélien a appelé au renforcement de la coopération régionale avec Bahreïn pour faire face aux "menaces maritimes et aériennes".